

**Politique  
de la Ville**



OBSERVATOIRE

09/08



agence d'urbanisme de la région mulhousienne

# Observatoire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la CAMSA





## SOMMAIRE

## OBSERVATOIRE DU CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE DE LA CAMSA

<b>Introduction</b> .....	p.3
stratégies territoriales et objectifs opérationnels.....	p.3
l'observatoire du CUCS de la CAMSA, un outil pour une meilleure connaissance des territoires .....	p.4
architecture de l'observatoire: des indicateurs de contexte.....	p.5
 <b>Evolutions socio-économiques des quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA</b> .....	p.7
<b>Analyse de l'évolution des allocataires de la CAF</b>	
quartiers de catégorie 1 : une érosion notable des allocataires de la CAF.....	p.8
quartiers de catégorie 2 : une évolution contrastée des allocataires de la CAF.....	p.9
communes comptant des quartiers de cat.3 : une légère augmentation des allocataires de la CAF.....	p.10
quartiers de catégorie 1 : une forte croissance des bénéficiaires de minima sociaux.....	p.11
<i>zoom sur les bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.1</i> .....	p.12
quartiers de catégorie 2 : le nombre de bénéficiaires de minima sociaux augmente uniquement à Brustlein .....	p.13
<i>zoom sur les bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.2</i> .....	p.14
communes comptant des quartiers de cat.3 : une forte croissance des bénéficiaires de minima sociaux à Kingersheim et Wittenheim .....	p.15
<i>zoom sur les bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.3</i> .....	p.16
quartiers de catégorie 1 : les allocataires à bas revenus sont un peu moins nombreux.....	p.17
quartiers de catégorie 2 : une légère augmentation des allocataires à bas revenus à Brustlein.....	p.18
communes comptant des quartiers de cat.3 : les allocataires à bas revenus sont plus nombreux.....	p.19
<b>Analyse de l'évolution des revenus</b>	
quartiers de catégorie 1 : des ménages plus pauvres aux Coteaux et à Briand-Franklin.....	p.20
quartiers de catégorie 2 : .....	p.21
communes comptant des quartiers de cat.3 : des ménages plus riches qu'à Mulhouse .....	p.22
 <b>Les populations étrangères</b> .....	p.23
<b>Situation au Recensement Général de la Population de 1999</b>	
quartiers de catégorie 1 : .....	p.24
quartiers de catégorie 2 : .....	p.25
communes comptant des quartiers de cat.3 : .....	p.26
<b>Analyse des primo-arrivants signataires du CAI en 2006</b>	
quartiers de catégorie 1 : les primo-arrivants sont majoritairement originaires du Maghreb .....	p.27
quartiers de catégorie 2 : .....	p.29
communes comptant des quartiers de cat.3 : .....	p.30
 <b>Population active et entreprises dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA</b> .....	p.31
<b>La population salariée résidente en 2005</b>	
quartiers de catégorie 1 : une majorité d'ouvriers.....	p.32
quartiers de catégorie 2 : une majorité d'ouvriers...surtout dans la ZUS Thur et Markstein .....	p.33
communes comptant des quartiers de cat.3 : une forte majorité d'ouvrier à Staffelfelden .....	p.34
<b>Analyse de l'évolution des demandeurs d'emploi</b>	
quartiers de catégorie 1 : forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi.....	p.35
<i>zoom sur les demandeurs d'emploi de catégorie 1 dans les quartiers de cat.1</i> .....	p.36
quartiers de catégorie 2 : la hausse du nombre de demandeurs d'emploi continue à Brustlein .....	p.38
<i>zoom sur les demandeurs d'emploi de catégorie 1 dans les quartiers de cat.2 en 2006</i> .....	p.39
communes comptant des quartiers de cat.3 : forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi entre 2000 et 2006 malgré une récente baisse .....	p.41
<i>zoom sur les demandeurs d'emploi de catégorie 1 dans les communes comptant des quartiers de cat.3</i> .....	p.42

**Analyse de l'évolution du nombre et de l'âge moyen des entreprises**

quartiers de catégorie 1 : un nombre d'entreprises en augmentation.....	p.43
<i>zoom sur l'âge moyen des établissements dans les quartiers de cat.1</i> .....	p.44
quartiers de catégorie 2 : un nombre d'entreprises en augmentation... sauf dans la ZUS Thur-Markstein.....	p.45
<i>zoom sur l'âge moyen des établissements dans les quartiers de cat.2</i> .....	p.46
communes comptant des quartiers de cat.3 : augmentation régulière du nombre d'entreprises.....	p.47
<i>zoom sur l'âge moyen des établissements dans les quartiers de cat.3</i> .....	p.48

**Evolutions de la délinquance dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA ..... p.49****Analyse de l'évolution de la délinquance**

quartiers de catégorie 1 : une baisse encourageante de la délinquance.....	p.50
<i>zoom sur la délinquance de proximité dans les quartiers de cat.1</i> .....	p.51
<i>zoom sur les violences urbaines dans les quartiers de cat.1</i> .....	p.52
quartiers de catégorie 2 : .....	p.53
<i>zoom sur la délinquance de proximité dans les quartiers de cat.2</i> .....	p.54
<i>zoom sur les violences urbaines dans les quartiers de cat.2</i> .....	p.55

**Education et réussite scolaire dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA ..... p.57**

quartiers mulhousiens : des enseignants plus jeunes et moins expérimentés .....	p.58
quartiers mulhousiens : des effectifs en baisse dans les collèges et une surreprésentation d'élèves issus de milieux défavorisés.....	p.59
<i>zoom sur le taux de retard en 6° et le taux d'accès au Diplôme National du Brevet dans les collèges publics de Mulhouse</i> .....	p.60
<i>zoom sur les résultats des évaluations en français et en maths des élèves de 6° des collèges publics de Mulhouse</i> .....	p.61
autres quartiers du CUCS de la CAMSA : des effectifs stables dans les collèges .....	p.62
<i>zoom sur le taux de retard en 6° et le taux d'accès au Diplôme National du Brevet dans les collèges publics de Mulhouse</i> .....	p.60
<i>zoom sur les résultats des évaluations en français et en maths des élèves de 6° des collèges publics de Mulhouse</i> .....	p.61

# LE CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

## STRATÉGIES TERRITORIALES ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

“Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale est un document d'orientation stratégique qui définit le projet urbain et social à mettre en oeuvre dans les quartiers prioritaires. Il détermine les orientations des politiques publiques élaborées pour réduire les écarts de développement entre les territoires prioritaires et leur environnement. Il vise une meilleure intégration de ces quartiers dans le fonctionnement de la ville et de l'agglomération. Il doit garantir la coordination des politiques publiques participant à la cohésion sociale.”

### Un territoire déséquilibré

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Communauté Urbaine Mulhouse Sud-Alsace (CAMSA) vise à améliorer la cohésion sociale et territoriale de la région mulhousienne. En effet, la région mulhousienne apparaît comme un territoire déséquilibré: “ce sont la ville-centre et dans une moindre mesure les quartiers prioritaires hors Mulhouse qui concentrent les difficultés urbaines et sociales. On note ainsi une aggravation des situations de pauvreté et de précarité, des processus de ségrégation et une augmentation des tensions sociales”. De plus, les écarts entre ces quartiers prioritaires et les autres quartiers de l'agglomération s'accroissent.

Dans ces territoires mais aussi à l'échelle de la région mulhousienne, c'est bien la question de la capacité à “vivre ensemble” qui est posée.



Au sein de l'agglomération mulhousienne, des efforts importants ont de longue date été conduits dans le cadre de la politique de la Ville afin de remédier aux difficultés. Ils n'ont malheureusement pas permis de réduire les écarts avec les autres quartiers de la ville.

### Un projet d'ampleur

Le projet politique s'articule autour de deux enjeux majeurs: d'une part renforcer l'attractivité économique et résidentielle de la ville centre et d'autre part soutenir la cohésion sociale et territoriale à l'échelle des quartiers, de la ville et de l'agglomération. La réduction des inégalités urbaines et sociales entre quartiers constitue une des clés essentielles. Le CUCS de la CAMSA doit donc permettre d'impulser le mouvement de transformation urbaine et sociale et d'enrayer les processus de ségrégation sociale, spatiale et urbaine.

Le CUCS de la CAMSA se décline en 7 objectifs thématiques :



- accompagner les transformations urbaines et contribuer à améliorer la vie quotidienne des habitants, dans l'habitat et dans les espaces publics.
- améliorer les chances d'accès à l'emploi.
- renforcer la citoyenneté et prévenir la délinquance.
- améliorer les chances de réussite éducative et impliquer les jeunes dans la vie des quartiers.
- renforcer et adapter l'accès à la santé.
- lutter contre les discriminations et favoriser l'intégration.
- construire une vision positive et partagée de chaque quartier et favoriser le ré-investissement de l'espace public par les habitants.

### 12 quartiers répartis en 3 catégories

Le Contrat Urbain de Cohésion sociale de la Communauté d'Agglomérations Mulhouse Sud-Alsace (CAMSA) s'applique dans 12 territoires de l'agglomération, dont 7 à Mulhouse. Ces 12 territoires ont été choisis car ils concentrent un niveau de difficulté sociale, économique et urbaine élevé, et ce d'autant plus qu'ils sont mal intégrés au reste de l'agglomération.

Catégorie 1 : les quartiers les plus en difficulté, qui doivent bénéficier du maximum d'efforts des politiques publiques:

- ZUS Brossolette à Mulhouse,
- ZUS Briand-Franklin à Mulhouse,
- ZUS Coteaux à Mulhouse,
- ZUS Drouot à Mulhouse,
- ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert à Mulhouse.

Catégorie 2 : les quartiers où les difficultés sont un peu moins importantes mais pour lesquels la mobilisation de crédits spécifiques et de droit commun reste essentielle:

- ZUS Porte du Miroir à Mulhouse,
- Quartier Brustlein à Mulhouse,
- ZRU Markstein à Wittenheim.

Catégorie 3 : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 doit assurer la transition entre le Contrat de Ville et la sortie des dispositifs contractuels de la Politique de la Ville:

- Kingersheim : quartiers du Béarn et Voie Médiane,
- Lutterbach : quartiers Chevreuils et Hannetons,
- Staffelfelden (quartiers ZEP),
- Wittenheim (Schlucht, Loucheur, Forêt, Bourg et la Roseaie rue de Kingersheim).

# L'OBSERVATOIRE DU CUCS DE LA CAMSA, UN OUTIL POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

La mise en oeuvre de l'Observatoire du CUCS de la CAMSA a été confiée à l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne. La réalisation d'un tel dispositif s'inscrit dans "la tradition" des observatoires des précédents dispositifs de politique de la Ville, comme l'Observatoire des quartiers du Grand Projet de Ville ou l'Observatoire du Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne.

## Un outil de connaissance et d'expertise de l'évolution des territoires

L'observation des quartiers concernés par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la CAMSA n'a de sens que si elle va au-delà de la simple analyse territoriale des évolutions de indicateurs sélectionnés. En effet, il est indispensable d'être toujours en capacité de repositionner l'évolution sociale, démographique, économique,... du quartier dans son contexte géographique, dans son environnement immédiat mais aussi à des échelles territoriales plus larges: la Ville, l'Agglomération, le bassin de vie.

C'est dans cette mise en perspective que l'observation infra-communale prend tout son sens. C'est seulement dans cette mise en perspective que l'observation infra-communale peut être considérée comme la première étape d'une évaluation de la politique publique.

## L'observation, fondement de l'évaluation

Selon le Conseil National de l'Évaluation, "les principales exigences et préoccupations qui doivent impérativement être prises en compte dans une démarche d'évaluation peuvent être résumées en deux points :

- l'ambition de mesurer, ou du moins d'apprécier le plus objectivement possible, les effets de la politique évaluée sur la société, et/ou de comprendre les logiques de son fonctionnement ;
- le souci d'aider le commanditaire politique (et, au delà, l'ensemble des lecteurs du rapport d'évaluation) à porter un jugement de valeur sur la politique évaluée (sur l'atteinte de ses objectifs et, éventuellement,

## ■ ZOOM SUR EVALUATION DES CUCS

*sur leur validité ; sur son efficacité, son efficience, sa cohérence, etc...)."*

L'observation, et a fortiori l'observation statistique basée au maximum sur le suivi de série longues, est donc bien l'outil de base pour une bonne évaluation de la politique publique.



# ARCHITECTURE DE L'OBSERVATOIRE

## DES INDICATEURS DE CONTEXTE

L'observatoire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Communauté d'Agglomérations Mulhouse Sud-Alsace doit s'inscrire dans la tradition des observatoires infra communaux qu'a déjà réalisés l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne.

### Un traitement statistique des données

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne dispose d'un Centre de Ressources pour ses partenaires dans le cadre d'une mutualisation des moyens. Mise en place depuis plusieurs années, la base d'informations statistiques permet une connaissance approfondie des dynamiques territoriales en proposant une couverture géographique élargie, une couverture chronologique étendue mais aussi une approche multithématique.

L'Observatoire du CUCS s'appuie donc sur les données statistiques issues du Centre de Ressources. Cependant, l'observation purement statistique n'est pertinente qu'à la condition d'être accompagnée d'une analyse territoriale forte. Il comprend aussi un des expertises



pour mieux comprendre les évolutions des quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA.

### Une expertise spécifique au dispositif

La «volonté de connaître» les évolutions sociales, économiques et urbaines des quartiers prioritaires passe par la volonté d'avoir à sa disposition un outil permettant de donner du sens à l'analyse de ces variations en les confrontant aux variations observées à d'autres échelles. Cet outil se doit aussi d'être un moyen de procéder éventuellement à un réajustement du programme.

### Un Observatoire "à géométrie variable"

L'observation se base donc sur une batterie de 27 indicateurs. Cependant, en raison des fortes différences de traitement existant entre les territoires concernés, il est difficile d'envisager une observation fine et en profondeur pour chaque quartier prioritaire concerné. Ainsi, l'observatoire cherchera en priorité à analyser les 5 quartiers de catégorie 1.



Les quartiers de cat. 2 et 3 seront aussi traités aussi précisément que le permettra la disponibilité des sources statistiques. Ainsi, ce problème de disponibilité nous contraindra à analyser le quartier Thur à Wittenheim en prenant les données de la ZUS Thur et Markstein, qui se trouve sur les communes de Wittenheim et de Wittelsheim. De même, les quartiers de cat.3 sont trop petits et donc soumis aux règles du secret statistique. Nous avons choisi de procéder à une analyse des 27 indicateurs à l'échelle des communes concernées (Kingersheim, Lutterbach, Staffelfelden et Wittenheim).

### 27 indicateurs pour une meilleure connaissance des territoires

L'Observatoire est basé sur le suivi et l'analyse de 27 indicateurs répartis en 5 grands thèmes

#### Evolution socio-économique des quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- nombre d'allocataires de la CAF,
- nombre de bénéficiaires du RMI,
- nombre de bénéficiaires de minima sociaux,
- nombre d'allocataires CAF à bas revenus,
- nombre de foyers fiscaux et d'unités de consommation,
- revenu fiscal médian par unité de consommation,
- part des ménages non imposés,

#### Les populations étrangères :

- situation au Recensement Général de la Population de 1999,
- données sur les primo-arrivants,

#### Population active et entreprises dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- population salariée résidente en 2005,
- nombre de chômeurs,
- nombre de chômeurs de cat.1,
- nombre de chômeurs de cat.1 de moins de 25 ans,
- répartition des chômeurs de cat.1 par sexe,
- répartition des chômeurs de cat.1 par niveau de formation,
- répartition des chômeurs de cat.1 par niveau de qualification.
- évolution du nombre d'entreprises.

#### Evolution de la délinquance dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- nombre de faits de délinquance constatés,
- taux de délinquance,
- délinquance de proximité
- faits de violences urbaines.

#### Education et réussite scolaire dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA :

- proportion d'enseignants de moins de 30 ans dans les ZUS concernées,
- proportion d'enseignants en poste depuis moins de 2 ans dans les ZUS concernées,
- résultats des évaluations français/maths en 6<sup>e</sup>,
- taux de retard en 6<sup>e</sup>,
- taux d'accès au Diplôme National du Brevet,
- proportion d'élèves issus des catégories défavorisées.





## ÉVOLUTIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

ÉVOLUTIONS DES ALLOCATIONS CAF  
ÉVOLUTIONS DES REVENUS FISCAUX



# QUARTIERS DE CATÉGORIE 1

## UNE ÉROSION NOTABLE DES ALLOCATAIRES DE LA CAF

Evolution des allocataires mulhousiens de la CAF dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

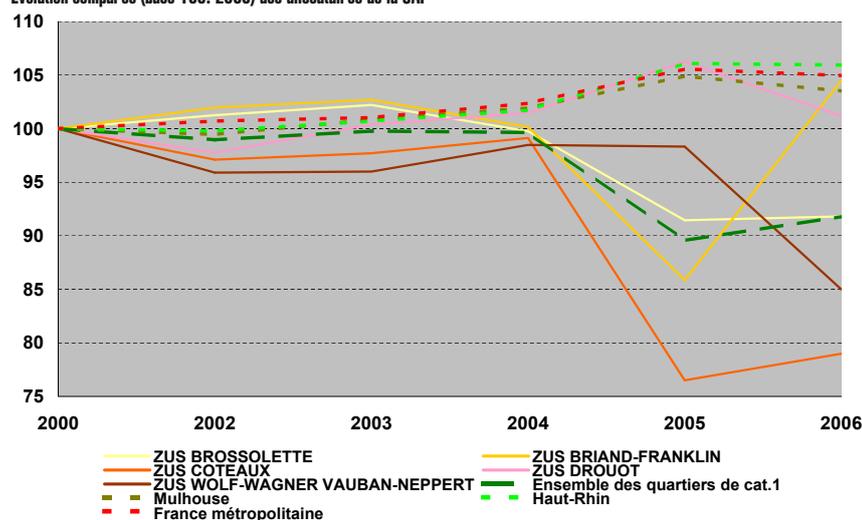
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Evol 2000/2006
ZUS BROSSOLETTE	1 672	nr	1 693	1 709	1 668	1 529	1 535	-8,9%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	2 490	nr	2 539	2 557	2 494	2 138	2 602	4,3%
ZUS COTEAUX	2 175	nr	2 112	2 125	2 156	1 664	1 718	-26,6%
ZUS DROUOT	1 025	nr	1 002	1 029	1 040	1 089	1 037	1,2%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	1 973	nr	1 892	1 894	1 943	1 940	1 677	-17,7%
Ensemble des quartiers de cat.1	9 335	nr	9 238	9 314	9 301	8 360	8 569	-8,9%
MULHOUSE	24 069	23 727	23 938	24 273	24 535	25 250	24 914	3,4%
CAMSA	31 478	31 027	31 299	31 765	32 036	33 104	32 823	4,1%
Pays de la Région Mulhousienne	41 238	40 760	40 971	41 506	41 828	43 381	43 113	4,3%
HAUT-RHIN	99 326	98 857	99 125	100 026	101 035	105 376	105 227	5,6%
ALSACE	258 684	258 931	261 419	263 180	268 375	279 541	279 054	7,3%
France métropolitaine	9 779 408	9 779 717	9 848 459	9 880 694	10 011 168	10 324 249	10 263 465	4,7%

Source : Fichiers CAF68/2000-2006

Les allocations CAF peuvent autant être des allocations logement (ex: APL) que des minima sociaux (ex: RMI) ou des allocations familiales.

En 2000, un peu moins de 39% des allocataires mulhousiens de la CAF étaient domiciliés dans les quartiers de cat.1. Cette part est passée à 34% environ en 2006, alors que dans la même période le nombre total d'allocataires de la CAF à Mulhouse a augmenté de 3,5%. On peut donc parler d'une baisse de la concentration des populations fragiles dans les quartiers de cat.1. Ce phénomène s'accompagne néanmoins d'une dispersion des populations fragiles à l'échelle des autres quartiers de Mulhouse.

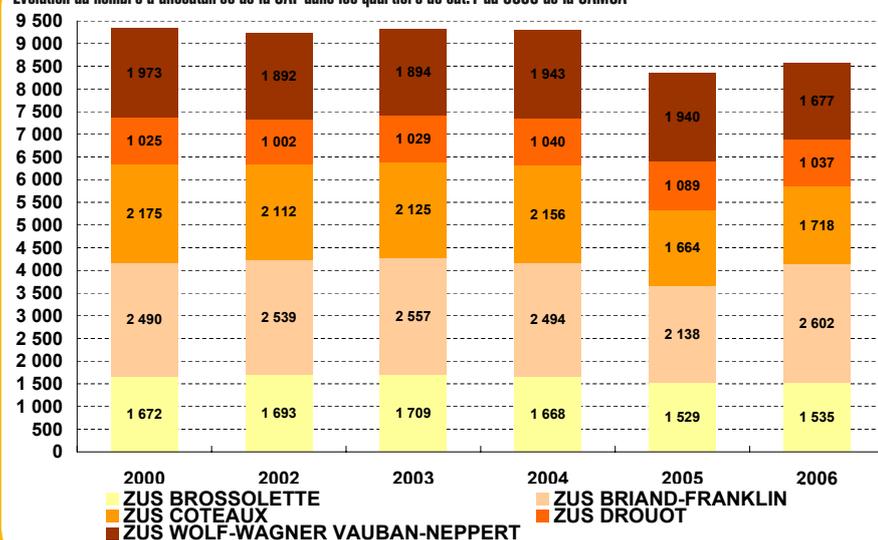
Evolution comparée (base 100: 2000) des allocataires de la CAF



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

En 2006 en France, et pour la première fois depuis 1998, le nombre d'allocataires de la CAF a baissé. Cette baisse a deux explications: la non-revalorisation des barèmes de calcul des allocations logement en 2005 et, dans une moindre mesure, par la baisse du nombre de bénéficiaires du RMI.

Evolution du nombre d'allocataires de la CAF dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

L'érosion des allocataires de la CAF ne concerne pas tous les quartiers. On observe de fortes différences des évolutions suivant les quartiers.

# QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

## UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES ALLOCATAIRES DE LA CAF

Les données détaillées issues de la CAF ne sont disponibles que depuis 2005 pour la ZUS Thur et Markstein.

A l'image de la majorité des ZUS mulhousiennes de catégorie 1, la ZUS Porte du Miroir a connu une forte érosion de ses allocataires CAF. En revanche, le quartier Brustlein a connu une légère augmentation de ses allocataires CAF.

Evolution des allocataires de la CAF dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

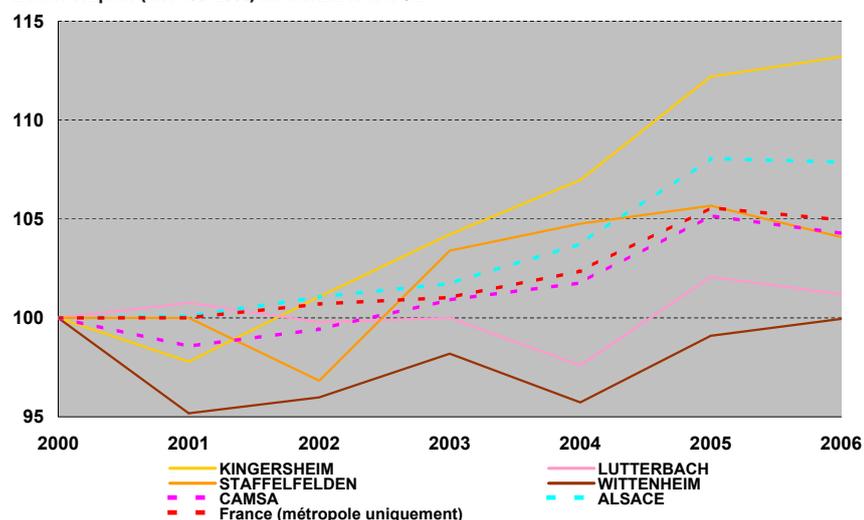
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution 2000/2006
ZUS PORTE DU MIROIR	974	nr	853	881	895	1160	842	-13,6%
QUARTIER BRUSTLEIN	861	nr	nr	895	867	895	889	3,3%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	nr	nr	nr	nr	nr	375	361	nr
Ensemble des quartiers de cat.2	nr	nr	nr	nr	nr	2 430	2 092	nr
CAMSA	31 478	31 027	31 299	31 765	32 036	33 104	32 823	4,1%
Pays de la région mulhousienne	41 238	40 760	40 971	41 506	41 828	43 381	43 113	4,3%
HAUT-RHIN	99 326	98 857	99 125	100 026	101 035	105 376	105 227	5,6%
ALSACE	258 684	258 931	261 419	263 180	268 375	279 541	279 054	7,3%
France métropolitaine	9 779 408	9 779 717	9 848 459	9 880 694	10 011 168	10 324 249	10 263 465	4,7%

Source : Fichiers CAF68/2000-2006

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 3

### UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DES ALLOCATAIRES DE LA CAF

Evolution comparée (base 100: 2000) des allocataires de la CAF

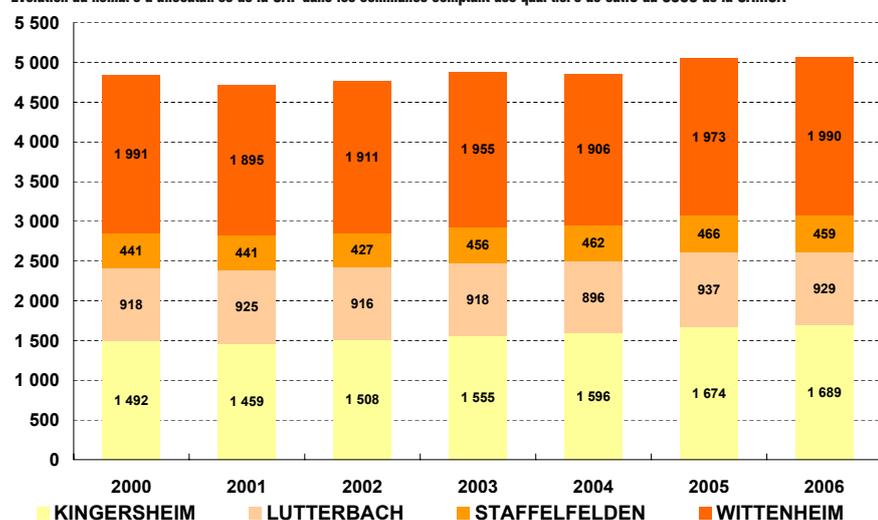


Source : Fichiers CAF68/2000-2006

Lutterbach et Staffelfelden suivent l'évolution nationale.

Les évolutions sont en revanche différentes à Kingsheim et Wittenheim: la première a connu dans la période une croissance ininterrompue de ses allocataires CAF tandis que la deuxième, après de nombreuses variations, revient en 2006 au niveau de 2000.

Evolution du nombre d'allocataires de la CAF dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

L'augmentation des allocataires de la CAF ne concerne pas les communes de la même manière.

Evolution de la population des communes comptant des les quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

	population au RGP 1999	population au recensement provisoire	Taux d'évolution
KINGERSHEIM	11 957	13 400	12,1%
LUTTERBACH	5 559	6 070	9,2%
STAFFELFELDEN	3 553	3 579	0,7%
WITTENHEIM	15 022	14 600	-2,8%

Source : INSEE

Ces évolutions peuvent paraître logiques au regard des évolutions des populations de ces communes.

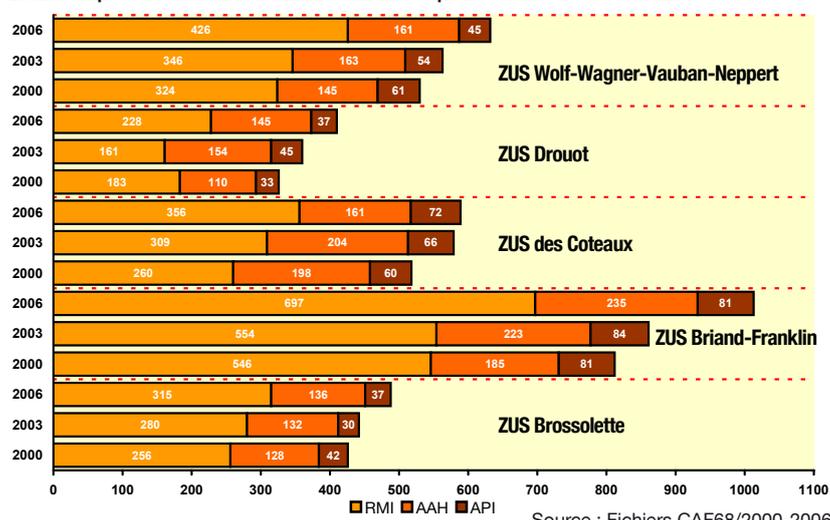
# QUARTIERS DE CATÉGORIE 1

## UNE FORTE CROISSANCE DES BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX

L'évolution des bénéficiaires de minima sociaux dépend très largement de l'évolution des bénéficiaires du RMI, qui représentent en moyenne 60% des bénéficiaires de minima sociaux.

Les bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés représentent eux en moyenne un peu moins de 30% des bénéficiaires de minima sociaux. Contrairement au revenu minimum d'insertion (RMI), la croissance du nombre de bénéficiaires de l'AAH est tendancielle et semble peu sensible aux fluctuations conjoncturelles. L'AAH se caractérise en effet par un niveau d'entrée stable mais surtout par un niveau de sortie faible. A l'échelle nationale, 70% des bénéficiaires de l'AAH sont des personnes isolées.

Evolution comparée des bénéficiaires de minima sociaux dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



### Paroles d'experts:

Françoise COULOT (Ville de Mulhouse)?  
Dominique ANSTETT (CAF)?  
Un représentant de la MDPH?

### Définition des 3 minima sociaux

L'objectif des minima sociaux est de garantir un revenu minimum à des personnes se trouvant dans des situations sociales fragiles (chômage, monoparentalité, handicap).

**Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) :** Le RMI a été créé en 1988 dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté. C'est une allocation gérée par les conseils généraux et versée par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA), aux personnes en âge de travailler (26/60 ans, sauf cas particuliers), sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond fixé par décret. L'allocation est égale à la différence entre le montant du RMI correspondant à la situation personnelle du demandeur et les ressources perçues au cours des trois mois précédents. Le RMI est versé par la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée initiale de 3 mois. Ensuite, la Caisse adresse à l'allocataire, tous les trois mois, une déclaration pour connaître les ressources et recalculer le montant de l'allocation.

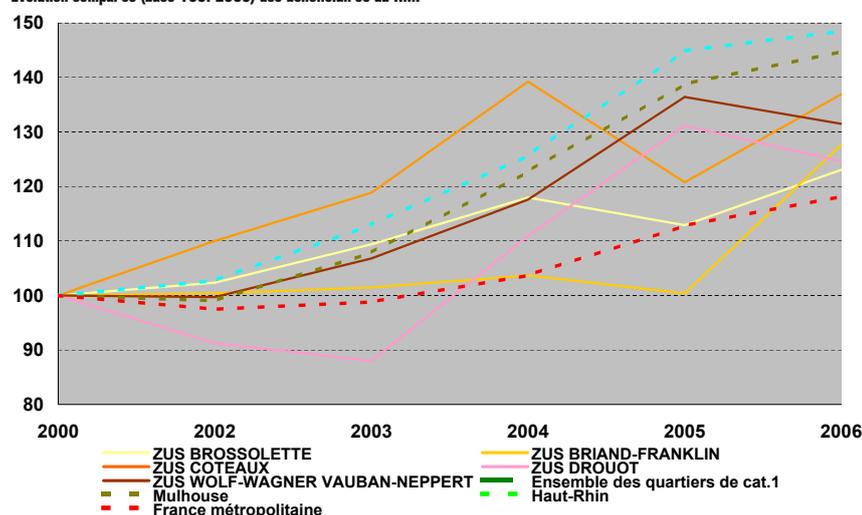
**L'Allocation Parent Isolé (API) :** pour bénéficier de cette allocation, il faut être veuf, divorcé, séparé ou célibataire ne vivant pas maritalement. L'API s'adresse également aux femmes enceintes ayant des revenus modestes. Pour l'obtenir, il est nécessaire d'en faire la demande à la CAF dans les 6 mois qui suivent la situation qui a provoqué l'isolement. Un parent est considéré comme isolé dès lors qu'il élève seul un enfant. L'API est versée dès le mois de la demande et ce jusqu'à ce que le plus jeune enfant ait trois ans. Si tous les enfants dépassent cet âge, l'API est allouée pendant 12 mois. Le montant de l'API est égal à la différence entre le maximum de cette allocation et le total des ressources du parent. La moyenne des revenus des trois derniers mois doit être inférieure à 561,18 euros. Pour les calculer, la CAF prend en compte tous les revenus perçus tels que les prestations

**L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) :** cette aide est versée aux personnes dont le taux d'incapacité (Cdaph ou COTOREP) est au moins égal à 80% (une personne ayant un taux d'incapacité inférieur peut, sous certaines conditions, bénéficier de l'AAH). L'aide est soumise à un plafond de ressource et se calcule en fonction des revenus déclarés. Le montant maximal de l'AAH en 2008 est de 628,1 euros par mois. Des compléments de ressource et une majoration pour la vie autonome peuvent, selon certains critères, être attribués en complément de l'AAH.

## ZOOM SUR...

## LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI DANS LES QUARTIERS DE CAT.1

Evolution comparée (base 100: 2000) des bénéficiaires du RMI



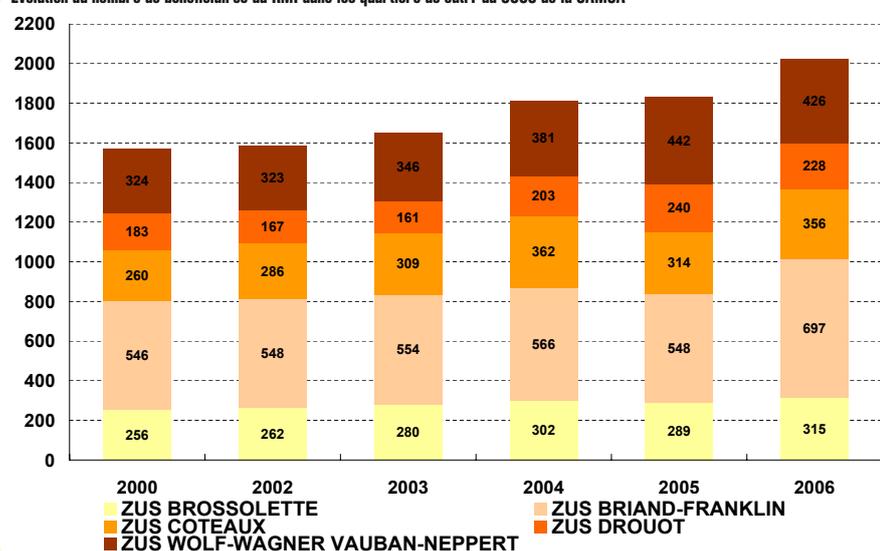
Source : Fichiers CAF68/2000-2006

Evolution de la part des bénéficiaires mulhousiens du RMI habitant dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	2000	2002	2003	2004	2005	2006
ZUS BROSSOLETTE	8,3%	8,5%	9,1%	9,8%	9,4%	10,3%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	17,8%	17,9%	18,1%	18,5%	17,9%	22,7%
ZUS COTEAUX	8,5%	9,3%	10,1%	11,8%	10,2%	11,6%
ZUS DROUOT	6,0%	5,4%	5,3%	6,6%	7,8%	7,4%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	10,6%	10,5%	11,3%	12,4%	14,4%	13,9%
Ensemble des quartiers de cat.1	51,2%	52,2%	49,9%	48,2%	43,1%	45,6%

Source : Fichiers CAF68/2000-2006

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

L'évolution des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion est un indicateur de fragilité sociale très intéressant. En effet, le RMI est une allocation différentielle versée aux personnes en âge de travailler (26/60 ans, sauf cas particuliers), sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond fixé par décret (voir l'évolution des plafonds par situation familiale en annexes).

A l'échelle nationale, l'amélioration de la situation sur le marché du travail depuis plus d'un an explique en grande partie la diminution du nombre d'allocataires du RMI en 2006. Les quartiers qui connaissent une augmentation récente du nombre de bénéficiaires du RMI (Drouot, Briand-Franklin et Brossolette) méritent donc une attention particulière.

Comme pour l'ensemble des allocataires de la CAF, les bénéficiaires du RMI se concentrent moins dans les quartiers de cat.1. En 2000, la moitié (51,2%) des rmistes mulhousiens étaient domiciliés dans les quartiers de cat.1. En 2006, moins de la moitié (45,6%) des rmistes mulhousiens habitaient dans les quartiers de cat.1.

La croissance des bénéficiaires du RMI concerne tous les quartiers de cat.1. Cette croissance a plusieurs causes: la mauvaise santé économique de la région mulhousienne a généré une dégradation du marché du travail, une augmentation du taux de chômage (voir infra) et donc une croissance du nombre de bénéficiaires du RMI. De plus, le régime d'assurance-chômage a été durci en 2003: les durées d'indemnisation ont été réduites, ce qui a eu pour effet de voir basculer de nombreux chômeurs en fin de droits vers le RMI. En effet, la réforme décidée fin 2002 s'est appliquée aux personnes entrées au chômage à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

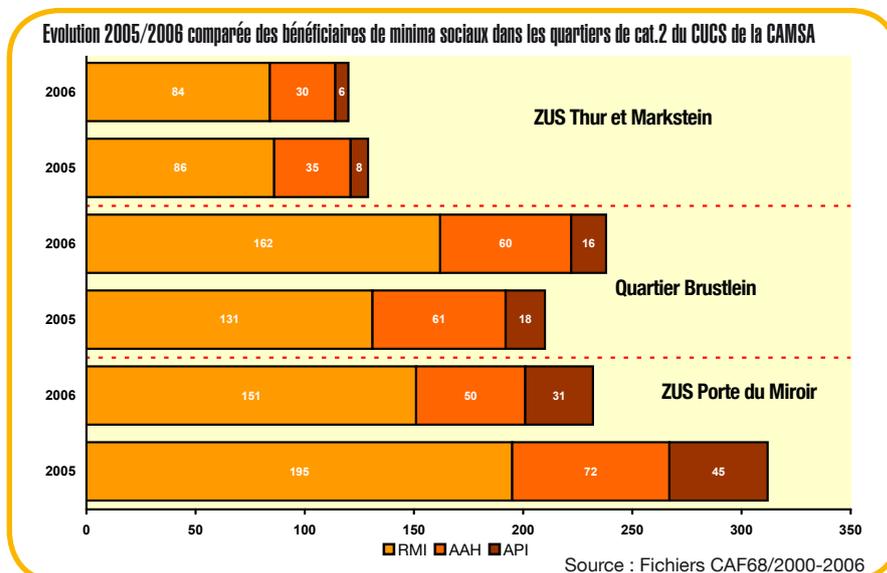
## QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

### LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX AUGMENTE UNIQUEMENT À BRUSTLEIN

Les données détaillées issues de la CAF ne sont disponibles que depuis 2005 pour la ZUS Thur et Markstein.

L'évolution des bénéficiaires de minima sociaux dépend très largement de l'évolution des bénéficiaires du RMI, qui représentent en moyenne 66% des bénéficiaires de minima sociaux dans les quartiers de catégorie 2.

On notera aussi la forte représentation des bénéficiaires de l'API parmi l'ensemble des bénéficiaires de minima sociaux dans la ZUS Porte du Miroir (13,4% en 2006 contre 9,9% à Mulhouse).



## ZOOM SUR...

### LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI DANS LES QUARTIERS DE CAT.2

Evolution comparée du nombre de bénéficiaires mulhousiens du RMI dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

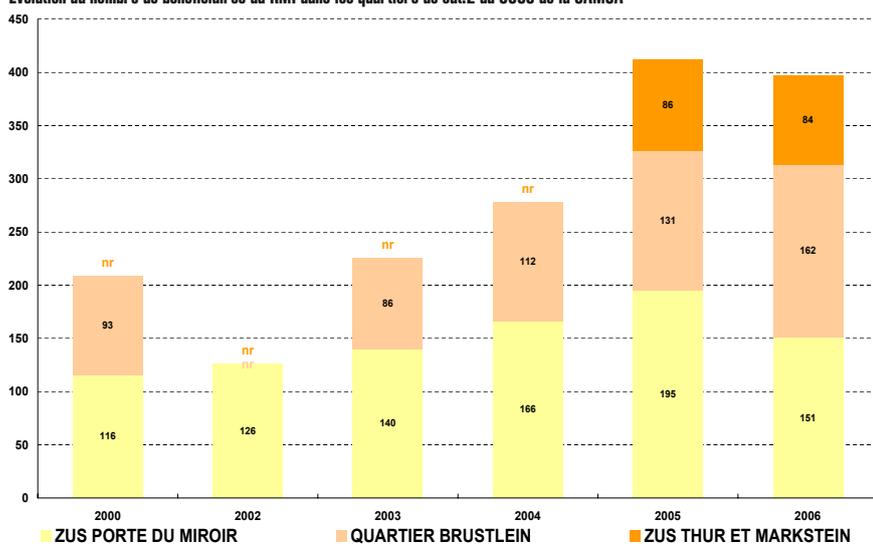
	2000	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution 2000/2006
ZUS PORTE DU MIROIR	116	126	140	166	195	151	30,2%
QUARTIER BRUSTLEIN	93	nr	86	112	131	162	74,2%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	nr	nr	nr	nr	86	84	nr
Ensemble des quartiers de cat.2	nr	nr	nr	nr	412	397	nr
Mulhouse	3 066	3 036	3 307	3 763	4 255	4 438	44,7%
CAMSA	3 491	3 484	3 784	4 251	4 835	5 081	45,5%
Pays de la Région Mulhousienne	3 857	3 872	4 176	4 721	5 404	5 723	48,4%
Haut-Rhin	6 191	6 235	6 956	7 850	9 378	9 831	58,8%
France métropolitaine	940 587	929 268	975 272	1 061 005	1 111 374	1 101 372	17,1%

Source : Fichiers CAF68/2000-2006

Les données détaillées issues de la CAF ne sont disponibles que depuis 2005 pour la ZUS Thur et Markstein.

La croissance des bénéficiaires du RMI concerne tous les quartiers de cat.2. Cependant, cette hausse est particulièrement forte et continue dans le quartier Brustlein. On note en revanche une baisse récente du nombre de bénéficiaires du RMI dans la ZUS Porte du Miroir.

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



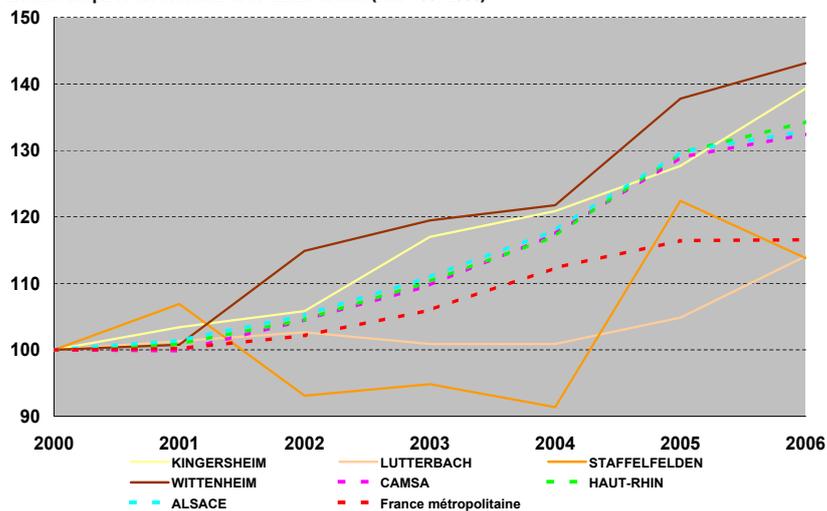
Source : Fichiers CAF68/2000-2006

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 3

### UNE FORTE CROISSANCE DES BÉNÉFICIAIRES DES MINIMA SOCIAUX À WITTENHEIM ET KINGERSHEIM

Les communes de Wittenheim et Kingersheim se distinguent par une croissance forte de leur nombre de bénéficiaires de minima sociaux, croissance supérieure à celle observée à l'échelle de la CAMSA. En revanche, Staffelfelden et Lutterbach connaissent des évolutions bien différentes: si la croissance est linéaire à Lutterbach, elle est très heurtée à Staffelfelden.

Evolution comparée des bénéficiaires de minima sociaux (base 100: 2000)



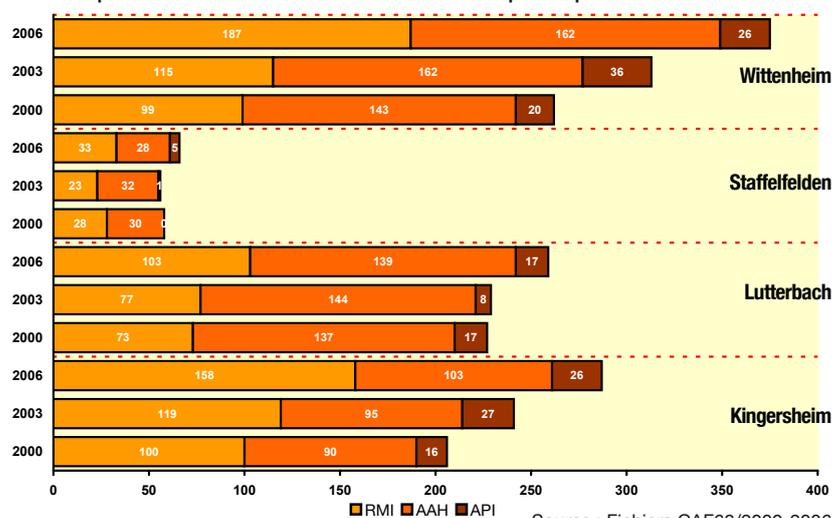
Source : Fichiers CAF68/2000-2006

Dans les communes comptant des quartiers de cat.3, l'évolution des bénéficiaires de minima sociaux dépend majoritairement de l'évolution des bénéficiaires de l'AAH, qui représentent en moyenne 45% à 50% des bénéficiaires de minima sociaux.

En France, au 31 décembre 2006, 745 000 personnes bénéficiaient de l'Allocation Adulte Handicapé. Les bénéficiaires de l'AAH n'exercent pas d'activité professionnelle et 60 % d'entre eux ne vivent que des prestations sociales. Le revenu médian annuel des bénéficiaires de l'AAH atteint 7 050 euros. Cette population est en général très éloignée du marché de l'emploi.

La surreprésentation des allocataires de l'AAH dans les communes comptant des quartiers de cat.3 par rapport à la situation mulhousienne réside aussi dans la présence d'établissements pour adultes handicapés, notamment à Wittenheim et Kingersheim.

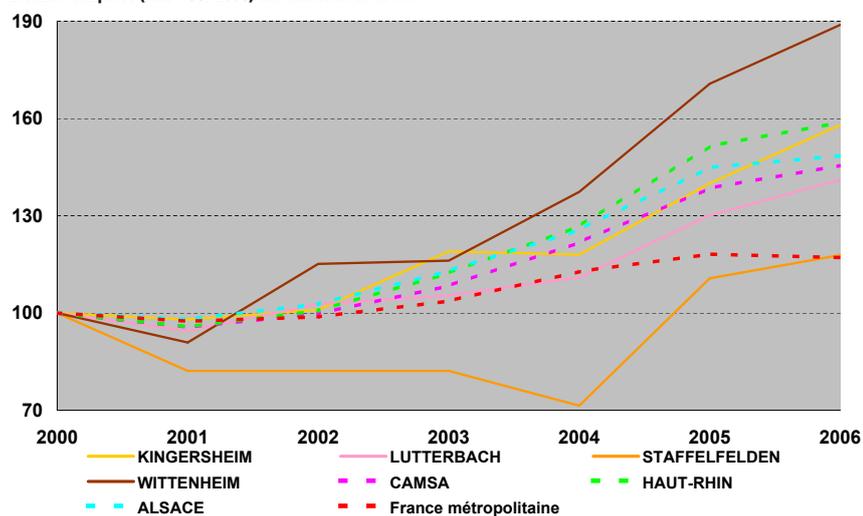
Evolution comparée des bénéficiaires de minima sociaux dans communes comptant des quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

## ZOOM SUR... LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI DANS LES QUARTIERS DE CAT.3

Evolution comparée (base 100: 2000) des bénéficiaires du RMI



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

La tendance nationale récente évoquée lors de l'analyse des quartiers de cat.1 n'a qu'une répercussion très faible dans les communes.

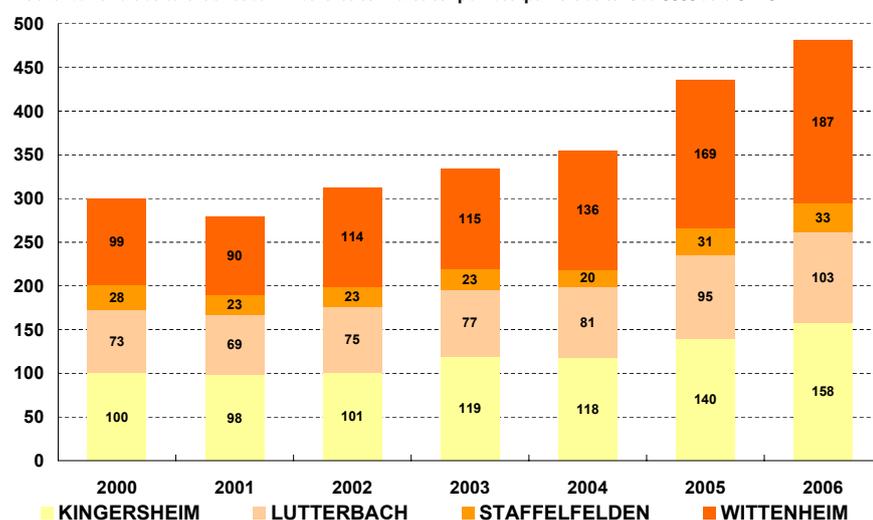
Evolution de la part des bénéficiaires du RMI parmi les allocataires CAF dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
KINGSERSHEIM	6,7%	6,7%	6,7%	7,7%	7,4%	8,4%	9,4%
LUTTERBACH	8,0%	7,5%	8,2%	8,4%	9,0%	10,1%	11,1%
STAFFELFELDEN	6,3%	5,2%	5,4%	5,0%	4,3%	6,7%	7,2%
WITTENHEIM	5,0%	4,7%	6,0%	5,9%	7,1%	8,6%	9,4%
Mulhouse	12,7%	12,4%	12,7%	13,6%	15,3%	16,9%	17,8%
CAMSA	11,1%	10,8%	11,1%	11,9%	13,3%	14,6%	15,5%
Pays de la région mulhousienne	9,4%	9,1%	9,5%	10,1%	11,3%	12,5%	13,3%
Haut-Rhin	6,2%	6,0%	6,2%	7,0%	7,8%	8,9%	9,3%
Alsace	6,9%	6,7%	6,9%	7,6%	8,3%	9,2%	9,5%
France métropolitaine	9,6%	9,4%	9,4%	9,9%	10,6%	10,8%	10,7%

Source : Fichiers CAF68/2000-2006

La croissance des bénéficiaires du RMI concerne, à des vitesses différentes, toutes les communes comptant des quartiers de cat.3.

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

# QUARTIERS DE CATÉGORIE 1

## LES ALLOCATAIRES À BAS REVENUS SONT UN PEU MOINS NOMBREUX

Le seuil de bas revenus est un niveau de revenus disponibles bruts mensuel (avant impôts), établi sur la base de la demi-médiane des revenus déclarés à l'Enquête Budget de famille, la dernière réactualisation datant de l'enquête 1994. Depuis cette dernière réactualisation, ce seuil suit l'évolution du revenu disponible brut par habitant des Comptes Nationaux. Ce seuil est calculé sur une population spécifique dite population de référence, qui exclut les étudiants, et les allocataires de 65 ans et plus

Seuil de bas revenus par unité de consommation

2000	2003	2006
643,18 €	718,97 €	771,47 €

L'évolution du nombre d'allocataires CAF à bas revenus est corrélée à l'évolution de l'ensemble des allocataires CAF. La baisse généralisée observée en 2005 s'explique dans la même logique par la non-revalorisation des plafonds de ressource, qui a fait baisser mécaniquement le nombre d'allocataires CAF.

Les allocataires CAF à bas revenus sont de plus en plus nombreux à Mulhouse mais se concentrent moins dans les quartiers de cat.1. En 2000, 52% des allocataires CAF mulhousiens à bas revenus étaient domiciliés dans les quartiers de cat.1. Ils sont 42,4% en 2006. Dans le même temps, le nombre d'allocataires CAF à bas revenus vivant à Mulhouse a augmenté de 17%. Ce phénomène est sans doute encore une fois révélateur d'une dispersion de la précarité à l'échelle des autres quartiers de Mulhouse.

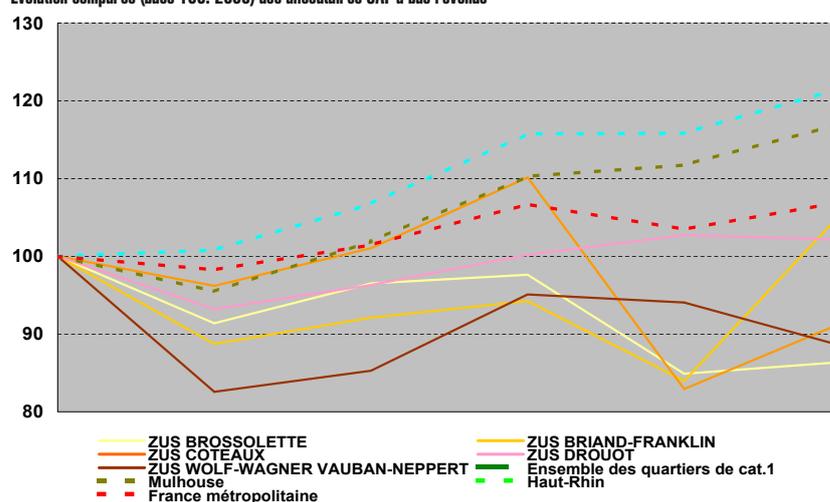
### Paroles d'experts : l'essentiel - CNAF - Janvier 2003

François BIHLER/Julien DAMON

"La notion de bas revenus (ou de pauvreté monétaire) ne se résume absolument pas aux minima sociaux. Par ailleurs, près de la moitié des allocataires à bas revenus ne bénéficie pas d'un des trois minima sociaux gérés par les CAF. L'autre moitié de la population des allocataires à bas revenus rassemble des allocataires très divers en termes de structure familiale et de logement (travailleurs pauvres, familles monoparentales). Les prestations logement jouent, d'ailleurs, un rôle crucial en matière d'entrée et de sortie dans les situations de bas revenus. Les allocataires à bas revenus se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis des prestations qui représentent, en moyenne, 60 % de leurs revenus.

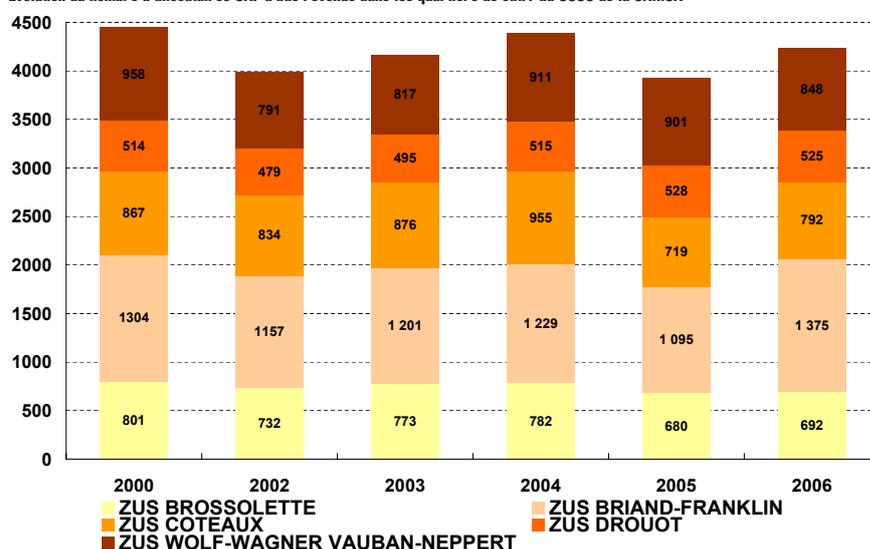
Le phénomène de pauvreté monétaire est plus souvent urbain. Le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de bas revenus atteint 14,8 % dans les pôles urbains et même 19,5 % dans les villes centres des pôles urbains de province. Les banlieues sont plutôt moins affectées que leur centre. Plus on s'éloigne des centres, plus le pourcentage de bas revenus diminue pour afficher les plus faibles valeurs dans les communes périurbaines."

Evolution comparée (base 100: 2000) des allocataires CAF à bas revenus



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

Evolution du nombre d'allocataires CAF à bas revenus dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

### UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DES ALLOCATAIRES À BAS REVENUS À BRUSTLEIN

Evolution comparée des allocataires CAF à bas revenus dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

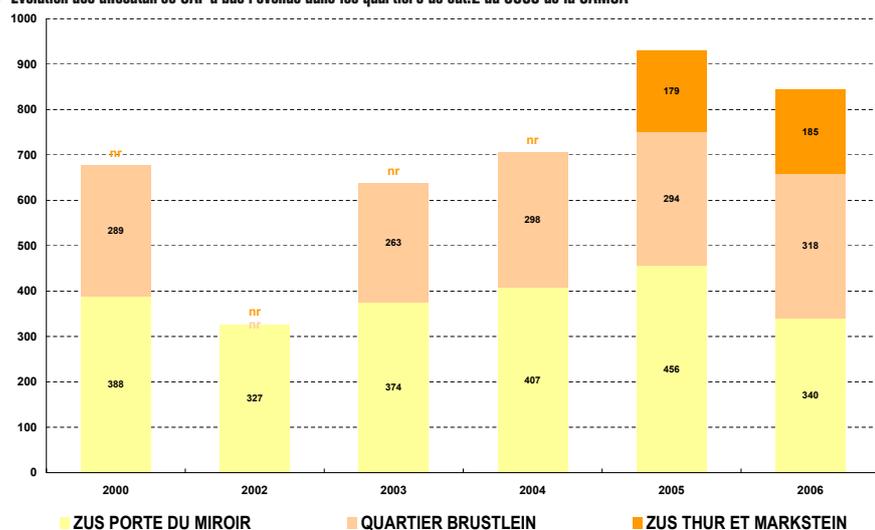
	2000	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution 2000/2006
ZUS PORTE DU MIROIR	388	327	374	407	456	340	-12,4%
QUARTIER BRUSTLEIN	289	nr	263	298	294	318	10%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	nr	nr	nr	nr	179	185	nr
Ensemble des quartiers de cat.2	nr	nr	nr	nr	929	843	nr
Mulhouse	8 522	8 137	8 686	9 398	9 522	9 975	17%
CAMSA	9 904	9 505	10 111	10 906	11 033	11 597	17,1%
Pays de la Région Mulhousienne	11 355	11 009	11 680	12 559	12 757	13 472	18,6%
Haut-Rhin	22 205	21 756	23 018	24 803	24 974	26 437	19,1%
Alsace	57 362	57 816	61 240	66 394	66 439	69 759	21,6%
France métropolitaine	2 645 628	2 599 586	2 684 372	2 822 805	2 737 382	2 830 359	7%

Source : Fichiers CAF68/2000-2006

Les données détaillées issues de la CAF ne sont disponibles que depuis 2005 pour la ZUS Thur et Markstein.

A l'inverse de la plupart des quartiers concernés par le CUCS de la CAMSA, Brustlein a connu une croissance nette des allocataires CAF à bas revenus.

Evolution des allocataires CAF à bas revenus dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



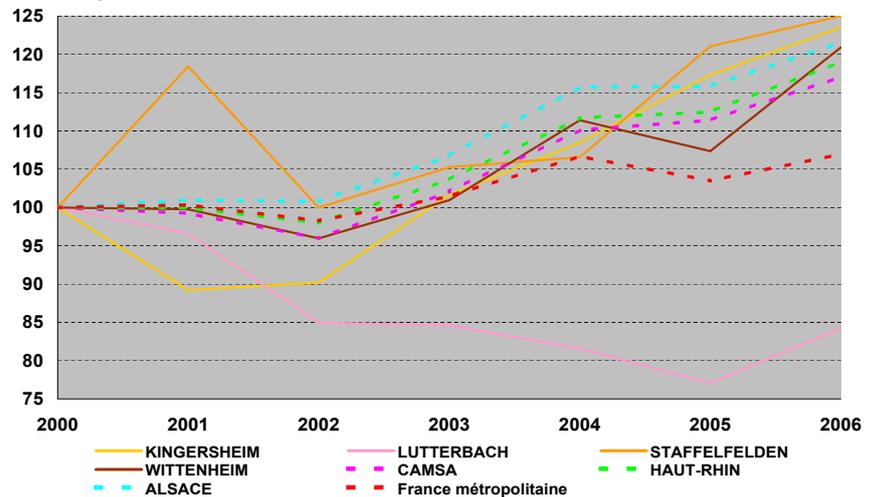
Source : Fichiers CAF68/2000-2006

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 3

### LES ALLOCATAIRES À BAS REVENUS SONT PLUS NOMBREUX

En raison des faibles volumes observés, la croissance du nombre d'allocataires à bas revenus n'est pas linéaire. On peut cependant souligner quelques grandes tendances. Ainsi, leur nombre augmente plus vite à Staffelfelden, à Wittenheim et à Kingersheim qu'à Mulhouse.

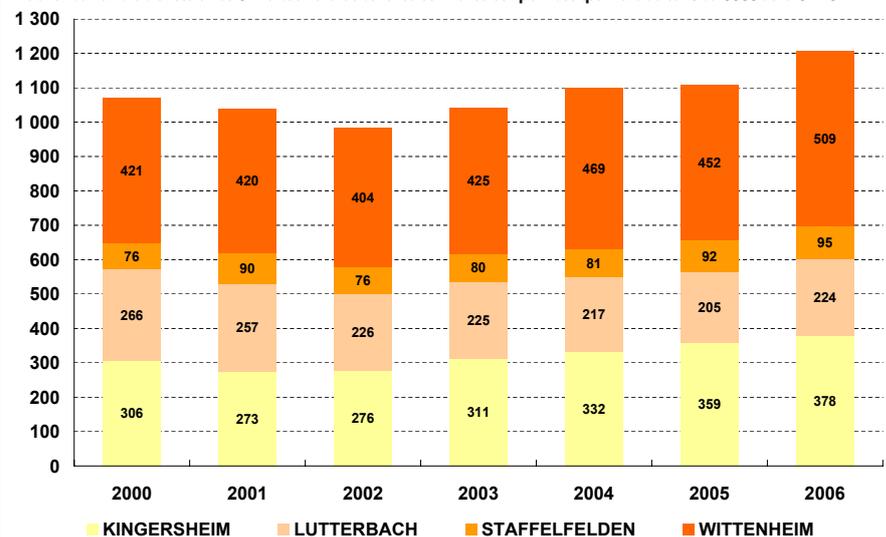
Evolution comparée (base 100: 2000) des allocataires CAF à bas revenus



Source : Fichiers CAF68/2000-2006

A l'exception notable de Lutterbach, ces mêmes communes ont connu une croissance de leurs allocataires à bas revenus beaucoup plus forte que la croissance des allocataires CAF. On peut donc évoquer la thèse d'une paupérisation des allocataires de la CAF dans les communes de Kingersheim, de Staffelfelden et de Wittenheim.

Evolution du nombre d'allocataires CAF à bas revenus dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

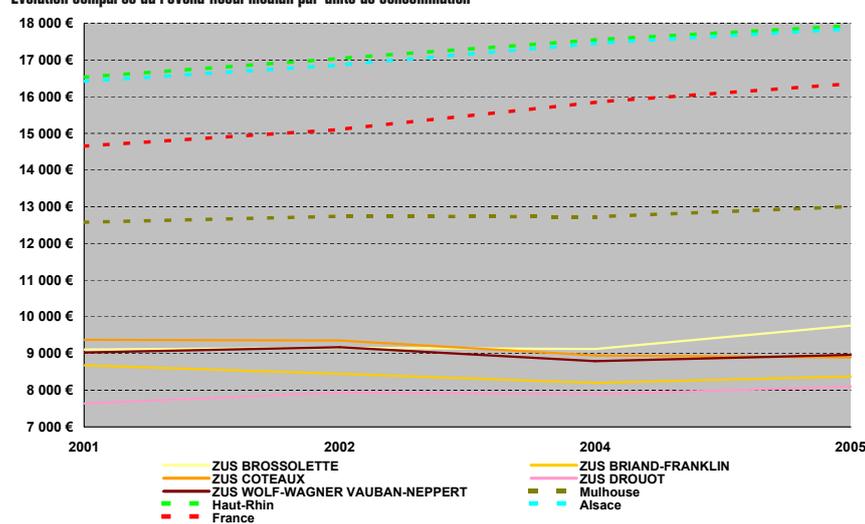


Source : Fichiers CAF68/2000-2006

# QUARTIERS DE CATÉGORIE 1

## DES MÉNAGES PLUS PAUVRES AUX COTEAUX ET À BRIAND-FRANKLIN

Evolution comparée du revenu fiscal médian par unité de consommation

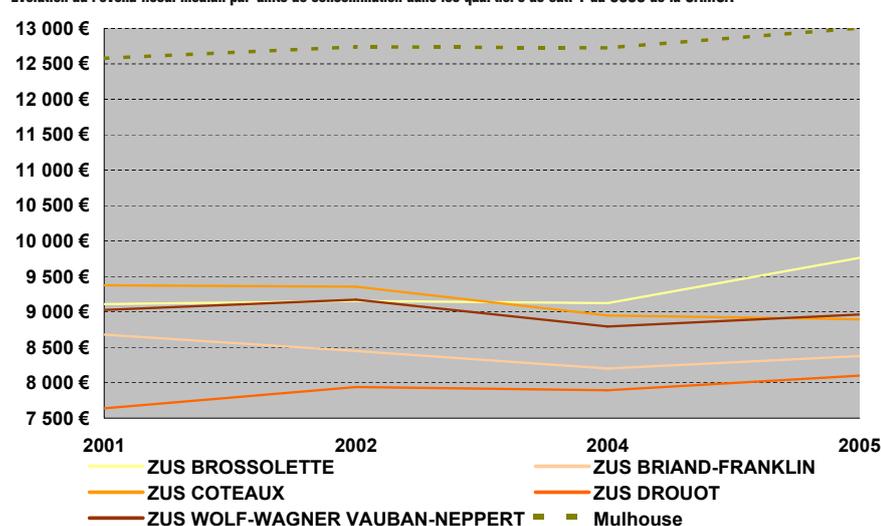


Source : DGI/INSEE

L'évolution du revenu fiscal médian (la médiane divisée en deux parties un échantillon, chaque partie contenant le même nombre de valeurs) par unité de consommation dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Il permet donc de faire abstraction de l'évolution du peuplement des quartiers.

L'écart entre les ZUS mulhousiennes et les autres territoires se creuse. En 2006, le revenu fiscal médian à Mulhouse était inférieur d'environ 25% au revenu fiscal médian français. Phénomène plus inquiétant, cet écart s'est creusé de 10 points depuis 2001.

Evolution du revenu fiscal médian par unité de consommation dans les quartiers de cat. 1 du CUCS de la CAMSA



Source : DGI pour l'ONZUS, DIV, 2007

Les revenus stagnent voire baissent pour tous les quartiers, sauf à Brosollette et à Drouot. On observe une baisse sensible des revenus fiscaux médians pour les ZUS des Coteaux, de Wolf-Wagner-Vauban-Neppert et surtout de Briand-Franklin. Ces quartiers de cat. 1 sont en train de "décrocher" par rapport à l'évolution mulhousienne.

Logiquement, la part des ménages non imposés augmente dans les quartiers de cat.1 du CUCS. En moyenne, un peu moins des 2/3 des ménages des quartiers de cat.1 n'étaient pas imposables en 2005. Ils étaient un peu plus de la moitié à l'échelle de Mulhouse.

Evolution du pourcentage de ménages non imposés sur le revenu dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	ZUS BROSOLLETTE	ZUS BRIAND-FRANKLIN	ZUS COTEAUX	ZUS DROUOT	ZUS WVVN	MULHOUSE	CAMSA	Pays de la Région Mulhousienne	HAUT-RHIN	ALSACE	France métropolitaine
2001	56,9%	59,3%	58%	68,5%	58,1%	51,1%	46,5%	42,3%	40,1%	40,3%	45,4%
2002	58,5%	61,1%	58,6%	68,4%	59%	51,8%	47%	42,7%	40,6%	40,8%	48,1%
2004	61,5%	65%	61,7%	69,4%	62,9%	54%	48,8%	44,2%	41,4%	41,9%	48,3%
2005	56,7%	62%	56%	63,4%	58,1%	54,9%	49,3%	44,7%	41,4%	41,8%	47,9%

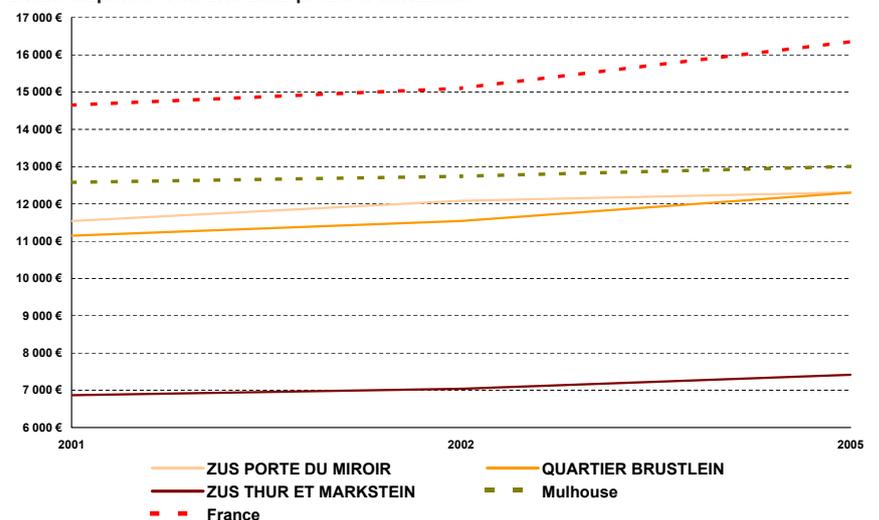
Sources : DGI pour l'ONZUS, DIV / DGI, IRCOM

# QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

## LENTE CROISSANCE DES REVENUS FISCAUX

Le décrochage avec la moyenne nationale est notable, surtout pour la ZUS Porte du Miroir.

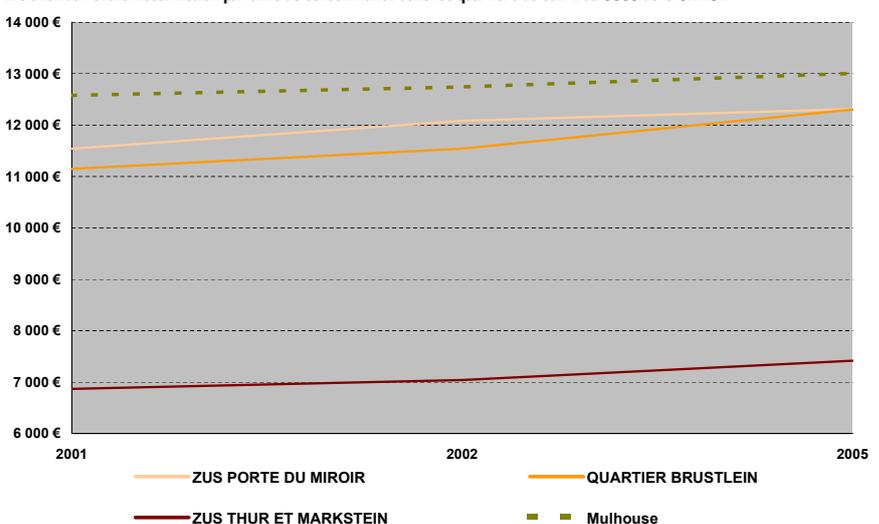
Evolution comparée du revenu fiscal médian par unité de consommation



Source : DGI/INSEE

Le revenu fiscal médian augmente lentement dans les 3 quartiers concernés. La ZUS Thur et Markstein reste toutefois largement décrochée par rapport aux 2 autres quartiers.

Evolution du revenu fiscal médian par unité de consommation dans les quartiers de cat. 2 du CUCS de la CAMSA



Source : DGI pour l'ONZUS, DIV, 2007

La part des ménages non imposés baisse dans la ZUS Porte du Miroir et dans le quartier Brustlein. Elle augmente en revanche dans la ZUS Thur et Markstein, où près des 3/4 des ménages n'étaient pas imposés sur le revenu en 2005.

Evolution du pourcentage de ménages non imposés sur le revenu dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

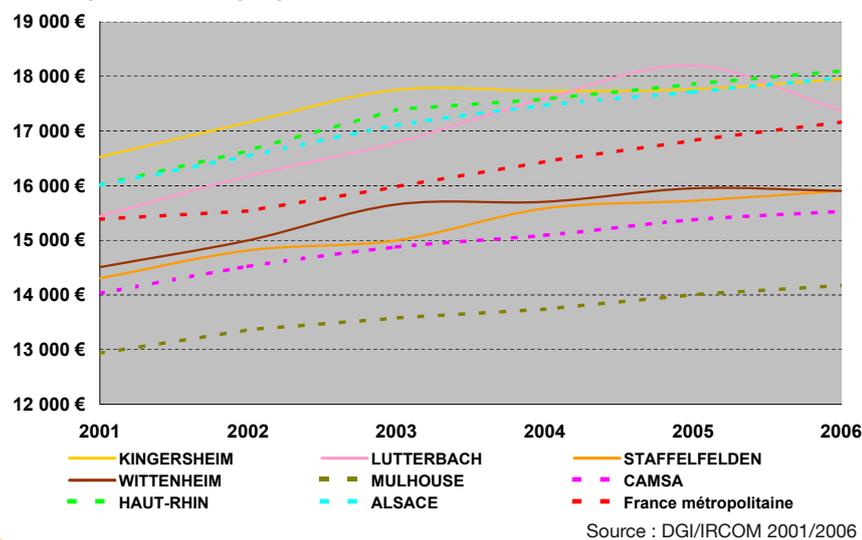
	ZUS PORTE DU MIROIR	QUARTIER BRUSTLEIN	ZUS THUR ET MARKSTEIN	MULHOUSE	CAMSA	Pays de la Région Mulhousienne	HAUT-RHIN	ALSACE	France métropolitaine
2001	46,6%	48,7%	71%	51,1%	46,5%	42,3%	40,1%	40,3%	45,4%
2002	45,9%	49,1%	72%	51,8%	47%	42,7%	40,6%	40,8%	48,1%
2005	45,5%	47,5%	72,6%	54,9%	49,3%	44,7%	41,4%	41,8%	47,9%

Sources : DGI pour l'ONZUS, DIV / DGI, IRCOM

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 3

### DES MÉNAGES PLUS RICHES QU'À MULHOUSE

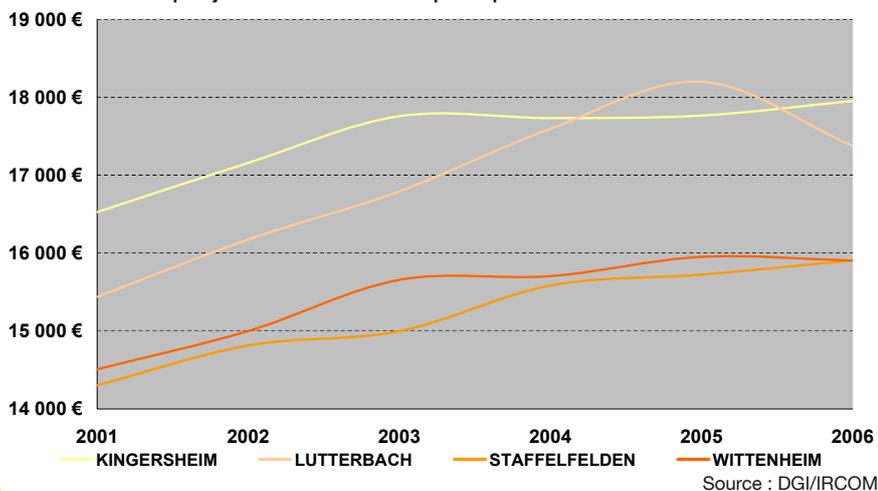
Evolution comparée du revenu fiscal par foyer fiscal



Pour des raisons de disponibilité des données statistiques, nous procéderons ici à une analyse du revenu fiscal par foyer fiscal.

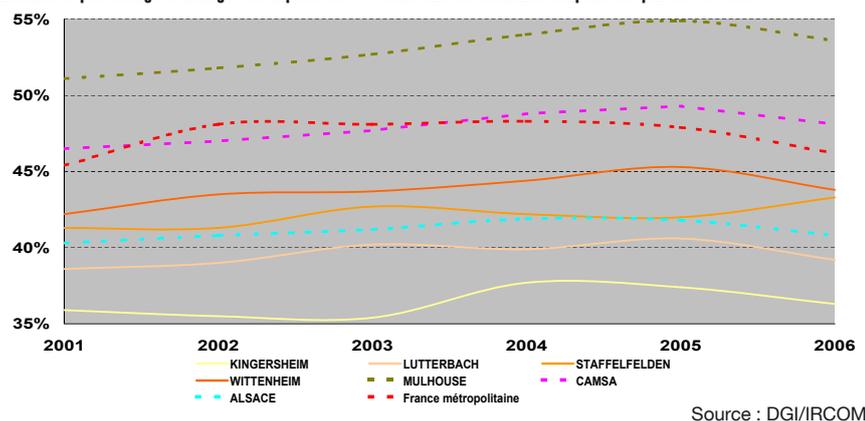
Les communes concernées abritent des populations plus riches qu'à Mulhouse. Il y a cependant un écart important entre Kingersheim et Lutterbach d'un côté et Wittenheim et Staffelfelden de l'autre.

Evolution du revenu fiscal par foyer fiscal dans les communes comptant un quartier de cat.3



Les revenus fiscaux par foyer fiscal augmentent régulièrement dans les communes depuis 2001. Seule l'évolution récente de Lutterbach s'inscrit à la baisse.

Evolution du pourcentage de ménages non imposés sur le revenu dans les communes comptant des quartiers de cat.3



L'ensemble des communes concernées se caractérise par une relative stabilité de la part des ménages non imposés. Ces 4 communes sont sous la moyenne de la CAMSA (de -10 points pour Kingersheim à -5 points pour Wittenheim) et même sous la moyenne nationale.



## LES POPULATIONS ÉTRANGÈRES

**SITUATION AU RECENSEMENT DE 1999  
LES PRIMO-ARRIVANTS SIGNATAIRES DU CAI EN 2006**



## QUARTIERS DE CATÉGORIE 1

### LA POPULATION ÉTRANGÈRE AU RECENSEMENT DE 1999

Part des étrangers dans la population totale des quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	Population totale RGP 99	Dont étrangers	%
ZUS BROSSOLETTE	8 361	1 966	23,5%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	8 921	2 533	28,4%
ZUS COTEAUX	9 647	1 768	18,3%
ZUS DROUOT	3 673	736	20%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	6 990	1 559	22,3%
Ensemble des quartiers de cat.1	37 592	8 562	22,8%
Mulhouse	110 141	16 691	15,2%
CAMSA	169 978	20 563	12,1%
Pays de la région mulhousienne	250 407	24 813	9,9%
Haut-Rhin	707 709	57 026	8,1%
Alsace	1 733 732	128 381	7,4%
France	58 620 588	3 263 186	5,6%

Source : INSEE/RGP 1999

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

En 1999, l'ensemble des quartiers de cat.1 concentrait plus de 50% (51,3%) des étrangers résidant à Mulhouse.

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

### LA POPULATION ÉTRANGÈRE AU RECENSEMENT DE 1999

La ZUS Thur et Markstein compte plus de 45% d'étrangers dans sa population totale. Elle abritait ainsi en 1999 39% de la population étrangère des deux communes qui l'accueille (Wittenheim et Wittelsheim).

Part des étrangers dans la population totale des quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	Population totale RGP 1999	Dont étrangers	%
ZUS PORTE DU MIROIR	3 428	614	17,9%
QUARTIER BRUSTLEIN	4 371	677	15,5%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	2 177	985	45,2%
Ensemble des quartiers de cat.2	9 976	2 276	22,8%
Mulhouse	110 141	16 691	15,2%
CAMSA	169 978	20 563	12,1%
Pays de la région mulhousienne	250 407	24 813	9,9%
Haut-Rhin	707 709	57 026	8,1%
Alsace	1 733 732	128 381	7,4%
France	58 620 588	3 263 186	5,6%

Source : INSEE/RGP 1999

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 3

### LA POPULATION ÉTRANGÈRE AU RECENSEMENT DE 1999

Part des étrangers dans la population totale des communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

	Population totale RGP 99	Dont étrangers	%
Kingersheim	11 957	984	8,2%
Lutterbach	5 559	287	5,2%
Staffelfelden	3 553	171	4,8%
Wittenheim	15 022	1 602	10,7%
Mulhouse	110 141	16 691	15,2%
CAMSA	169 978	20 563	12,1%
Pays de la région mulhousienne	250 407	24 813	9,9%
Haut-Rhin	707 709	57 026	8,1%
Alsace	1 733 732	128 381	7,4%
France	58 620 588	3 263 186	5,6%

Source : INSEE/RGP 1999

Les 4 communes concernées peuvent être séparées en 2 tendances :  
D'un côté, Staffelfelden et Lutterbach, qui en 1999 sont de la moyenne nationale, et de l'autre côté Kingersheim et Wittenheim qui ont un pourcentage d'étrangers dans leur population totale supérieur à la moyenne nationale mais inférieur à la moyenne de la CAMSA.

# QUARTIERS DE CATÉGORIE 1

## LES PRIMO-ARRIVANTS SONT MAJORITAIREMENT ORIGINAIRES DU MAGHREB

(SOURCE : ORIV ALSACE)

Les données utilisées sont des données produites par l'ANAEM. Elles portent sur les signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) et leurs enfants. Ces personnes sont ce que l'on appelle communément des primo-arrivants, c'est-à-dire des personnes arrivant dans le cadre du regroupement familial, les membres étrangers de familles de français, les réfugiés et membres de familles de réfugiés, les personnes entrant dans le cadre de « liens personnels et familiaux » et les travailleurs permanents) arrivées récemment en France et amenés à s'installer durablement.

En 2006, 47,5% des primo-arrivants qui sont arrivés à Mulhouse se sont installés dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA. Ces installations se sont faites majoritairement dans les ZUS Briand Franklin

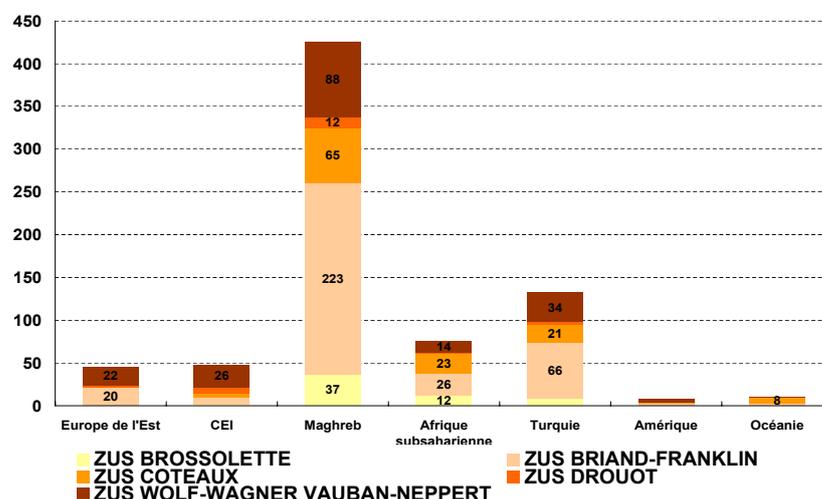
les flux les plus importants demeurent ceux d'Afrique et en particulier du Maghreb, sachant que la majorité de ces primo-arrivants viennent d'Algérie.

Les populations venant de Turquie représentent également un flux important à Mulhouse, notamment dans la ZUS Briand-Franklin.

Paroles d'experts :

Muriel MAFESSOLI ORIV  
ALSACE

Origine géographique des primo-arrivants en 2006 dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers CAI/ANAEM traités par l'ORIV Alsace

### Le contrat d'accueil et d'intégration

Le « Contrat d'Accueil et d'Intégration » représente un engagement réciproque entre l'Etat d'une part, et le migrant, d'autre part. Obligatoire depuis le 1er janvier 2007, il est gratuit pour le bénéficiaire et conclu pour une durée d'un an et peut, dans certains cas, être prolongé d'une année supplémentaire.

#### Contenu du Contrat :

Les modalités de mise en œuvre des formations sont fixées par l'arrêté du 19 janvier 2007 paru au journal officiel du 30 janvier 2007. L'ANAEM organise, finance et assure le suivi des formations et des prestations dispensées dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration depuis le 1er janvier 2007.

Dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration, le signataire du Contrat bénéficie de plusieurs formations :

- La formation civique, obligatoire pour tous les signataires, se déroule sur une seule journée, en principe dans le chef-lieu de département, dans un local facilement accessible. Elle est toujours traduite dans les principales langues des pays d'origine. Elle permet aux bénéficiaires de connaître les institutions françaises et les valeurs de la République (l'égalité Hommes/Femmes, la laïcité, l'accès obligatoire et gratuit à l'éducation) et l'organisation politique et administrative de la France.
- La session d'information sur la vie en France, modulée en fonction des besoins du migrant, dure 1 heure (au sein de l'ANAEM) ou 6 heures (session auprès d'un organisme retenu par l'ANAEM). Cette session permet d'informer les nouveaux arrivants sur les démarches de la vie quotidienne.
- La formation linguistique : au cours de l'entretien individuel, l'auditeur procède à une évaluation orale et écrite des connaissances en langue française.

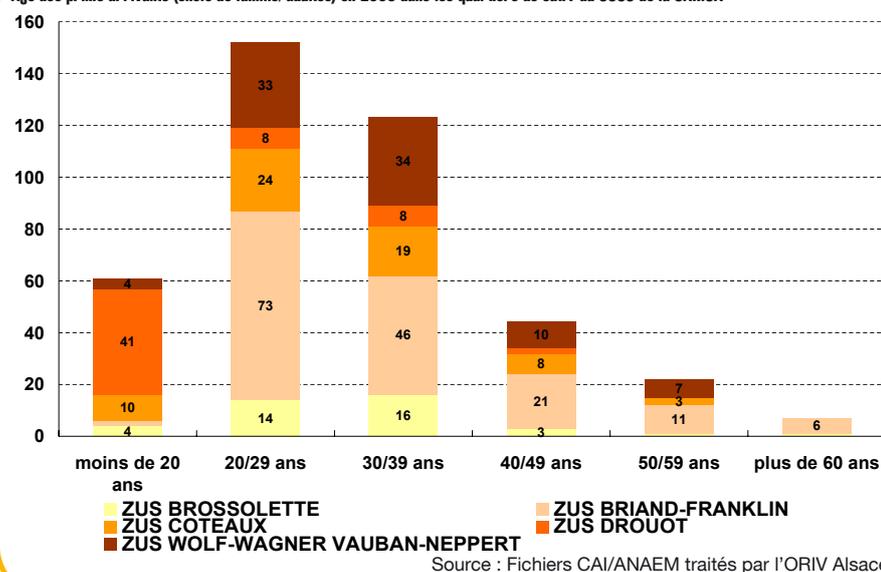
Si le niveau du migrant est jugé suffisant, une attestation de dispense de formation linguistique (AMDFL) est remise le jour de la plate-forme. Ce document atteste le niveau satisfaisant de la maîtrise de la langue française.

Si le niveau du migrant est jugé insuffisant, il lui est prescrit une formation linguistique d'une durée maximum de 400 heures. A l'issue de cette formation, les bénéficiaires se présentent à un examen permettant d'obtenir le Diplôme Initial de Langue Française (DILF). L'obtention du diplôme atteste du niveau satisfaisant de maîtrise de la langue française.

#### Suivi et respect du Contrat :

En cas de non respect des engagements liés au contrat, le Préfet peut y mettre fin, refuser le premier renouvellement du titre de séjour ou la délivrance de la carte de résident.

Age des primo-arrivants (chefs de famille/adultes) en 2006 dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Plus de la moitié (52%) des primo-arrivants qui s'installent à Mulhouse sont des enfants. La répartition des enfants primo-arrivants varie très fortement d'un quartier de cat.1 à l'autre. Ainsi, les ZUS de Briand-Franklin et WWVN ont accueilli respectivement 39,9% et 22,3% d'enfants. Cela montre sans doute que ces deux quartiers sont plus concernés que les autres par le regroupement familial.

Niveau de maîtrise du français des primo-arrivants en 2006 dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	communication impossible		communication très difficile		communication possible	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
ZUS BROSSOLETTE	11	18,6%	12	20,3%	36	61,0%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	104	29,3%	102	28,7%	149	42,0%
ZUS COTEAUX	25	18,4%	20	14,7%	91	66,9%
ZUS DROUOT	7	24,1%	8	27,6%	14	48,3%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	43	21,7%	30	15,2%	125	63,1%
Ensemble des quartiers de cat.1	190	24,5%	172	22,1%	415	53,4%

Source : Fichiers CAI/ANAEM traités par l'ORIV Alsace

La moitié des primo-arrivants dans les quartiers de cat.1 ont une faible maîtrise du français. Les primo-arrivants signataires du CAI arrivés dans le Haut-Rhin en 2006 sont 24% à ne pas maîtriser le français et 24% rencontrent des difficultés importantes pour s'exprimer en français. La maîtrise du français semble supérieure chez les primo-arrivants s'installant dans la ZUS du Coteaux. En revanche, et ce phénomène mérite sans doute une attention particulière, 29% des primo-arrivants dans la ZUS Briand-Franklin ne maîtrisent pas du tout le français.

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

### LES PRIMO-ARRIVANTS

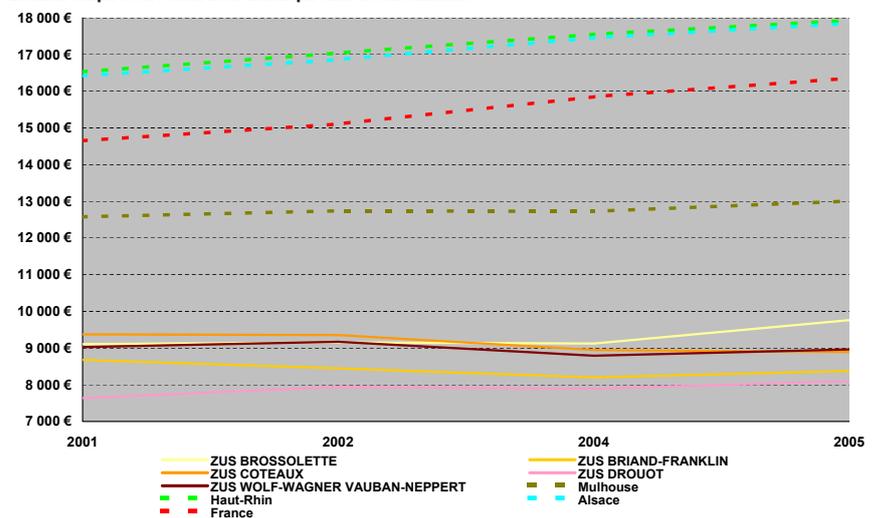
L'évolution du revenu fiscal médian (la médiane divisée en deux parties un échantillon, chaque partie contenant le même nombre de valeurs) par unité de consommation dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Il permet donc de faire abstraction de l'évolution du peuplement des quartiers.

L'écart entre les ZUS mulhousiennes et les autres territoires se creuse. Ainsi, En 2006, le revenu fiscal médian à Mulhouse était inférieur d'environ 25% au revenu fiscal médian français. Phénomène plus inquiétant, cet écart se creuse depuis 2001.

Les revenus sont plus faibles dans tous les quartiers de la région à Drouot. On observe un écart de revenu entre les ZUS des Coteaux, Neppert et Sirois. Ces quartiers ont tendance à "décrocher" par rapport à la région mulhousienne.

Logiquement, la part des ménages non imposés augmente dans les quartiers de cat.1 du CUCS. En moyenne, un peu moins de 2/3 des ménages des quartiers de cat.1 n'étaient pas imposés en 2005. Ils étaient un peu plus de la moitié à l'échelle de Mulhouse.

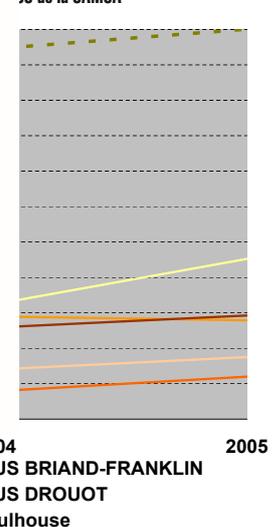
Evolution comparée du revenu fiscal médian par unité de consommation



Source: DGI/INSEE

## A FAIRE SI DONNEES DISPONIBLES

Evolution du revenu fiscal médian par unité de consommation



Source: DGI pour l'ONZUS, DIV, 2007

Evolution du pourcentage de ménages non imposés sur le revenu dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

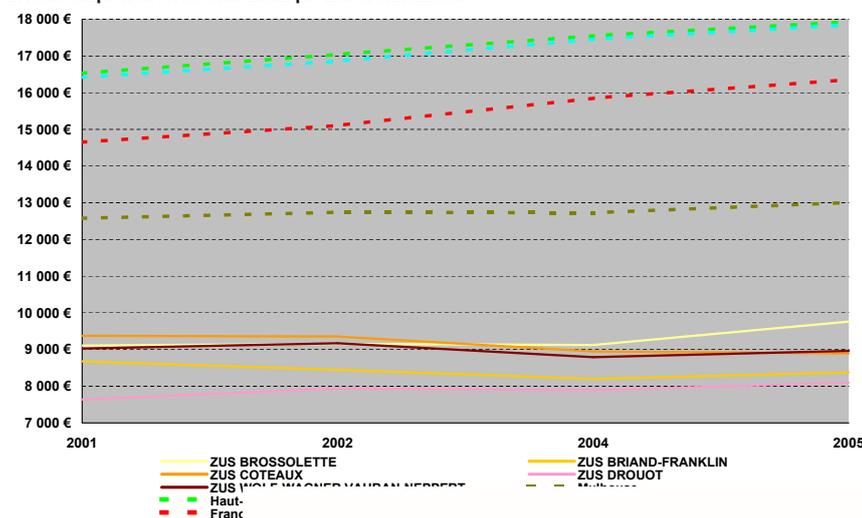
	ZUS BROSSOLETTE	ZUS BRIAND-FRANKLIN	ZUS COTEAUX	ZUS DROUOT	ZUS WVN	MULHOUSE	CAMSA	Pays de la Région Mulhousienne	HAUT-RHIN	ALSACE	France métropolitaine
2001	56,9%	59,3%	58%	68,5%	58,1%	51,1%	46,5%	42,3%	40,1%	40,3%	45,4%
2002	58,5%	61,1%	58,6%	68,4%	59%	51,8%	47%	42,7%	40,6%	40,8%	48,1%
2004	61,5%	65%	61,7%	69,4%	62,9%	54%	48,8%	44,2%	41,4%	41,9%	48,3%
2005	56,7%	62%	56%	63,4%	58,1%	54,9%	49,3%	44,7%	41,4%	41,8%	47,9%

Sources: DGI pour l'ONZUS, DIV / DGI, IRCOM

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 3

### LES PRIMO-ARRIVANTS

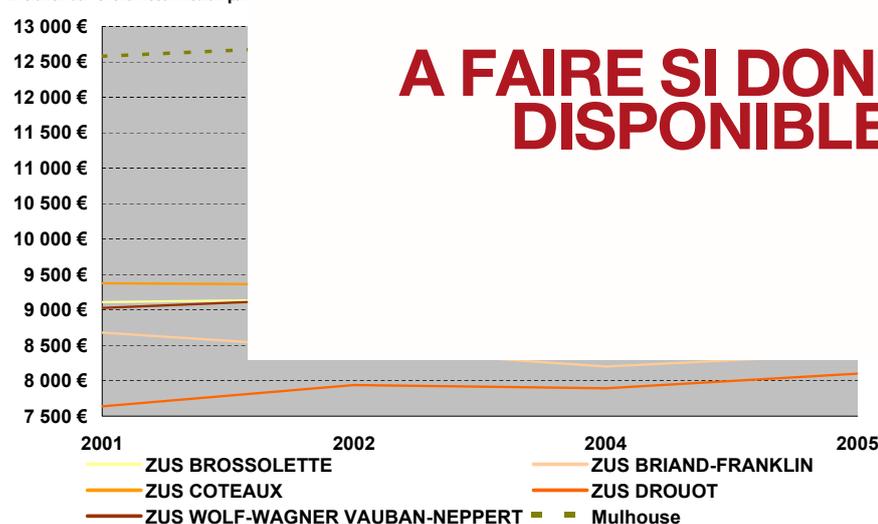
Evolution comparée du revenu fiscal médian par unité de consommation



L'évolution du revenu fiscal médian (la médiane divisée en deux parties un échantillon, chaque partie contenant le même nombre de valeurs) par unité de consommation dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Il permet donc de faire abstraction de l'évolution du peuplement des quartiers.

L'écart entre les ZUS mulhousiennes et les autres territoires se creuse. Ainsi, en 2005, le revenu fiscal médian à Mulhouse est 25% au revenu Phénomène plus et creusé de 10

Evolution du revenu fiscal médian par



## A FAIRE SI DONNEES DISPONIBLES

Le baissent pour à Brosollette et le baisse sensiblement pour les Wagner-Vauban-Briand-Franklin. sont en train de port l'évolution

Logiquement, la part des ménages non imposés augmente dans les quartiers de cat.1 du CUCS. En moyenne, un peu moins des 2/3 des ménages des quartiers de cat.1 n'étaient pas imposés en 2005. Ils étaient un peu plus de la moitié à l'échelle de Mulhouse.

Evolution du pourcentage de ménages non imposés sur le revenu dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	ZUS BROSSOLETTE	ZUS BRIAND-FRANKLIN	ZUS COTEAUX	ZUS DROUOT	ZUS WVN	MULHOUSE	CAMSA	Pays de la Région Mulhousienne	HAUT-RHIN	ALSACE	France métropolitaine
2001	56,9%	59,3%	58%	68,5%	58,1%	51,1%	46,5%	42,3%	40,1%	40,3%	45,4%
2002	58,5%	61,1%	58,6%	68,4%	59%	51,8%	47%	42,7%	40,6%	40,8%	48,1%
2004	61,5%	65%	61,7%	69,4%	62,9%	54%	48,8%	44,2%	41,4%	41,9%	48,3%
2005	56,7%	62%	56%	63,4%	58,1%	54,9%	49,3%	44,7%	41,4%	41,8%	47,9%

Sources: DGI pour l'ONZUS, DIV / DGI, IRCOM



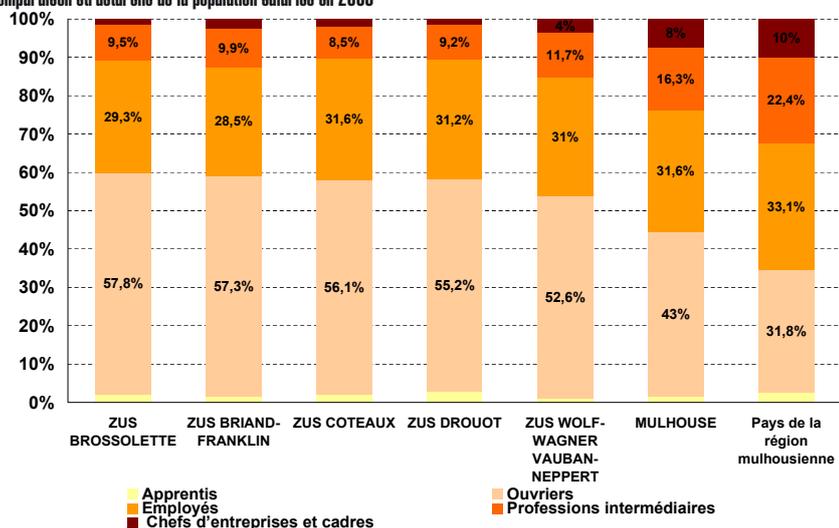
## POPULATION ACTIVE ET ENTREPRISES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

**LA POPULATION SALARIÉE EN 2005**  
**LES DEMANDEURS D'EMPLOI**  
**NOMBRE ET AGE MOYEN DES ENTREPRISES**



## QUARTIERS DE CATÉGORIE 1 UNE MAJORITÉ D'OUVRIERS

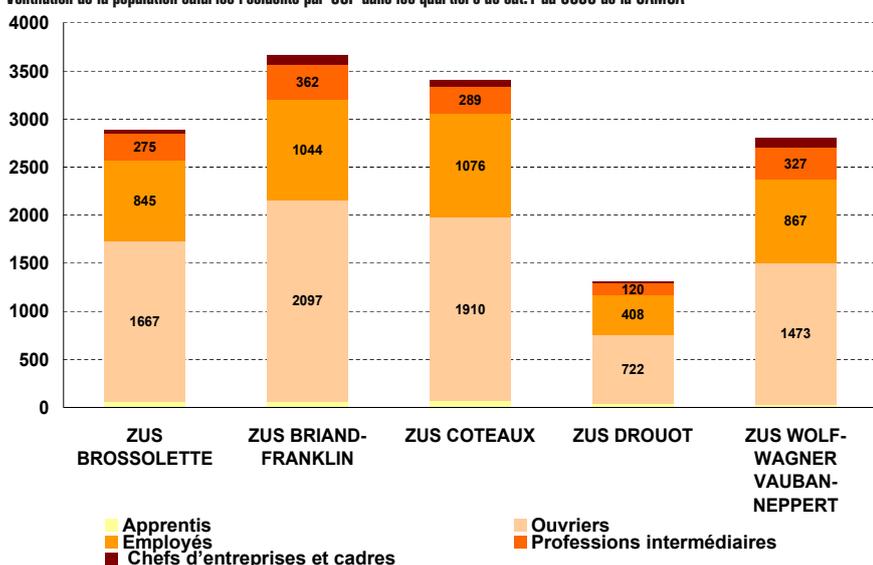
Comparaison structurelle de la population salariée en 2005



Nous pouvons analyser la population salariée grâce aux Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS). Elles couvrent l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des ministères, des services domestiques et des activités extra-territoriales. Les données issues des DADS fournissent des informations sur les volumes et les caractéristiques structurelles des populations salariées mais avec une précision insuffisante pour une lecture des évolutions à court terme.

Les quartiers prioritaires se caractérisent par une forte proportion d'ouvriers parmi leur population salariée résidente.

Ventilation de la population salariée résidente par CSP dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



La part des salariés de moins de 25 ans est plus importante dans les quartiers de cat.1 qu'à Mulhouse. Le taux de salariés travaillant à temps partiel y est aussi légèrement plus élevé.

Part du temps partiel dans la population salariée résidente

ZUS BROSSOLETTE	32,5%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	30,9%
ZUS COTEAUX	30,7%
ZUS DROUOT	33,6%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPPERT	30,3%
Ensemble des quartiers de cat.1	31,3%
MULHOUSE	29,4%
Pays de la région mulhousienne	22,7%

Source : INSEE/DADS

Part des moins de 25 ans dans la population salariée résidente

ZUS BROSSOLETTE	25,1%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	24,9%
ZUS COTEAUX	22,4%
ZUS DROUOT	22,9%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPPERT	21,2%
Ensemble des quartiers de cat.1	23,4%
MULHOUSE	19,9%
Pays de la région mulhousienne	17,5%

Source : INSEE/DADS

Part des femmes dans la population salariée résidente

ZUS BROSSOLETTE	40,4%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	37,5%
ZUS COTEAUX	41,7%
ZUS DROUOT	39,0%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPPERT	39,1%
Ensemble des quartiers de cat.1	39,6%
MULHOUSE	43,3%

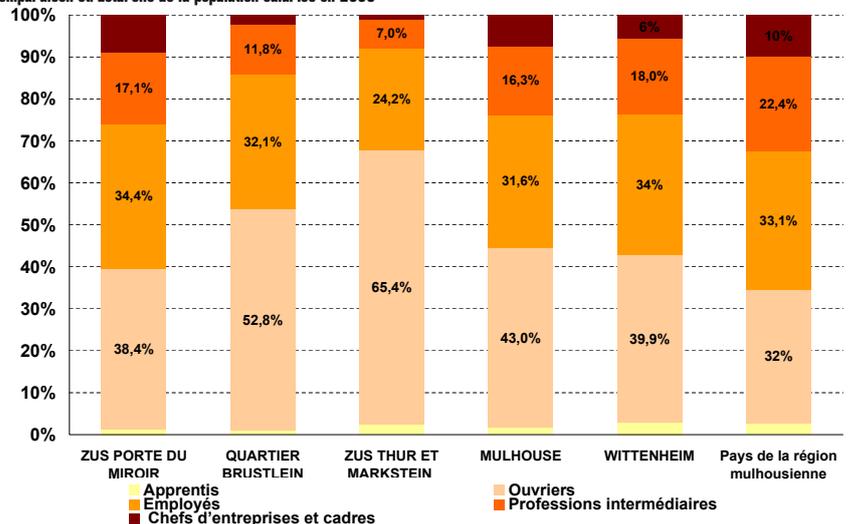
Source : INSEE/DADS

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

UNE MAJORITÉ D'OUVRIERS PARMI LA POPULATION SALARIÉE RÉSIDENTE EN 2005... SURTOUT DANS LA ZUS THUR ET MARKSTEIN

La ZUS Porte du Miroir se situe dans la moyenne mulhousienne. En revanche, la ZUS Thur et Markstein se caractérise par une très forte proportion d'ouvriers parmi sa population salariée résidente.

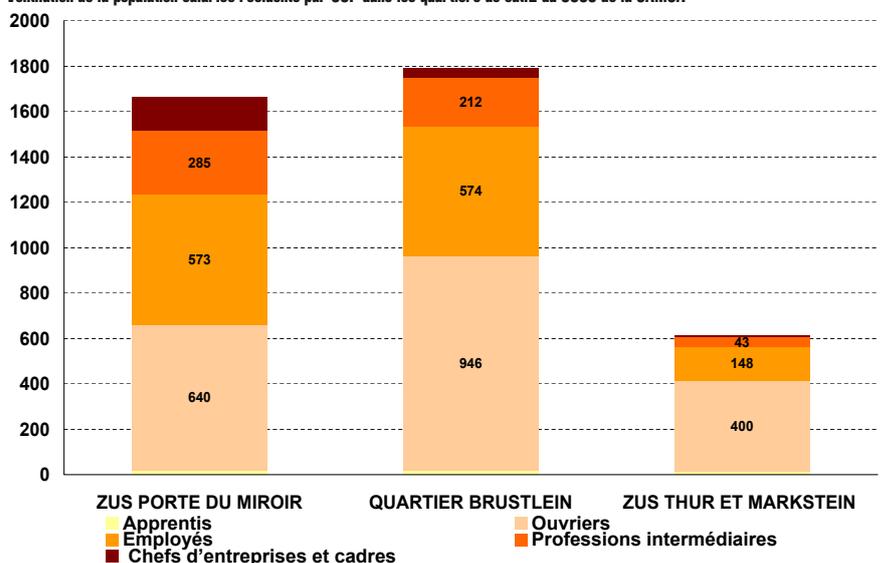
Comparaison structurelle de la population salariée en 2005



Source : INSEE/DADS

La ZUS Thur et Markstein se caractérise par une part de salariés de moins de 25 ans importante.

Ventilation de la population salariée résidente par CSP dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Source : INSEE/DADS

Part des femmes dans la population salariée résidente

ZUS PORTE DU MIROIR	44,5%
QUARTIER BRUSTLEIN	43,0%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	39,3%
MULHOUSE	43,3%
WITTENHEIM	46,6%

Source : INSEE/DADS

Part des moins de 25 ans dans la population salariée résidente

ZUS PORTE DU MIROIR	21,8%
QUARTIER BRUSTLEIN	19,1%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	36,2%
MULHOUSE	19,9%
WITTENHEIM	20,3%
Pays de la région mulhousienne	17,5%

Source : INSEE/DADS

Part du temps partiel dans la population salariée résidente

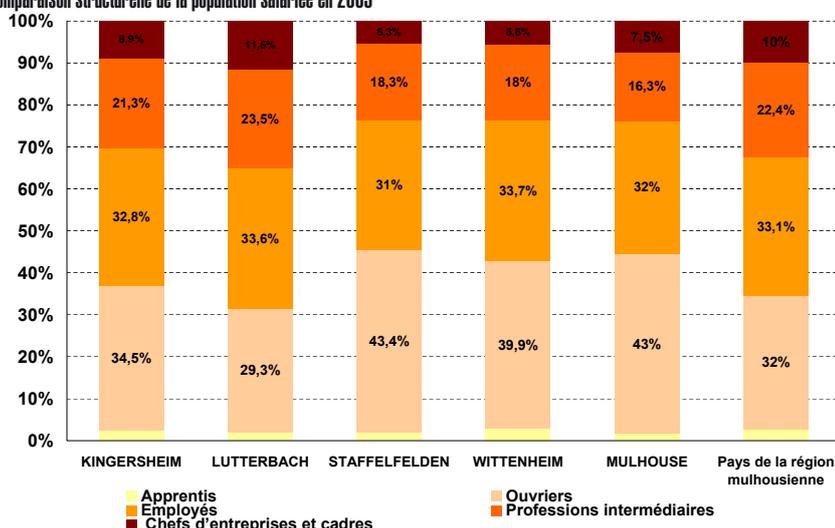
ZUS PORTE DU MIROIR	30,4%
QUARTIER BRUSTLEIN	27,7%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	32,2%
MULHOUSE	29,4%
WITTENHEIM	29,7%
Pays de la région mulhousienne	22,7%

Source : INSEE/DADS

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 3

### UNE FORTE PROPORTION D'OUVRIERS PARMI LA POPULATION SALARIÉE RÉSIDENTE DE STAFFELFELDEN

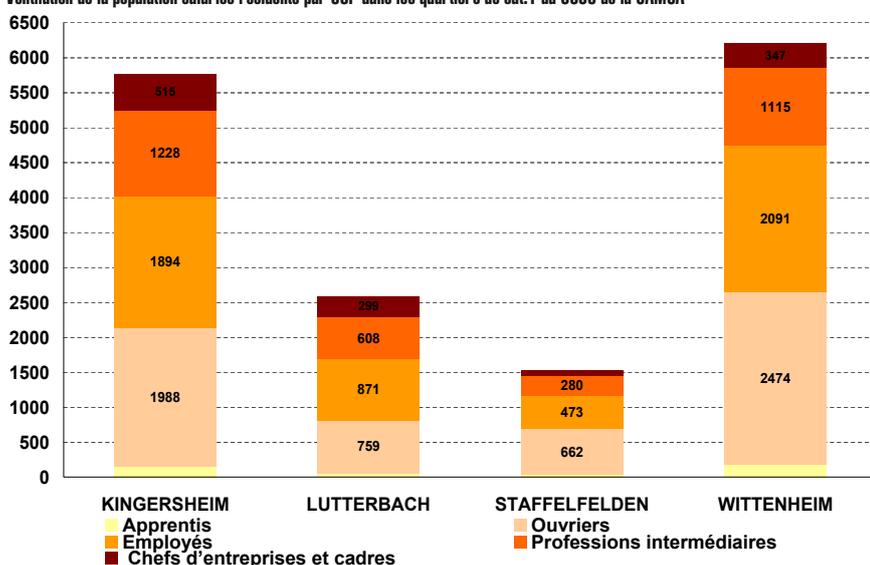
Comparaison structurelle de la population salariée en 2005



Source : INSEE/DADS

A l'exception notable de Staffelfelden, les communes comptant des quartiers de cat.3 ne se différencient pas de la structure de la population salariée résidente du Pays de la région mulhousienne.

Ventilation de la population salariée résidente par CSP dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : INSEE/DADS

L'histoire industrielle de Staffelfelden, commune du Bassin Potassique, explique sans doute le taux important d'ouvriers.

Part du temps partiel dans la population salariée résidente

KINGERSHEIM	25,8%
LUTTERBACH	29,2%
STAFFELFELDEN	28,5%
WITTENHEIM	29,7%
MULHOUSE	29,4%
Pays de la région mulhousienne	22,7%

Source : INSEE/DADS

Part des moins de 25 ans dans la population salariée résidente

KINGERSHEIM	19,4%
LUTTERBACH	17,4%
STAFFELFELDEN	19%
WITTENHEIM	20,3%
MULHOUSE	19,9%
Pays de la région mulhousienne	17,5%

Source : INSEE/DADS

Part des femmes dans la population salariée résidente

KINGERSHEIM	46,6%
LUTTERBACH	48,6%
STAFFELFELDEN	46,5%
WITTENHEIM	46,6%
MULHOUSE	43,3%

Source : INSEE/DADS

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 1

### FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

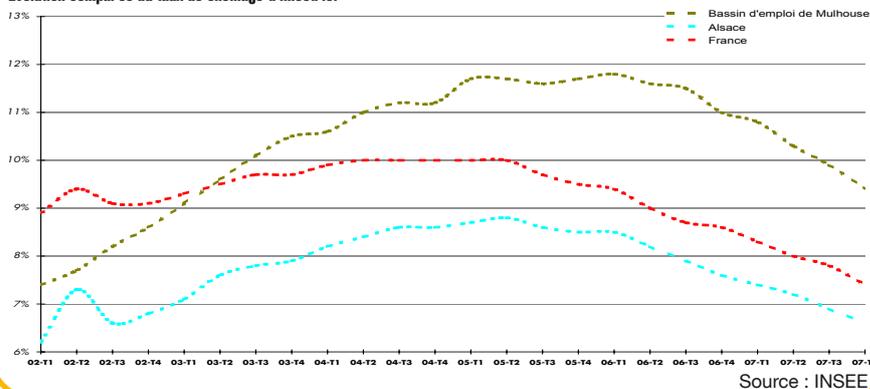
En raison de l'absence d'un taux de chômage à l'échelle des quartiers depuis le Recensement de 1999, nous avons privilégié l'analyse de l'évolution des demandeurs d'emploi toutes catégories pour avoir un éclairage sur la situation du chômage dans les quartiers prioritaires.

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires est le reflet de la dégradation de l'économie de la région mulhousienne entre 2000 et 2005

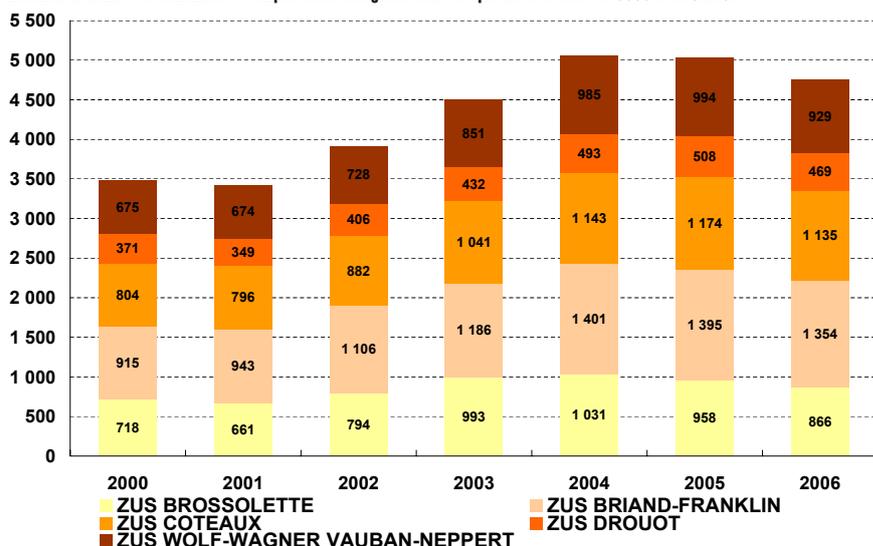
L'augmentation des demandeurs d'emploi concerne tous les quartiers. Une amélioration sensible est observée depuis 2004, sans pour autant que les quartiers retrouvent les niveaux de 2000.

Le décrochage de Mulhouse par rapport à l'échelle nationale se ressent avec plus ou moins d'ampleur selon les quartiers.

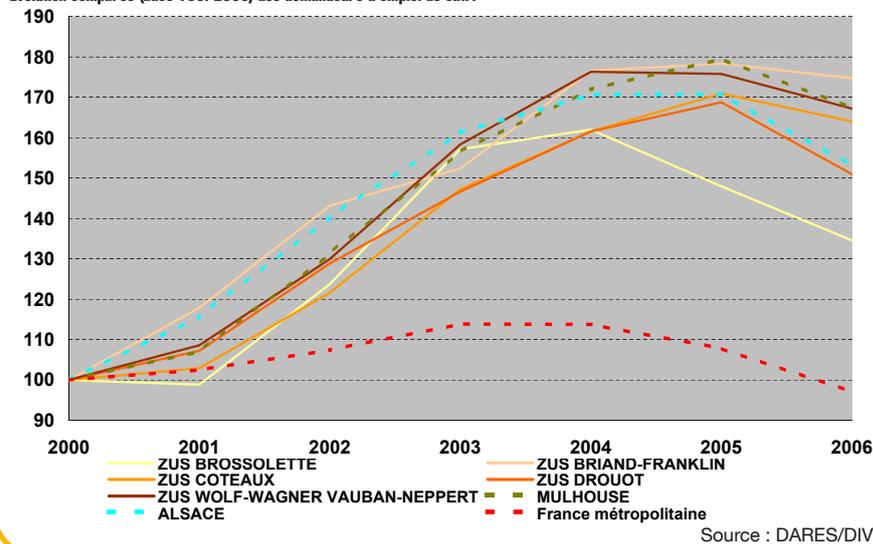
Evolution comparée du taux de chômage trimestriel



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



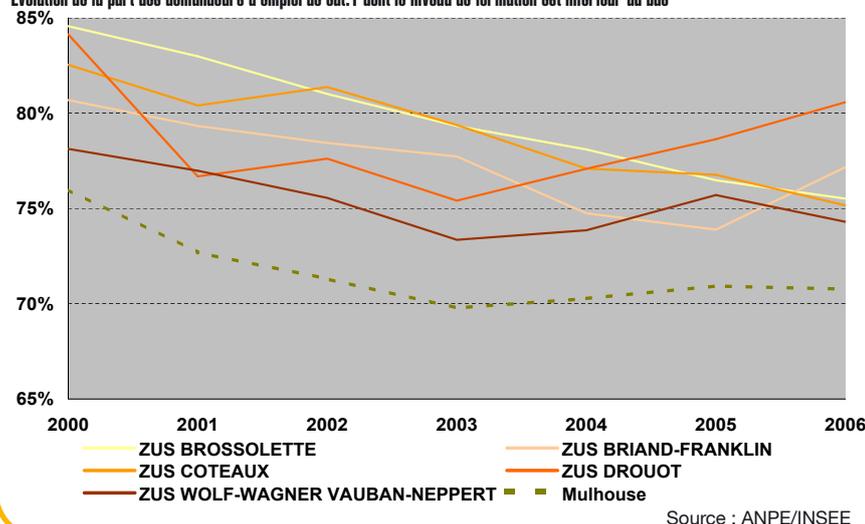
Evolution comparée (base 100: 2000) des demandeurs d'emploi de cat.1



## ZOOM SUR...

### LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATEGORIE 1

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac



Les chiffres officiels nationaux diffusés par l'ANPE concernent uniquement les demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie 1. Logiquement, les données détaillées qui seront analysées ici concernent uniquement les demandeurs d'emploi de la catégorie 1.

Le diplôme réduit le risque de chômage. En 2006, en France, on estimait à 64,1% la part des chômeurs dont le niveau de formation était inférieur au bac (source: Enquête Emploi 2006/INSEE). Pour la même année de référence, ce taux est de 70,8% à Mulhouse et semble stagner depuis 2003.

L'augmentation récente du taux de chômeurs dont le niveau de formation est inférieur au bac dans les quartiers de Drouot et Briand-Franklin est inquiétamment et doit être pris en considération car la logique voudrait que le taux baisse régulièrement, en raison notamment de la meilleure scolarisation des générations les plus jeunes arrivant sur le marché du travail.

#### 8 catégories de demandeurs d'emploi....

Depuis 1995, les demandeurs d'emploi sont répartis en 8 catégories en fonction de leur disponibilité et du type de contrat recherché.

**CATEGORIE 1 :** personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDI à plein temps.

**CATEGORIE 2 :** personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDI à temps partiel.

**CATEGORIE 3 :** personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDD, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée.

**CATEGORIE 4 :** personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée ou non, à temps plein ou partiel.

**CATEGORIE 5 :** personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée ou non, à temps plein ou partiel.

**CATEGORIE 6 :** personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDI à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**CATEGORIE 7 :** Personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDI à temps partiel, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**CATEGORIE 8 :** personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDD, temporaire ou saisonnier y compris de très courte durée, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

#### ...Et 6 niveaux de formation

Ces nomenclatures ont été fixées par la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale

**NIVEAU VI :** Personnes sorties du système scolaire avant la 3<sup>e</sup>

**NIVEAUX V bis et V :** Personnes titulaires d'un BEPC, d'un CAP ou d'un BEP

**NIVEAU IV :** Personnes titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel, d'un brevet de technicien (BT) ou d'un brevet professionnel (BP)

**NIVEAU III :** Personnes titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou par un diplôme de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, DEUST,...)

**NIVEAU II :** Personnes titulaires d'une licence ou d'une maîtrise

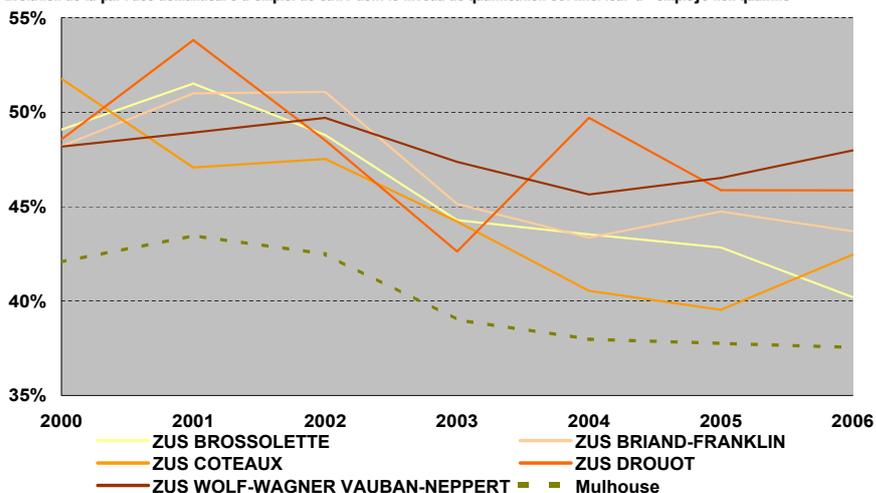
**NIVEAU I :** Personnes titulaires d'un diplôme de troisième cycle d'université, un diplôme d'ingénieur, etc...

#### Paroles d'experts:

Olivier PIHAN MEF?

**Les demandeurs d'emploi de cat.1 habitant dans les quartiers prioritaires sont moins qualifiés. On observe de plus un décrochage inquiétant des ZUS de Wolf-Wagner-Vauban-Neppert et des Coteaux par rapport à Mulhouse.**

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de qualification est inférieur à "employé non qualifié"



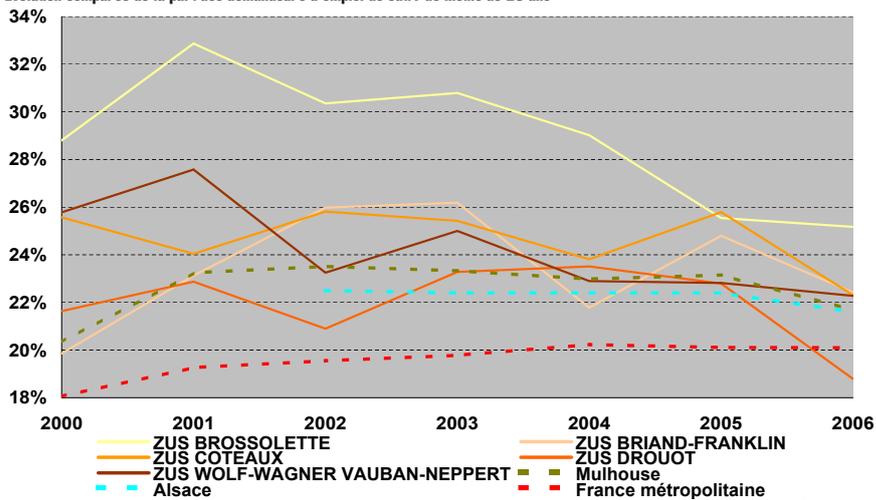
Source : ANPE/INSEE

**Légère surreprésentation des chômeurs de moins de 25 ans dans les quartiers prioritaires, qui peut s'expliquer par la surreprésentation des moins de 25 ans dans la population totale de ces quartiers.**

	Population totale RGP 1999	Part des - de 25 ans
ZUS BROSSOLETTE	8 361	41,7%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	8 921	39,3%
ZUS COTEAUX	9 647	42,5%
ZUS DROUOT	3 673	39,2%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	6 990	36,9%
Mulhouse	110 141	33,2%
CAMSA	169 978	32,8%
Pays de la région mulhousienne	250 407	31,9%
Haut-Rhin	707 709	30,8%
Alsace	1 733 732	31,3%
France	58 620 588	30,9%

Source : ANPE/INSEE

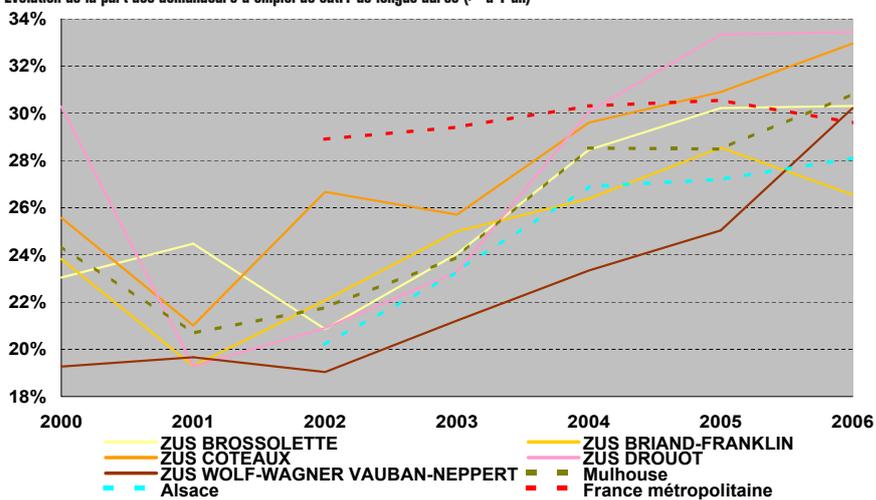
Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de moins de 25 ans



Source : ANPE/INSEE

**Plus de chômeurs de longue durée dans les quartiers prioritaires malgré la baisse récente du nombre de demandeurs d'emploi. Arrive-t-on à un socle "incompressible" de chômeurs très éloignés de l'emploi?**

Evolution de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de longue durée (> à 1 an)

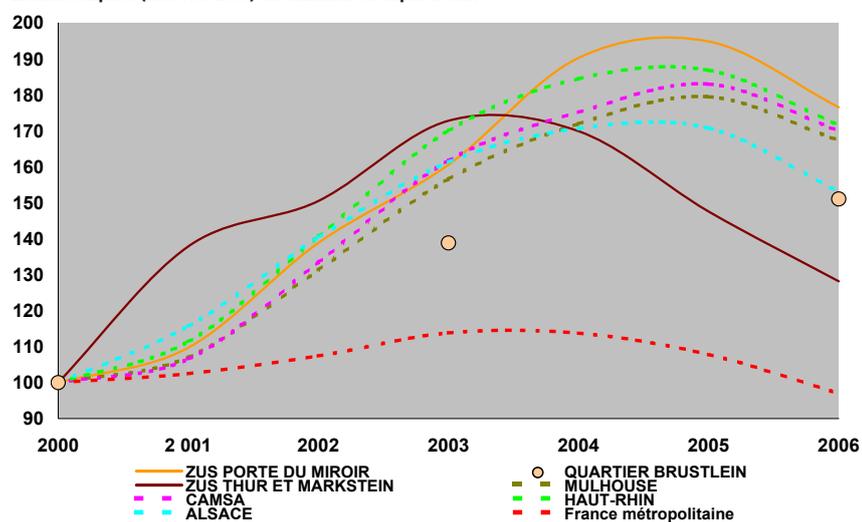


Source : ANPE/INSEE

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

### LA HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI CONTINUE À BRUSTLEIN

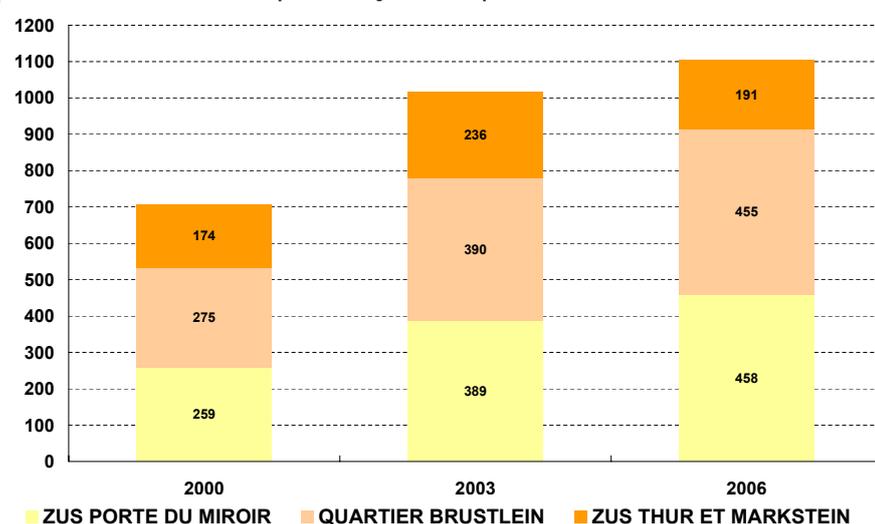
Evolution comparée (base 100: 2000) des demandeurs d'emploi de cat.1



Source : DARES/DIV

La baisse récente du chômage observée à l'échelle nationale s'observe de manière amplifiée dans la ZUS Thur et Markstein. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de cat. 1 continue d'augmenter à Brustlein.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Source : Fichiers ANPE pour la DIV

On note une augmentation très nette du nombre de demandeurs d'emploi dans la ZUS Porte du Miroir et dans le quartier de Brustlein.

## ZOOM SUR...

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CAT.1 DANS LES QUARTIERS DE CAT.2 EN 2006

Comme dans les quartiers de cat.1, le diplôme protège du chômage. Le niveau de qualification est très faible chez les demandeurs d'emploi de la ZUS Thur et Markstein.

Part des DEFM de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	Part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac
ZUS PORTE DU MIROIR	70,6%
QUARTIER BRUSTLEIN	60,6%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	77,3%
Mulhouse	70,8%
Haut-Rhin	67,9%
Alsace	63,6%

Source : Fichiers ANPE pour la DIV

La ZUS Thur et Markstein se démarque très nettement des autres territoires.

Part des DEFM de cat.1 dont le niveau de qualification est inférieur à "employé non qualifié" dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	Part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de qualification est inférieur à "employé non qualifié"
ZUS PORTE DU MIROIR	30,4%
QUARTIER BRUSTLEIN	39,8%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	53%
Mulhouse	37,5%
Haut-Rhin	34,3%
Alsace	32%

Source : Fichiers ANPE pour la DIV

La baisse récente du chômage observée dans la ZUS Thur et Markstein profite plutôt aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

Evolution de la part des DEFM de cat.1 de moins de 25 ans dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	2003	2006
ZUS PORTE DU MIROIR	22,4%	23%
QUARTIER BRUSTLEIN	23,4%	22,2%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	43,3%	33,3%
Mulhouse	23,3%	21,7%
Haut-Rhin	23,6%	22,8%
Alsace	23,0%	22,7%

Source : Fichiers ANPE pour la DIV

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de longue durée (&gt; à 1 an)

	2003	2006
<b>ZUS PORTE DU MIROIR</b>	21%	26,2%
<b>QUARTIER BRUSTLEIN</b>	26,8%	32,7%
<b>ZUS THUR ET MARKSTEIN</b>	21,9%	25%
<b>Mulhouse</b>	23,9%	30,8%
<b>Haut-Rhin</b>	24,2%	30,7%
<b>Alsace</b>	23,6%	29%

Source : ANPE/INSEE

On constate là encore que la baisse récente du chômage ne profite pas aux demandeurs d'emploi de longue durée. Sommes-nous aussi dans ces quartiers confrontés à un socle "incompressible" de chômeurs très éloignés de l'emploi?

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 3

### FORTE HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRE 2000 ET 2006 MALGRÉ UNE RÉCENTE BAISSSE

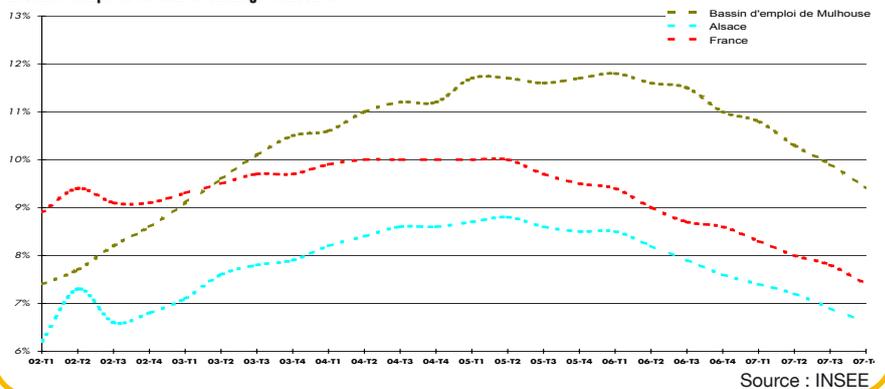
En raison de l'absence d'un taux de chômage à l'échelle communale depuis le Recensement de 1999, nous avons privilégié l'analyse de l'évolution des demandeurs d'emploi toutes catégories pour avoir un éclairage sur la situation du chômage.

Là encore, l'augmentation du nombre de chômeurs est le reflet de la dégradation de l'économie de la région mulhousienne entre 2000 et 2005.

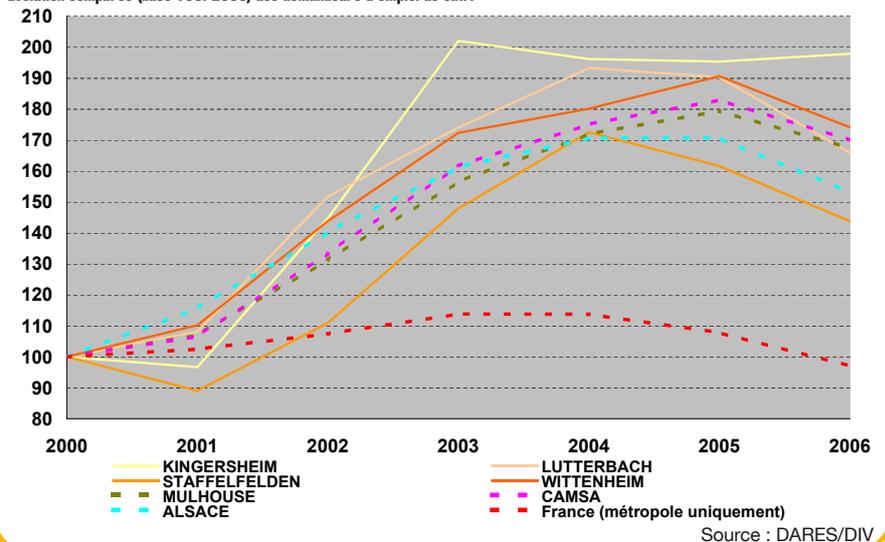
Si l'on observe une amélioration récente du nombre de demandeurs d'emploi (à l'exception notable de Kingersheim), le décrochage par rapport à la situation nationale est loin d'être comblé.

L'augmentation des demandeurs d'emploi concerne toutes les communes.

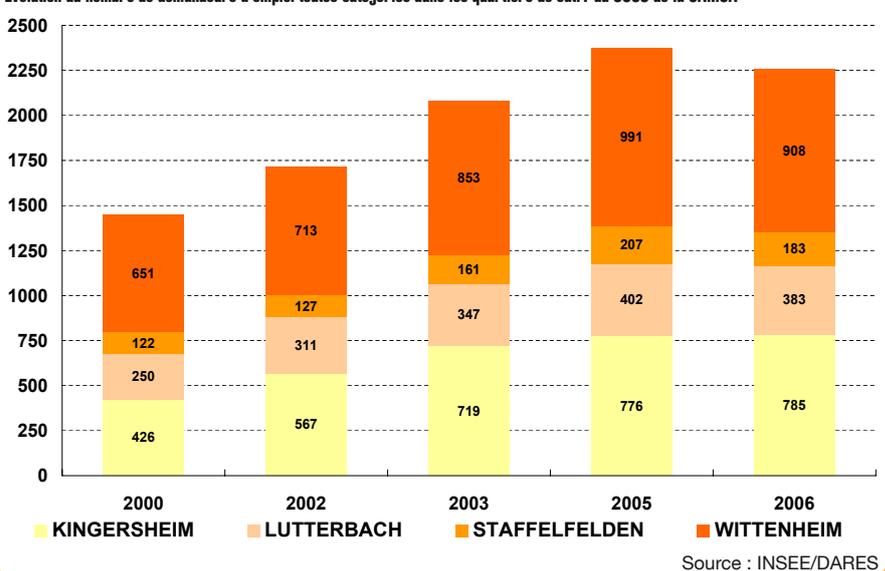
Evolution comparée du taux de chômage trimestriel



Evolution comparée (base 100: 2000) des demandeurs d'emploi de cat.1

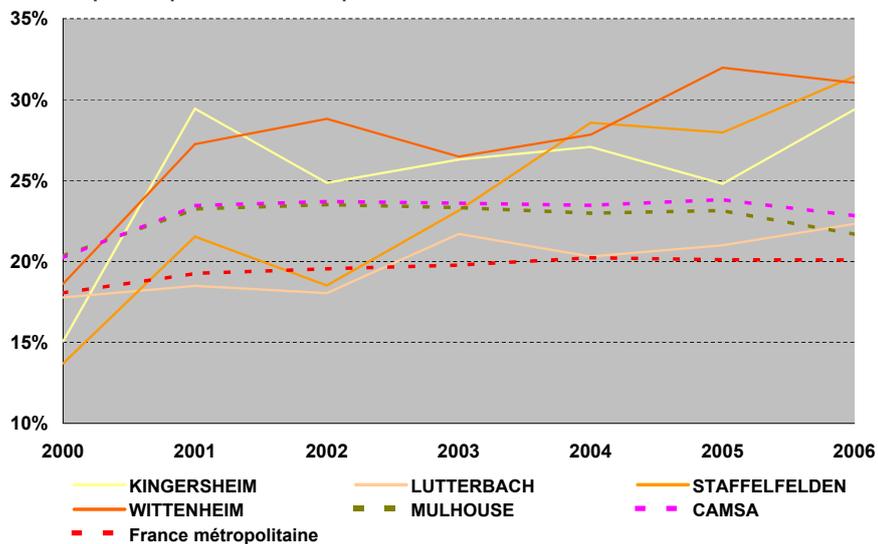


Evolution du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



## ZOOM SUR... LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATEGORIE 1 DANS LES QUARTIERS DE CAT.3

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de moins de 25 ans



Source : INSEE/DARES

Forte représentation des jeunes de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi de cat.1, sauf à Lutterbach. Faut-il y voir la manifestation d'un problème de formation des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de ces communes?

Part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de formation est inférieur au bac

	2000	2002	2006
KINGERSHEIM	68,2%	67,3%	68,9%
LUTTERBACH	73,3%	65,4%	70,5%
STAFFELFELDEN	78,1%	66,7%	58,1%
WITTENHEIM	78,4%	74,5%	70,9%
MULHOUSE	76%	71,3%	70,8%
Haut-Rhin	nr	nr	67,9%
Alsace	nr	nr	63,6%

Source : INSEE/DARES

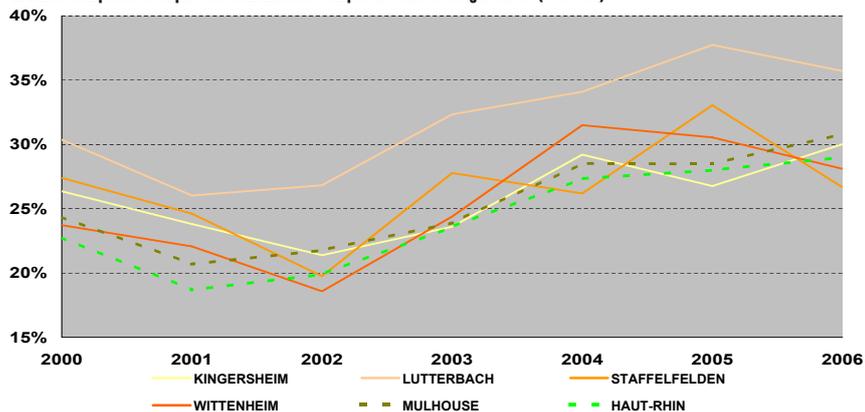
Part des demandeurs d'emploi de cat.1 dont le niveau de qualification est inférieur à "employé non qualifié"

	2000	2002	2006
KINGERSHEIM	23,8%	30,1%	29,6%
LUTTERBACH	25,9%	31,2%	30,8%
STAFFELFELDEN	45,2%	48,1%	32,4%
WITTENHEIM	23,8%	23,8%	23,8%
Mulhouse	42,1%	42,5%	37,5%
Haut-Rhin	nr	nr	34,3%
Alsace	nr	nr	32%

Source : INSEE/DARES

Le diplôme réduit aussi le risque de chômage dans les communes abritant des quartiers de cat.3.

Evolution comparée de la part des demandeurs d'emploi de cat.1 de longue durée (&gt; à 1 an)



Source : INSEE/DARES

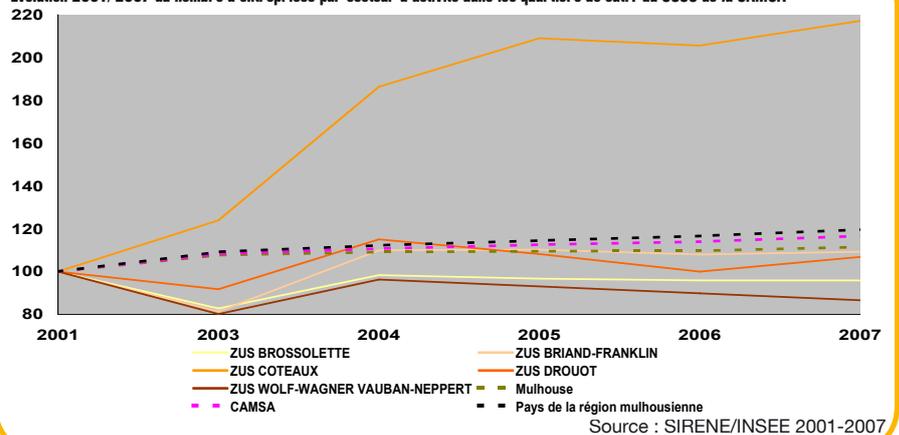
La baisse du chômage profite aux demandeurs d'emploi de longue durée dans les communes comptant des quartiers de cat.3.

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 1 UN NOMBRE D'ENTREPRISES EN AUGMENTATION

L'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises du champ ICS dans les quartiers prioritaires est un bon indicateur de leur dynamisme économique. En outre, une vision qualitative, reposant sur une analyse détaillée par secteur d'activité nous renseigne sur le rôle que peut jouer le quartier dans le fonctionnement global de l'offre commerciale et économique à l'échelle de l'agglomération mulhousienne.

Par rapport à la dynamique mulhousienne, la création d'entreprises est en décrochage dans les ZUS de Brossolette et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert.

Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



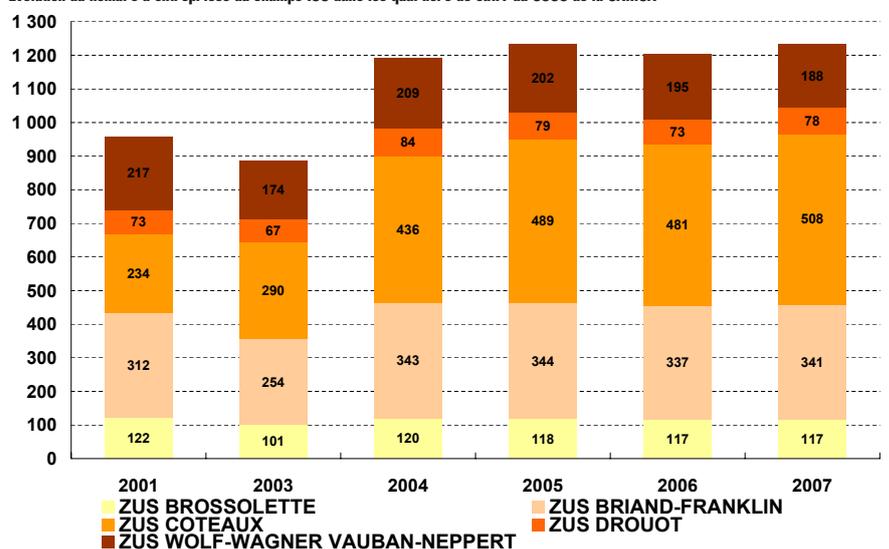
Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

Secteur	ZUS BROSSOLETTE	ZUS BRIAND-FRANKLIN	ZUS COTEAUX	ZUS DROUOT	ZUS WOLF-WAGNER-VAUBAN-NEPERT	Ensemble des quartiers de cat.1
Commerces, réparations automobile et d'articles domestiques	15,4%	17,5%	84,4%	12%	-4,5%	22,6%
Construction	14,3%	2,7%	30%	-13,3%	-28,6%	3,2%
Education	0%	33,3%	200%	0%	0%	58,3%
Hôtels et restaurants	40%	-1,6%	66,7%	133,3%	-24,1%	0%
Immobilier, location et services aux entreprises	-16,7%	-22,6%	242,3%	-8,3%	-3,0%	107,2%
Industrie manufacturière	-30%	-9,5%	58,3%	10%	-41,7%	6,5%
Santé et action sociale	-29,6%	35%	-4%	0%	-20%	-5,6%
Services collectifs, sociaux et personnels	-25%	0%	72,7%	100%	-23,8%	2,8%
Transports et communications	0%	200%	120%	-33,3%	166,7%	104,8%

Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

La Zone Franche Urbaine des Coteaux attire de nombreuses entreprises, issues notamment du secteur des services aux entreprises.

Evolution du nombre d'entreprises du champs ICS dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



### Le champ ICS

le champ ICS désigne l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Ce champ, utilisé par exemple dans les études sur la démographie des entreprises et des établissements, ne prend pas en compte notamment l'agriculture, les services financiers, l'administration, les activités associatives et la location de biens immobiliers.

## ZOOM SUR...

## L'ÂGE MOYEN DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES QUARTIERS DE CAT.1

Taux d'évolution comparée des entreprises du champ ICS dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA

	Evolution 2001/2007 du nombre d'établissements	Dont évolution 2001/2007 du nombre d'établissements de moins de 5 ans	Dont évolution 2001/2007 du nombre d'établissements de plus de 5 ans
ZUS BROSSOLETTE	-4,1%	-13,6%	13,2%
ZUS BRIAND-FRANKLIN	9,3%	21,8%	0,7%
ZUS COTEAUX	117,1%	50,2%	838,1%
ZUS DROUOT	6,8%	-20,4%	105,9%
ZUS WOLF-WAGNER VAUBAN-NEPERT	-13,4%	-26,2%	25,4%
Mulhouse	11,5%	3,6%	97,8%
CAMSA	16,7%	14,8%	105,4%
Pays de la région mulhousienne	19,6%	20,0%	106,6%

Source : SIRENE/INSEE

L'âge des établissements présents dans les quartiers prioritaires du CUCS de la CAMSA est un indicateur intéressant. Il permet en effet d'avoir une vision dynamique de l'attractivité de ces quartiers pour les entreprises mais aussi d'analyser la pérennité ou la fragilité des entreprises présentes.

**L'impact du Parc des Collines sur la vitalité de la ZUS des Coteaux est très visible. Ce dynamisme se retrouve d'ailleurs à l'échelle de Mulhouse, mais aussi à l'échelle de la CAMSA.**

**Drouot connaît aussi une croissance du nombre d'établissements qui s'y sont installés. Il faut sans doute y voir l'impact positif du Village Artisanal que la SERM gère dans l'enceinte de l'ancienne Caserne.**

**La Zone Franche Urbaine des Coteaux**

Les zones franches urbaines (ZFU) sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Ils ont été définis à partir des critères suivants :

- taux de chômage ;
- proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme ;
- proportion de jeunes ;
- potentiel fiscal par habitant.

Les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans.

D'une superficie de 141 Ha, la Zone Franche Urbaine des Coteaux a été créée en 1996 dans le cadre du "Pacte de relance pour la Ville". Ce pacte, d'envergure nationale, a pour objet de lutter contre les phénomènes d'exclusion dans l'espace urbain et de favoriser l'insertion professionnelle sociale et culturelle des populations habitant dans les grands ensembles et les quartiers d'habitat dégradé.

La ZFU des Coteaux accueille donc le Parc des Collines, qui est un des principaux maillons du "croissant économique ouest mulhousien". Situé à proximité immédiate de l'autoroute, ce parc a pour vocation l'accueil des activités tertiaires, technologiques et industrielles non polluantes. En 2004, ce parc accueillait 160 entreprises et près de 1600 emplois (source: SERM 68).



Paroles d'experts :

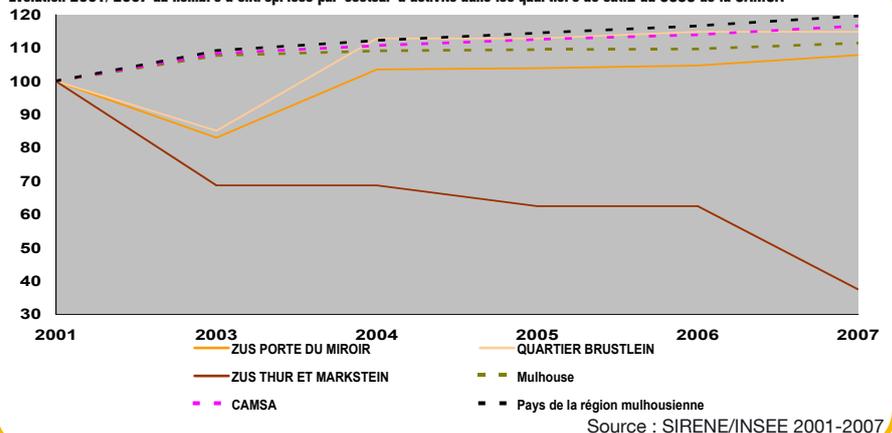
Emmanuel RISSER,  
CAMSA?

## QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

### UN NOMBRE D'ENTREPRISES EN AUGMENTATION... SAUF DANS LA ZUS THUR-MARKSTEIN

L'évolution de la ZUS Thur et Markstein se détache très nettement des autres quartiers de cat.2, qui se situent à peu près au niveau de la moyenne mulhousienne.

Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Les baisses d'effectifs affectent principalement des secteurs réputés pour leur fragilité structurelle (hôtellerie/restauration, transports/ communications) ou conjoncturelle (industrie).

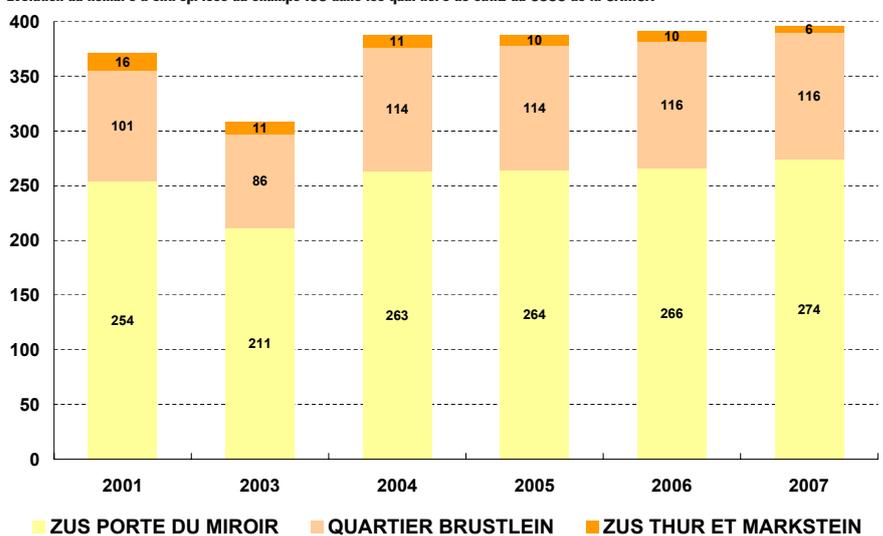
Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	ZUS PORTE DU MIROIR	QUARTIER BRUSTLEIN	ZUS THUR ET MARKSTEIN
Commerces, réparations automobile et d'articles domestiques	8,8%	27,6%	-85,7%
Construction	-16,7%	54,5%	-100%
Education	-50%	0%	
Hôtels et restaurants	15,9%	-14,3%	
Immobilier, location et services aux entreprises	11,5%	47,1%	0%
Industrie manufacturière	14,3%	-23,8%	
Santé et action sociale	20%	-20%	-100%
Services collectifs, sociaux et personnels	0%	33,3%	
Transports et communications	-50%	-14,3%	

Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

La ZUS Thur et Markstein n'est pas dans la même "catégorie" que les 2 autres quartiers prioritaires. En effet, la ZUS Porte du Miroir fait partie du centre-ville du Mulhouse tandis que le quartier Brustlein accueille dans sa frange Sud une partie de la Zone d'activités "rue de Thann/avenue DMC".

Evolution du nombre d'entreprises du champs ICS dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA



## ZOOM SUR...

L'ÂGE DES ÉTABLISSEMENTS IMPLANTÉS DANS LES QUARTIERS DE  
CAT.2

Taux d'évolution comparée des entreprises du champ ICS dans les quartiers de cat.2 du CUCS de la CAMSA

	Evolution 2001/2007 du nombre d'établissements	Dont évolution 2001/2007 du nombre d'établissements de moins de 5 ans	Dont évolution 2001/2007 du nombre d'établissements de plus de 5 ans
ZUS PORTE DU MIROIR	7,9%	-5,1%	28,8%
QUARTIER BRUSTLEIN	14,9%	9,6%	37,2%
ZUS THUR ET MARKSTEIN	-62,5%	-100,0%	100,0%
Mulhouse	11,5%	3,6%	97,8%
CAMSA	16,7%	14,8%	105,4%
Pays de la région mulhousienne	19,6%	20,0%	106,6%

Source : SIRENE/INSEE

La ZUS Thur et Markstein se distingue par la forte baisse de son nombre d'établissements (en lien avec les démolitions opérées à Wittelsheim?)

Paroles d'experts :

MEF: Service Amorçage de projets ou étude sur les locaux commerciaux vacants?

# QUARTIERS DE CATÉGORIE 3

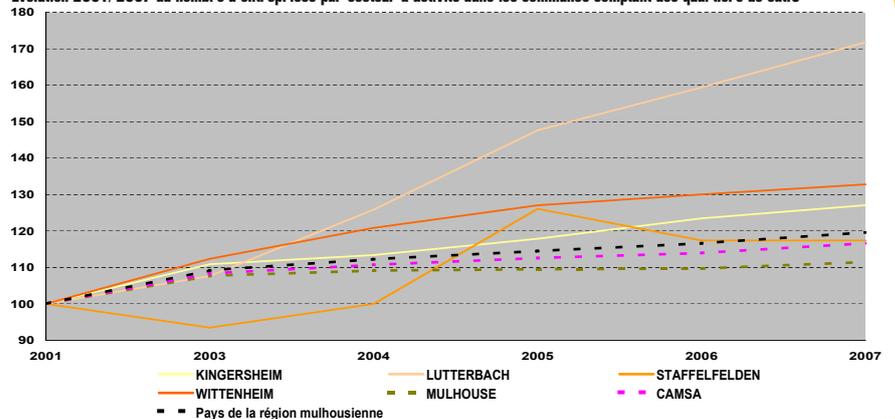
## AUGMENTATION RÉGULIÈRE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

L'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises du champ ICS dans les quartiers prioritaires est un bon indicateur de leur dynamisme économique. En outre, une vision plus qualitative, reposant sur une analyse détaillée par secteur d'activité nous renseigne sur le rôle que peut jouer le quartier dans le fonctionnement global de l'offre commerciale et économique à l'échelle de l'agglomération mulhousienne.

La dynamique de création d'entreprises est très forte: Kingersheim, Wittenheim et surtout Lutterbach sont au dessus de la moyenne de la CAMSA, preuve du dynamisme de l'implantation d'entreprises dans ces communes.

On note une croissance régulière à Kingersheim, Lutterbach et Wittenheim et une stagnation récente à Staffelfelden. Ces constats sont logiques compte tenu de la présence sur le territoire de ces communes de grandes zones d'activité: le Kaligone à Kingersheim, la Cité de l'Habitat à Lutterbach, les carreaux Anna et Théodore à Wittenheim. En revanche, Staffelfelden ne se trouve pas dans la périphérie immédiate de la ville-centre et n'accueille donc pas une grande zone d'activité, ce qui explique le décalage par rapport aux trois autres communes.

Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les communes comptant des quartiers de cat.3



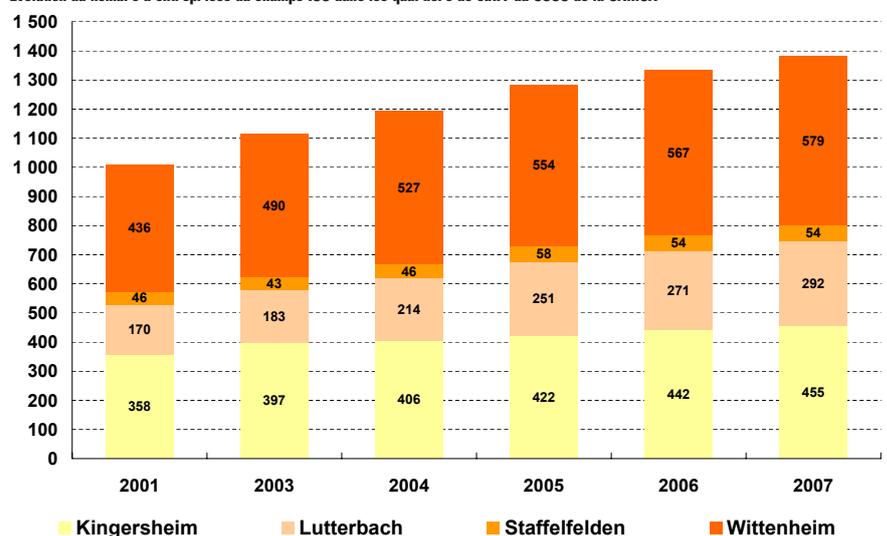
Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

Evolution 2001/2007 du nombre d'entreprises par secteur d'activité dans les communes comptant des quartiers de cat.3

	Kingersheim	Lutterbach	Staffelfelden	Wittenheim
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	27,1%	71,4%	0%	46,2%
Construction	5,6%	19,2%	9,1%	14,3%
Education	40%	0%	nr	0%
Hôtels et restaurants	31,3%	55,6%	-33,3%	53,6%
Immobilier, location et services aux entreprises	43,4%	236,7%	500%	54%
Industrie manufacturière	2,7%	12%	-40%	-2,2%
Industries extractives	-100%	0%	0%	0%
Santé et action sociale	41,7%	-5,9%	-33,3%	15,2%
Services collectifs, sociaux et personnels	82,4%	88,9%	133,3%	40%
Transports et communications	6,7%	28,6%	100%	13,3%

Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

Evolution du nombre d'entreprises du champs ICS dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : SIRENE/INSEE 2001-2007

## ZOOM SUR...

L'ÂGE DES ÉTABLISSEMENTS IMPLANTÉS DANS LES COMMUNES COMPTANT  
DES QUARTIERS DE CAT.3

Taux d'évolution comparée des entreprises du champ ICS dans les communes comptant des quartiers de cat.3 du CUCS de la CAMSA

	Evolution 2001/2007 du nombre d'établissements	Dont évolution 2001/2007 du nombre d'établissements de moins de 5 ans	Dont évolution 2001/2007 du nombre d'établissements de plus de 5 ans
Kingersheim	34,6%	45%	24%
Lutterbach	113,1%	138,6%	74,1%
Staffelfelden	86,2%	40%	188,9%
Wittenheim	73,9%	42,1%	148%
Mulhouse	11,5%	3,6%	97,8%
CAMSA	16,7%	14,8%	105,4%
Pays de la région mulhousienne	19,6%	20%	106,6%

Source : SIRENE/INSEE

Les 4 communes ont des croissances fortes entre 2001 et 2007 et supérieures aux croissances observées à l'échelle de Mulhouse, de la CAMSA et du Pays de la région mulhousienne.

Le dynamisme du tissu d'entreprises à Lutterbach semble plutôt le fait d'établissements implantés récemment.



## EVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

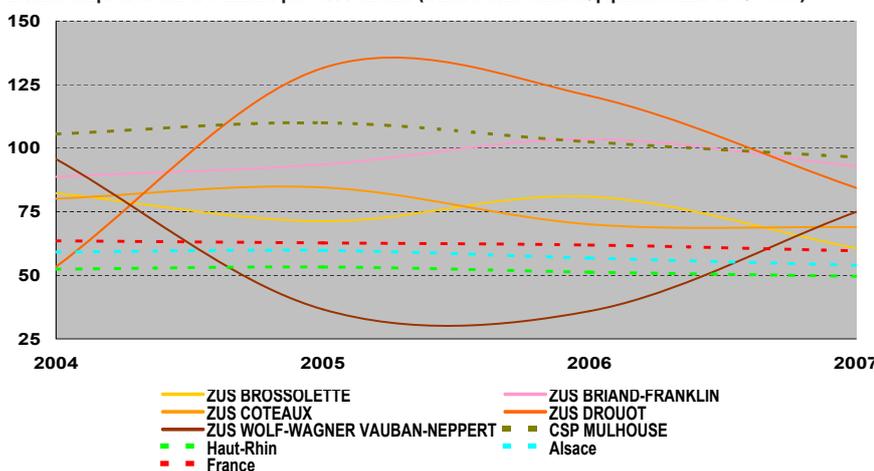
**LA DÉLINQUANCE GÉNÉRALE**  
**LA DÉLINQUANCE DE PROXIMITÉ**  
**LES VIOLENCES URBAINES**



# QUARTIERS DE CATÉGORIE 1

## BASSE ENCOURAGEANTE DE LA DÉLINQUANCE

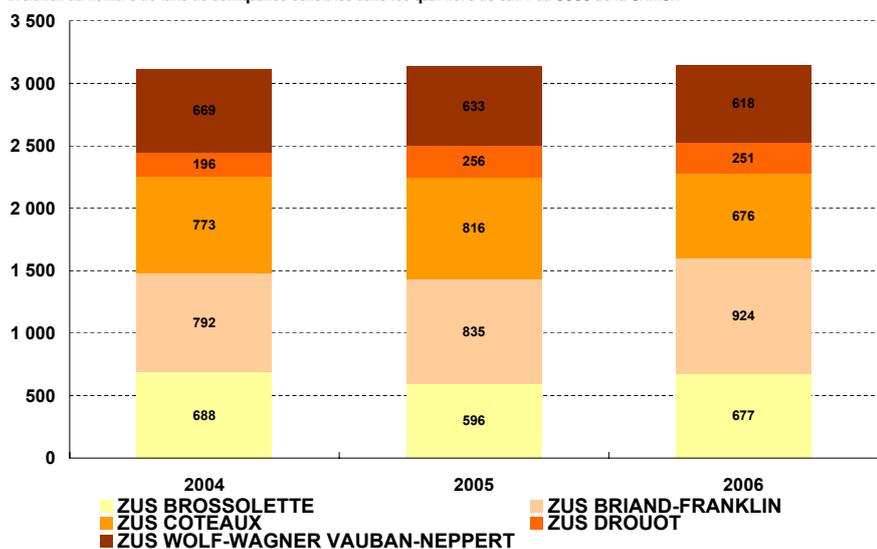
Evolution comparée du taux de criminalité pour 1000 habitants (crimes et délits constatés/population connue au RGP 1999)



Source : BLS/INSEE/AURM

La Circonscription de Sécurité Publique (CSP) de Mulhouse regroupe les communes de Brunstatt, Mulhouse, Pfastatt et Riedisheim

Evolution du nombre de faits de délinquance constatés dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : fichiers du BLS pour le CIS

La délinquance se définit comme l'ensemble des infractions pénales, des contraventions, des délits ou crimes (définition donnée par l'Observatoire National de la Délinquance). Les données analysées dans cette partie proviennent du Bureau de Liaison et de Synthèse du Commissariat Central de Mulhouse. Ces mêmes données sont ensuite agrégées à l'échelle nationale au sein de la base de données "état 4001".

### La base de données "Etat 4001"

Depuis 1972, les crimes et délits constatés sont codés dans "état 4001" selon une nomenclature qui comporte une centaine d'indicateurs. Cette base regroupe donc tous les crimes et délits portés à la connaissance des services de police et de gendarmerie. Les statistiques de l'état 4001 sont partielles. Elles excluent les infractions qui ne sont pas portées à la connaissance des services de police et des unités de la gendarmerie nationales ou qui sont constatées par d'autres services coercitifs. Par ailleurs, l'état 4001 est imprécis, soit par construction, soit par le fait du comportement de la victime. Ce système ne prend pas en compte certaines infractions, comme les contraventions, de par la méthode statistique adoptée. Par conséquent, ces statistiques ne rendent pas compte de la totalité de la réalité criminelle et délictuelle mais seulement des plaintes déposées par les victimes et des faits constatés directement par les services répressifs.

A Mulhouse, comme à l'échelle nationale, le taux de délinquance baisse régulièrement depuis 2004. La situation n'est cependant pas toujours la même dans les quartiers prioritaires de Mulhouse. Si l'on met de côté le cas particulier de la ZUS Drouot, on s'aperçoit que le taux de délinquance pour 1000 habitants stagne voire augmente dans les autres quartiers prioritaires de cat.1.

La baisse est encourageante, mais ne concerne pas tous les quartiers: la hausse sensible observée dans la ZUS Briand-Franklin est inquiétante et mérite une attention renforcée.

Paroles d'experts :

ERIC TRAPP, le CIS?

## ZOOM SUR...

### LA DÉLINQUANCE DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS DE CAT.1

Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers de cat.1 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

Comme dans la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse (qui comprend Mulhouse, Pfastatt, Riedisheim et Brunstatt), la délinquance de proximité baisse dans la plupart des quartiers abritant un territoire prioritaire de cat.1. En effet, seuls deux quartiers ne suivent pas cette tendance: Drouot-Barbanègre, qui est un cas un peu particulier en raison de l'efficacité

du "plan 25 quartiers" mis en place sur ce territoire, et les Coteaux, quartier qui voit le nombre de faits de délinquance de proximité augmenter de 35% entre 2004 et 2007. Cette augmentation est d'autant plus inquiétante qu'elle est régulière. C'est aussi dans le quartier des Coteaux que la délinquance de proximité représente en moyenne plus de 55% des faits de délinquance constatés. Cette augmentation reflète-t-elle une meilleure couverture policière ou bien d'une réelle augmentation de la délinquance dans ce quartier?

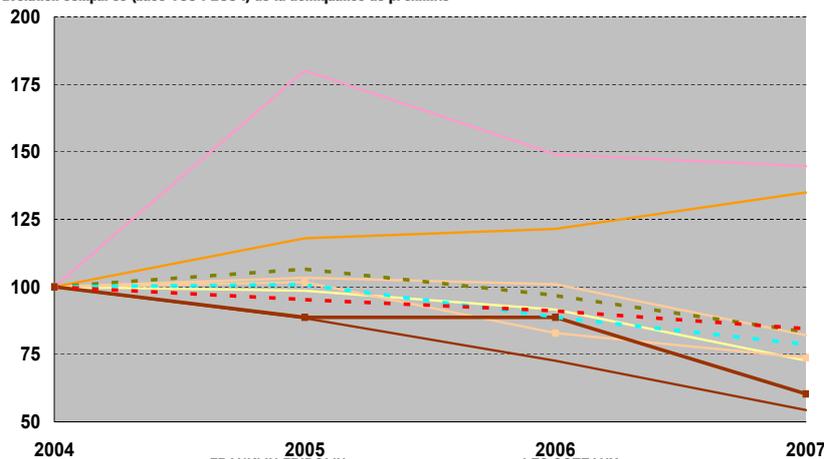
#### Que recouvre la délinquance de proximité?

Depuis janvier 2008, la délinquance de voie publique est devenue la délinquance de proximité

Une analyse affinée de l'évolution des infractions réalisées sur la voie publique ou à partir de celle-ci, peut être élaborée sur la base de l'agrégat dit de "délinquance de proximité".

Cet agrégat autorise l'étude des phénomènes qui touchent le plus au quotidien les biens des citoyens ou leur personne. Depuis le 1er janvier 2001, cet agrégat regroupe les vols à main armée, les vols avec violence, les cambriolages, les vols d'automobiles, les vols à la roulotte et les vols d'accessoires automobiles, les destructions de biens publics et privés ainsi que les vols de deux roues et les vols à la tire.

Evolution comparée (base 100 : 2004) de la délinquance de proximité



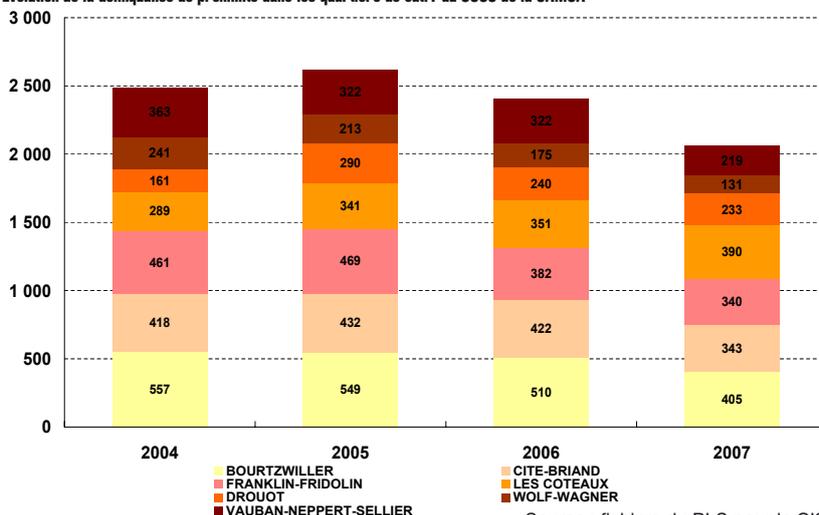
Sources : fichiers du BLS pour le CIS/Ministère de l'Intérieur

#### Quel est le poids de la délinquance de proximité par rapport à l'ensemble de la délinquance ?

	2004	2005	2006	2007
BOURTZWILLER	48,1%	48,2%	45,5%	42,2%
CITE-BRIAND	47,9%	49,8%	48,8%	45,7%
FRANKLIN-FRIDOLIN	51,4%	48,9%	43%	39,6%
LES COTEAUX	51,5%	56,6%	54%	54,9%
DROUOT- BARBANEGRE	37,3%	46,9%	49,6%	44,7%
WOLF-WAGNER	50,6%	41,6%	40,3%	35,4%
VAUBAN-NEPERT- SELLIER	52,8%	49,1%	51,7%	39,7%
CSP Mulhouse	44,8%	45,9%	44,7%	40,8%
Haut-Rhin	43,8%	43,7%	41,1%	38,6%
Alsace	47,1%	47%	43,6%	40,6%
France	50,4%	48,7%	47,2%	45,4%

Sources : fichiers du BLS pour le CIS/Ministère de l'Intérieur

Evolution de la délinquance de proximité dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



Source : fichiers du BLS pour le CIS

#### Le "plan 25 quartiers" au Drouot

Mis en place en 2004

Une analyse affinée de l'évolution des infractions réalisées.

## ZOOM SUR...

### LES VIOLENCES URBAINES DANS LES QUARTIERS DE CAT.1

#### Quelle définition de la violence urbaine?

La définition "statistique" de la violence urbaine est réalisée en fonction de la base Etat 4001. Elle est composée du regroupement de 4 indicateurs:

- dégradations et agressions contre les services de police ou les sapeurs-pompiers;
- dégradations contre les transports en commun;
- incendies de véhicule. La comptabilité des voitures brûlées a été modifiée en 2005 par l'exclusion des véhicules détruits par propagation du foyer d'incendie.

Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers de cat.1 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

Depuis 2004, les faits de violences urbaines sont en augmentation dans la CSP de Mulhouse (Mulhouse, Pfastatt, Riedisheim, Brunstatt). La hausse a été très forte entre 2004 et 2005, à cause des émeutes urbaines de l'automne 2005.

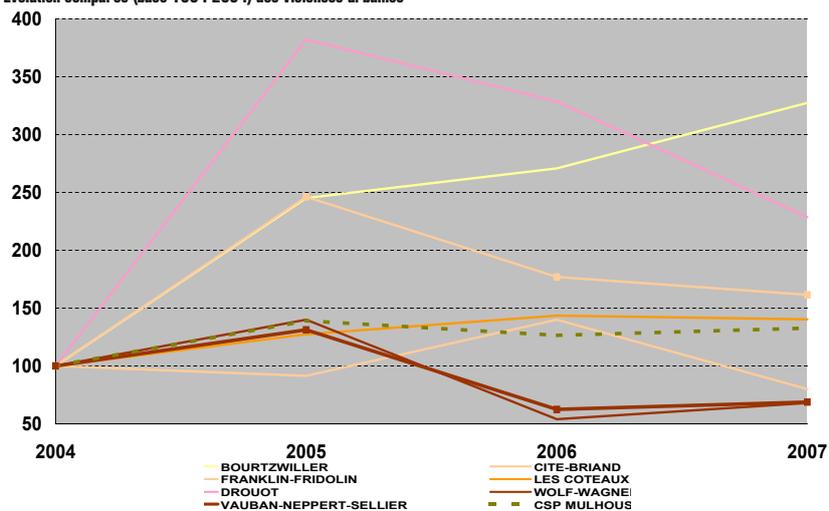
Le quartier de Bourtzwiller semble être le lieu le plus concerné par les violences urbaines, mais aussi par l'aug-

mentation de ces dernières. En 2004, Bourtzwiller concentrait 17% des faits de violences urbaines recensées dans la CSP de Mulhouse. En 2007, cette part est passée à 41%! Dans le même temps, les faits de violences urbaines comptabilisés à Bourtzwiller ont augmenté de 227%, passant de 113 à 370 faits.

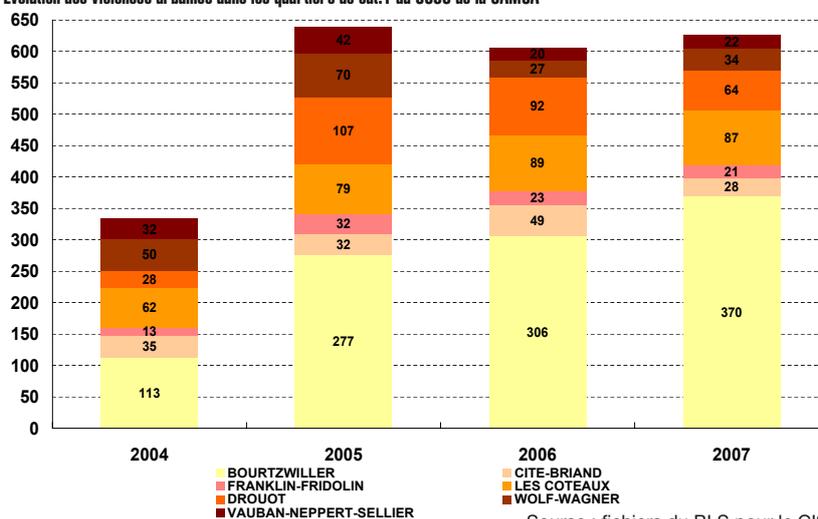
#### Les émeutes de l'automne 2005 dans la CAMSA

La

Evolution comparée (base 100 : 2004) des violences urbaines



Evolution des violences urbaines dans les quartiers de cat.1 du CUCS de la CAMSA



## QUARTIERS DE CATÉGORIE 2

### LA DÉLINQUANCE SE MAINTIENT À UN NIVEAU ASSEZ ÉLEVÉ

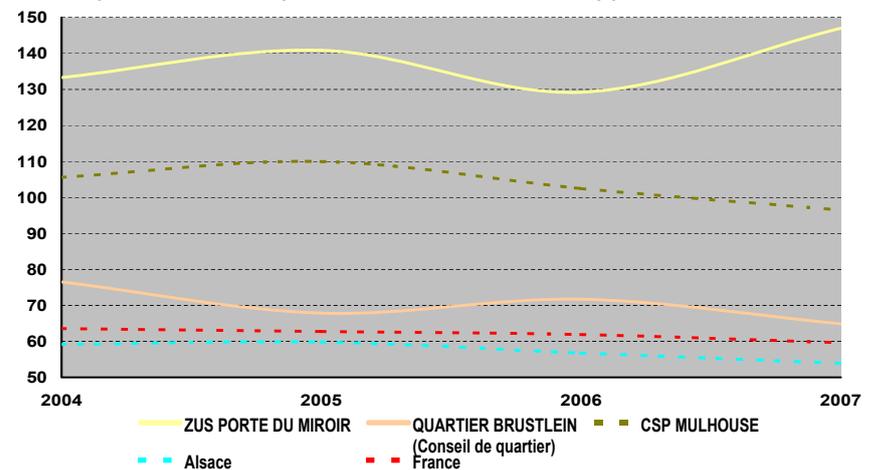
Nous ne disposons pas de données pour la ZUS Thur-Markstein, car sa moitié wittelsheimoise se trouve en zone gendarmerie. Nous avons donc opté pour une analyse partielle couvrant la ZUS Porte du Miroir et le Conseil de Quartier Brustlein à Mulhouse.

Entre 2004 et 2007, le taux de criminalité pour 1000 habitants a augmenté dans la ZUS Porte du Miroir, tandis qu'il a nettement baissé dans le Conseil de quartier de Brustlein.

La baisse sensible du nombre de faits de délinquance dans le Conseil de quartier de Brustlein compense la hausse constatée dans la ZUS Porte du Miroir. Cette hausse s'explique peut-être par l'ouverture en 2007 du Campus de la Fonderie.

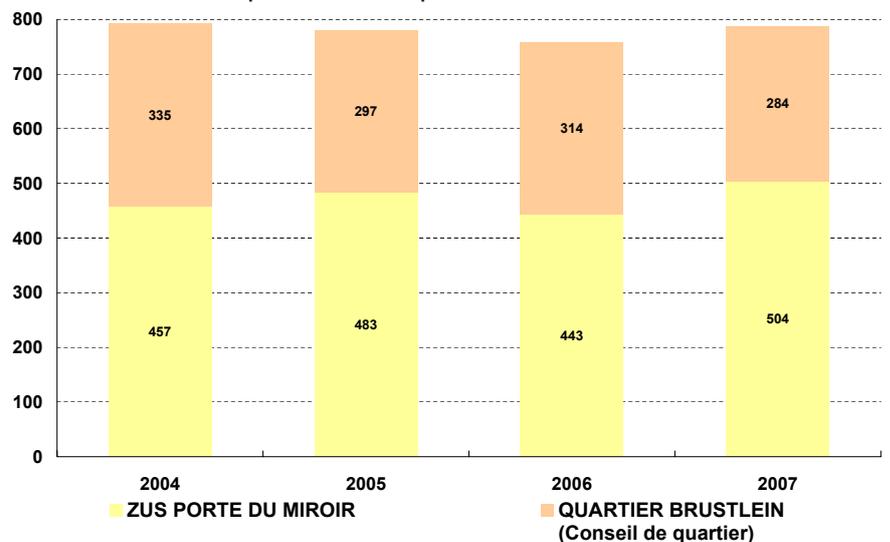


Evolution comparée du taux de criminalité pour 1000 habitants (crimes et délits constatés/population connue au RGP 1999)



Sources : BLS/INSEE/AURM

Evolution du nombre de faits de délinquance constatés dans les quartiers mulhousiens de cat.2 du CUCS de la CAMSA



Source : fichiers du BLS pour le CIS

Paroles d'experts :

ERIC TRAPP, le CIS?

## ZOOM SUR...

## LA DÉLINQUANCE DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS MULHOUSIENS DE CAT.2

**Que recouvre la délinquance de proximité?**

Depuis janvier 2008, la délinquance de voie publique est devenue la délinquance de proximité

Une analyse affinée de l'évolution des infractions réalisées sur la voie publique ou à partir de celle-ci, peut être élaborée sur la base de l'agrégat dit de "délinquance de proximité".

Cet agrégat autorise l'étude des phénomènes qui touchent le plus au quotidien les biens des citoyens ou leur personne. Depuis le 1er janvier 2001, cet agrégat regroupe les vols à main armée, les vols avec violences, les cambriolages, les vols d'automobiles, les vols à la roulotte et les vols d'accessoires automobiles, les destructions de biens publics et privés ainsi que les vols de deux roues et les vols à la tire.

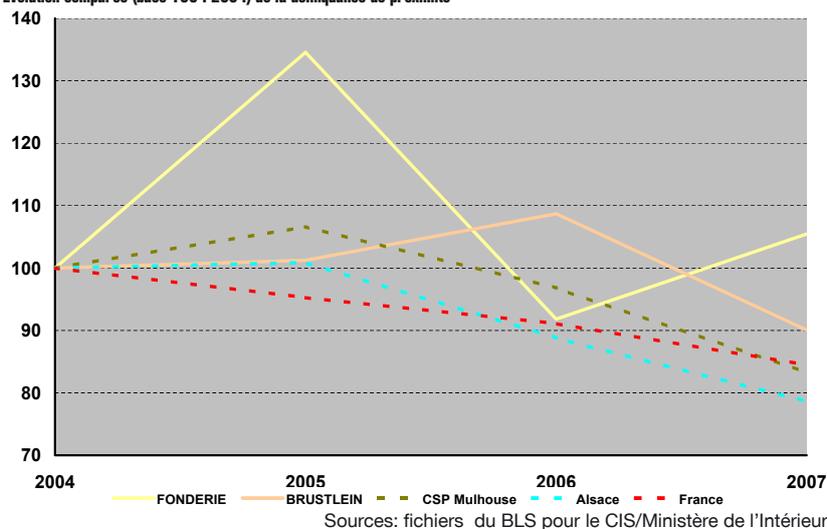
Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers mulhousiens de cat.2 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent. En outre, nous n'avons pas retenu le Conseil de Quartier Centre Historique car, s'il couvre effectivement une partie de la ZUS Porte du Miroir, il concentre de par sa vocation commerciale une partie conséquente des faits de délinquance recensés à Mulhouse.

Comme dans la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse, la délinquance de proximité baisse dans le Conseil de quartier de Brustlein, même si elle y représente en moyenne

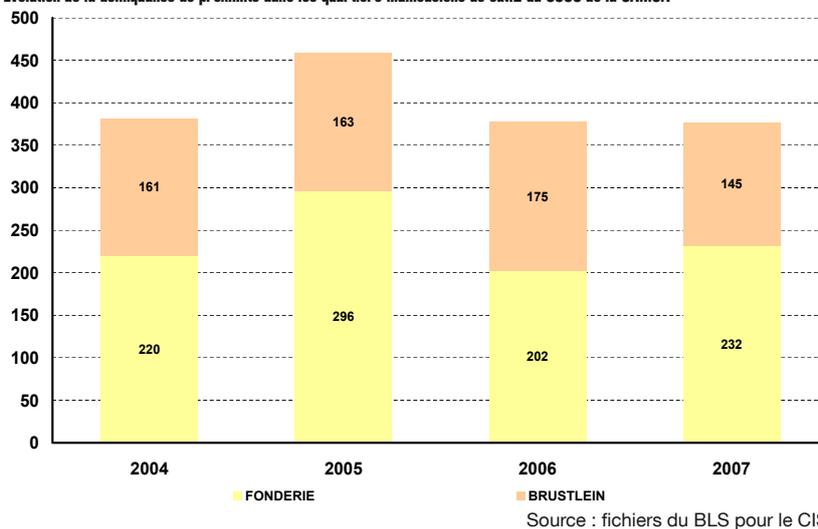
la moitié des faits de délinquance constatés.

En revanche, et cela confirme l'hypothèse émise plus haut, la délinquance de proximité a assez nettement augmenté entre 2006 et 2007 dans le Conseil de quartier de la Fonderie.

Evolution comparée (base 100 : 2004) de la délinquance de proximité



Evolution de la délinquance de proximité dans les quartiers mulhousiens de cat.2 du CUCS de la CAMSA



## ZOOM SUR...

## LES VIOLENCES URBAINES DANS LES QUARTIERS MULHOUSIENS DE CAT.2

Pour des raisons de disponibilité des bases de données statistiques là encore, l'analyse qui suit ne porte pas strictement sur les quartiers mulhousiens de cat.2 mais sur les territoires des conseils de quartier dont ils dépendent.

Le nombre de faits de violences urbaines a fortement augmenté entre 2004 et 2007 dans le Conseil de quartier de la Fonderie. On n'a dénombré cependant "que" 34 faits de violences urbaines dans le quartier en 2007, soit 3% des faits recensés dans la CSP de Mulhouse.

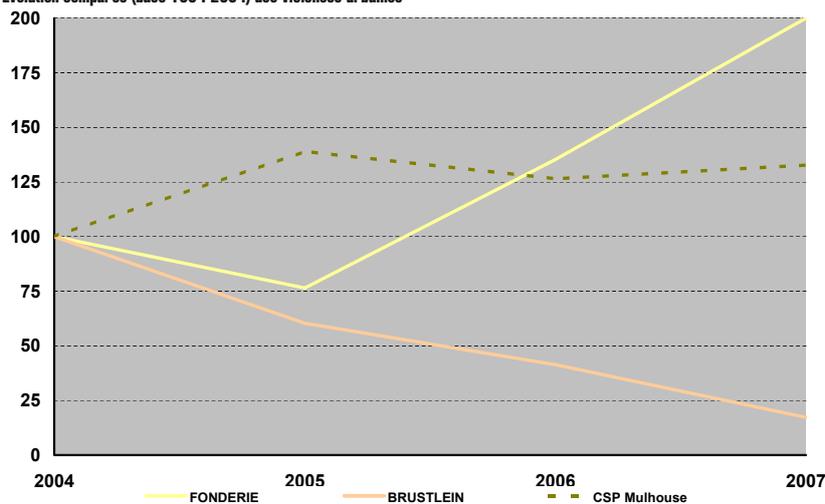
Le conseil de quartier de Brustlein a connu une évolution inverse : le nombre de faits de violences urbaines s'est effondré entre 2004 et 2007.

## Quelle définition de la violence urbaine ?

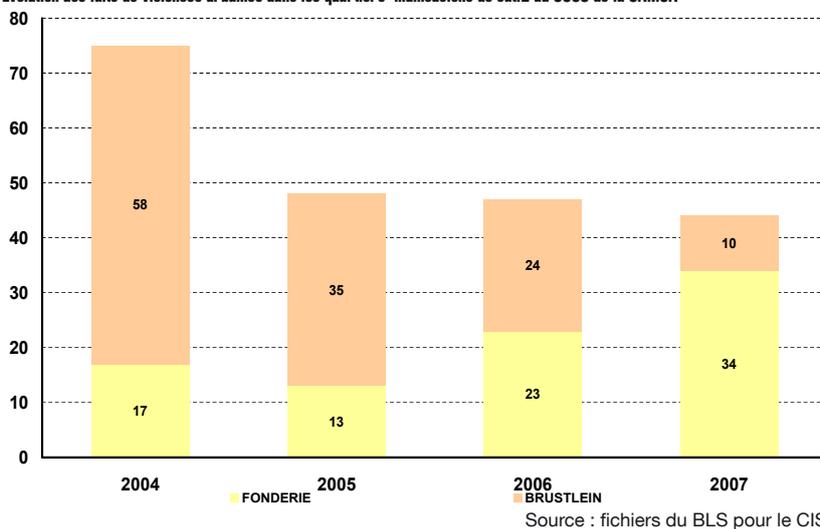
La définition "statistique" de la violence urbaine est réalisée en fonction de la base Etat 4001. Elle est composée du regroupement de 4 indicateurs :

- dégradations et agressions contre les services de police ou les sapeurs-pompiers;
- dégradations contre les transports en commun;
- incendies de véhicule. La comptabilité des voitures brûlées a été modifiée en 2005 par l'exclusion des véhicules détruits par propagation du foyer d'incendie.

Evolution comparée (base 100 : 2004) des violences urbaines



Evolution des faits de violences urbaines dans les quartiers mulhousiens de cat.2 du CUCS de la CAMSA







## EDUCATION ET REUSSITE SCOLAIRE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CUCS DE LA CAMSA

**PROPORTION D'ENSEIGNANTS DE MOINS DE 30 ANS**  
**PART DES ENSEIGNANTS EN POSTE DEPUIS MOINS DE 2 ANS**  
**EVOLUTION DES EFFECTIFS DES COLLEGES**  
**EVOLUTION DE LA PART D'ÉLÈVES ISSUS DES CATÉGORIES DÉFAVORISÉES**



## QUARTIERS MULHOUSIENS

### DES ENSEIGNANTS PLUS JEUNES ET MOINS EXPÉRIMENTÉS

Part d'enseignants de moins de 30 ans dans les établissements publics des quartiers mulhousiens du CUCS de la CAMSA

	2003/2004	2005/2006
ZUS Brossolette	17%	22,6%
ZUS Briand Franklin	nr	29,9%
ZUS des Coteaux	22%	28,9%
ZUS Drouot	37%	37,5%
ZUS Wolf Wagner Vauban Neppert	30%	38%
ZUS Porte du Miroir	nr	16,7%
Quartier Brustlein	nr	nr
Mulhouse	29%	27,6%
Haut-Rhin	nr	17,8%
Alsace	nr	12%
France	nr	16,5%

Source : DEP pour la DIV

La part d'enseignants de moins de 30 ans est forte dans les établissements publics des quartiers de cat.1, sauf dans la ZUS Brossolette. De plus, et contrairement à l'ensemble de la ville, elle augmente dans toutes les ZUS.

Proportion d'enseignants en poste depuis moins de deux ans dans les établissements publics des quartiers mulhousiens du CUCS de la CAMSA

	2003/2004	2005/2006
ZUS Brossolette	35%	43,4%
ZUS Briand Franklin	nr	40,3%
ZUS des Coteaux	45%	51,3%
ZUS Drouot	44%	50%
ZUS Wolf Wagner Vauban Neppert	37%	62%
ZUS Porte du Miroir	nr	41,7%
Quartier Brustlein	nr	nr
Mulhouse	42%	45,6%
Haut-Rhin	nr	40,6%
Alsace	nr	35,9%
France	nr	41,5%

Source : DEP pour la DIV

On note une augmentation nette de la part des enseignants en poste depuis moins de 2 ans dans tous les quartiers de cat.1. Cependant, 2 d'entre eux (Brossolette et Briand-Franklin) se trouvent encore dans la moyenne nationale.

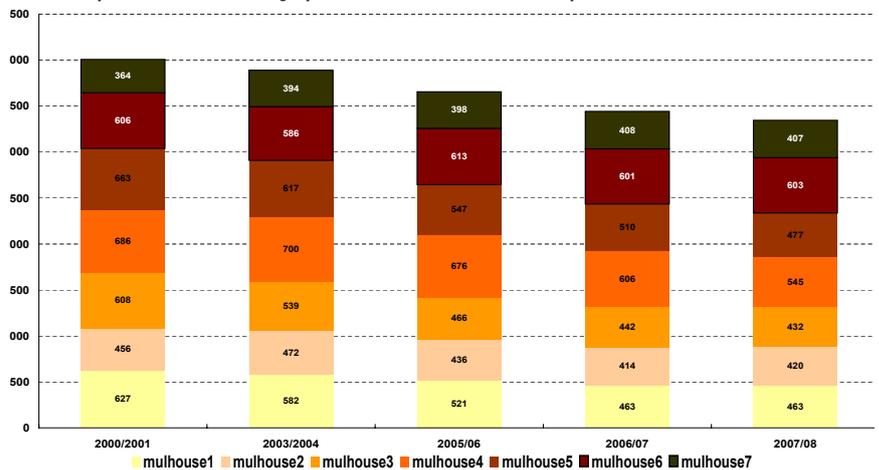
## QUARTIERS MULHOUSIENS

### DES EFFECTIFS EN BAISSÉ DANS LES COLLÈGES ET UNE SURREPRÉSENTATION D'ÉLÈVES ISSUS DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

Les effectifs des collèges mulhousiens ont à une exception près baissé entre 2000 et 2007. Ce phénomène s'inscrit dans une baisse des effectifs observée à l'échelle nationale (-6,25% pour la même période).

La baisse accélérée des effectifs dans certains collèges peut traduire une évansion des élèves les plus favorisés vers les établissements privés.

Evolution comparée des effectifs des collèges publics accueillant des élèves issus des quartiers mulhousiens du CUCS de la CAMSA

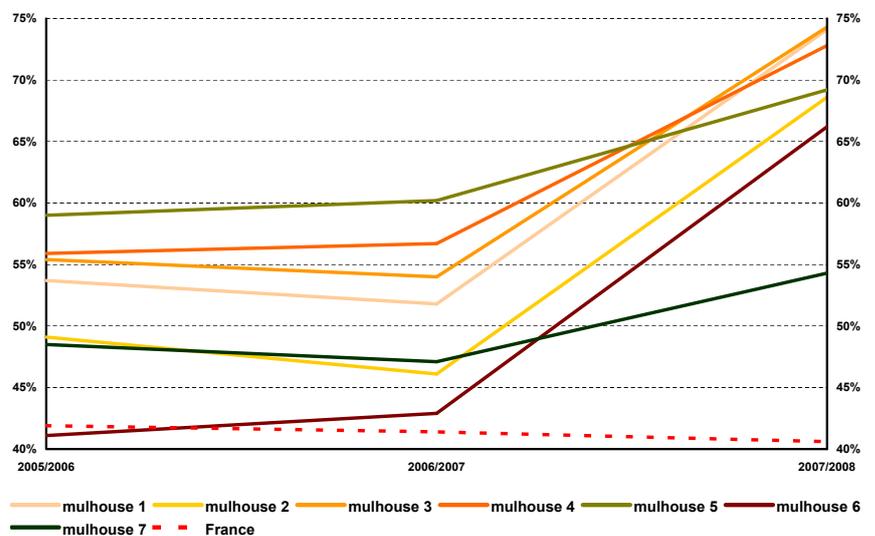


Source : Inspection Académique du Haut-Rhin

On note une augmentation forte et récente de la proportion d'élèves issus des CSP défavorisées dans les collèges publics de Mulhouse. En France, la part d'élèves issus de CSP défavorisées dans les collèges publics s'élevait à 40,5% en 2007, en baisse de 1,3 points depuis 2005.

Cette nette hausse peut être une conséquence directe de l'assouplissement de la carte scolaire, intervenue en juin 2007.

Evolution comparée de la part des élèves issus de CSP défavorisées dans les collèges publics des quartiers mulhousiens du CUCS de la CAMSA



Source : Inspection Académique du Haut-Rhin

#### Les catégories socio-professionnelles défavorisées

Les parents ou responsables légaux des élèves sont répartis en 4 postes qui regroupent plusieurs CSP :

- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- favorisée A : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ;

#### Paroles d'experts :

Mme NAZON? Hamadi AJILI?

**Définition des indicateurs**

**Taux de retard en 6°** : Le retard scolaire s'apprécie par rapport à un cursus normal (c'est-à-dire une scolarité sans interruption, ni redoublement, ni saut de classe). Un élève en retard a au moins un an de plus que l'âge théorique normal à l'entrée en 6° (11 ans).

**Taux d'accès au brevet** : Proportion de détenteurs du brevet d'une génération à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le collège, et ceci quel que soit le nombre d'années nécessaire.

## ZOOM SUR...

### LE TAUX DE RETARD EN 6°

### LE TAUX D'ACCÈS AU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

### DANS LES COLLÈGES PUBLICS DE MULHOUSE

En France, la part des élèves de sixième ayant un an de retard était de 29% à la rentrée 1999/2000, et elle atteignait 39% dans les ZUS.

Cette caractéristique se vérifie à Mulhouse : comme nous l'a montrée l'analyse de la part d'élèves issus de CSP défavorisées, les enfants habitant dans les quartiers prioritaires viennent majoritairement de milieux modeste. La scolarité de ces enfants s'en ressent : à la rentrée scolaire de septembre 2007, seul un collège mulhousien avait un taux de retard en 6° inférieur à la

moyenne nationale.

Depuis 2005, le taux d'évolution montre de nombreux contrastes entre les 7 collèges mulhousiens. Ainsi, le taux de retard a augmenté dans la période pour 4 des 7 collèges publics de Mulhouse.

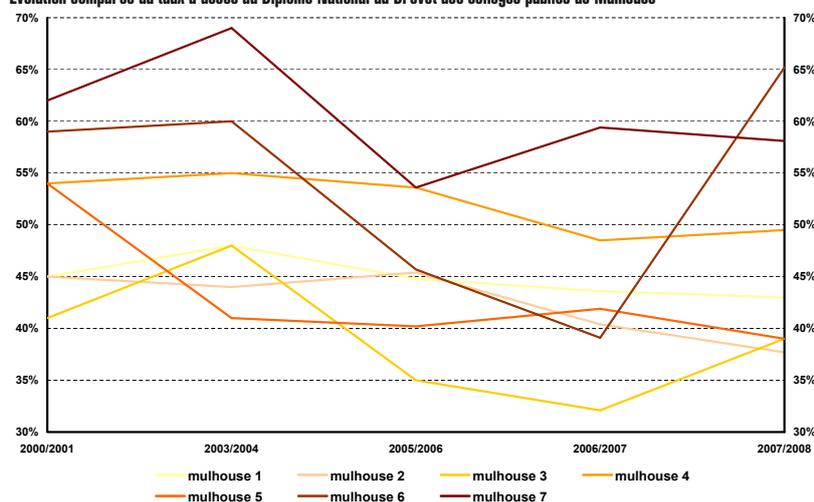
L'augmentation du taux de retard dans certains collèges publics montre que c'est "la chaîne éducative" dans son ensemble qui est concernée par ce problème, et les écoles élémentaires sont le premier maillon de cette chaîne.

Evolution comparée du taux de retard supérieur à 1 an en 6° dans les collèges publics de Mulhouse

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	Evolution
mulhouse 1	29,5%	41,9%	31,9%	2,4%
mulhouse 2	47,3%	42%	38,6%	-8,7%
mulhouse 3	37,4%	33,6%	37,8%	0,4%
mulhouse 4	33%	31,6%	42,7%	9,7%
mulhouse 5	30,1%	26,5%	22,8%	-7,3%
mulhouse 6	38,7%	41%	34,2%	-4,5%
mulhouse 7	23,8%	30,1%	31,8%	8%

Source : Inspection académique du Haut-Rhin

Evolution comparée du taux d'accès au Diplôme National du Brevet des collèges publics de Mulhouse



Source : Inspection académique du Haut-Rhin

## ZOOM SUR...

LES RESULTATS DES ÉVALUATIONS EN FRANÇAIS ET EN MATHS DES ÉLÈVES DE 6<sup>o</sup> DES COLLÈGES PUBLICS DE MULHOUSE

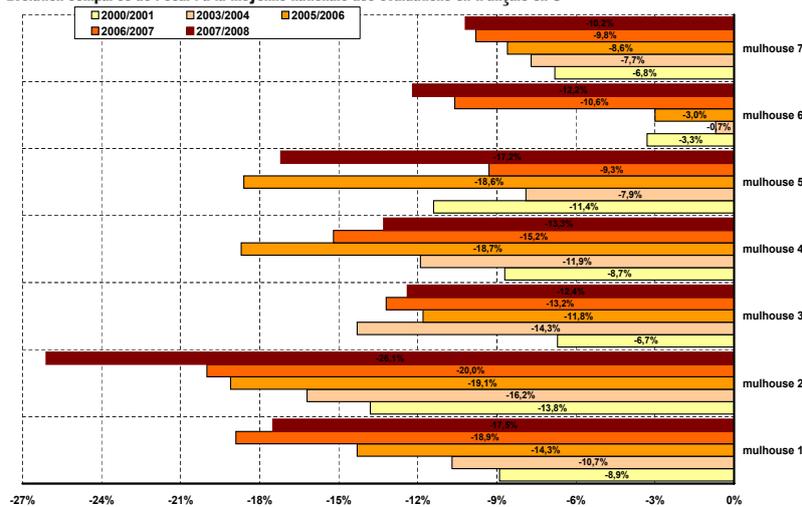
Depuis 1989, des évaluations en français et en maths sont effectuées à l'entrée en CE2 et en 6<sup>e</sup>. Elles permettent aux enseignants de disposer d'un diagnostic sur le niveau réel des élèves.

En calculant l'écart entre les résultats moyens à l'échelle nationale et les résultats des évaluations en 6<sup>e</sup> dans les collèges publics de Mulhouse, on peut mesurer le niveau des élèves mulhousiens.

Depuis septembre 2000, la totalité des collèges publics mulhousiens a des résultats aux évaluations en français inférieurs à la moyenne nationale. S'il est difficile de raisonner en tendance compte tenu de l'ampleur des variations d'une année à l'autre, il n'en reste pas moins que les collèges mulhousiens se caractérisent sur la période par un écart élevé à la moyenne nationale.

L'analyse précédente vaut aussi pour l'écart à la moyenne nationale des évaluations en maths : les collèges mulhousiens se caractérisent là aussi par un écart élevé à la moyenne nationale.

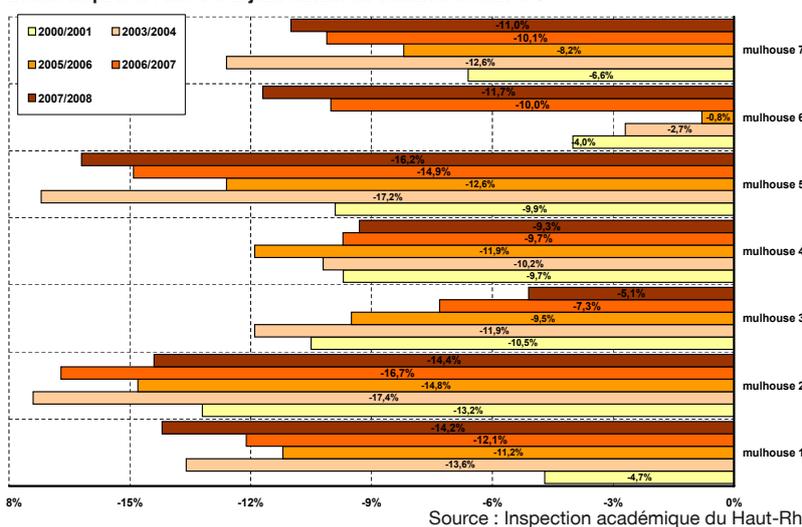
Si l'on cumule les écarts annuels à la moyenne pour chaque collège de Mulhouse, on s'aperçoit qu'ils ont nettement augmenté pour 4 d'entre eux (Mulhouse 7, 2, 6 et 1).

Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en français en 6<sup>o</sup>

Source : Inspection académique du Haut-Rhin

## Evaluations en français : éléments de comparaison

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Mulhouse	44,8%	43,2%	41,9%
Haut-Rhin	54,7%	54,2%	53,6%
Alsace	nr	55,3%	54,6%
France	58,2%	57,1%	57,5%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin /  
Ministère de l'Éducation Nationale / ONZUSEvolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en maths en 6<sup>o</sup>

Source : Inspection académique du Haut-Rhin

## Evaluations en maths : éléments de comparaison

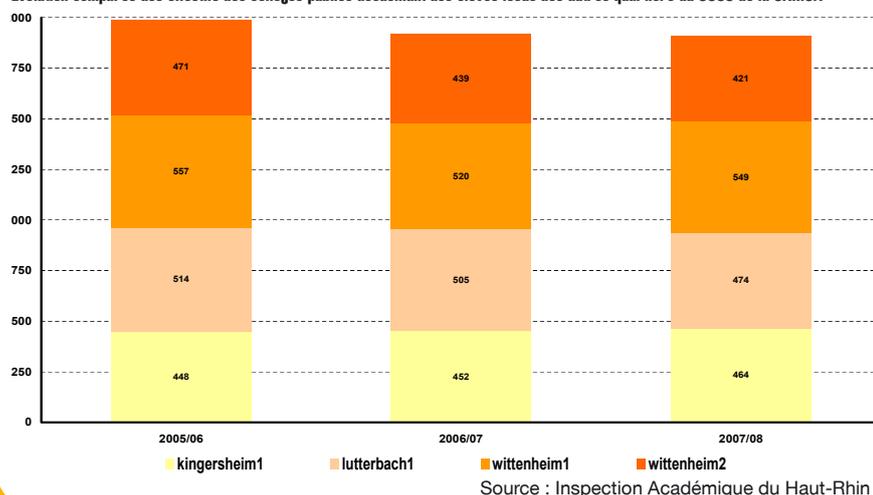
	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Mulhouse	53,5%	52,5%	52,6%
Haut-Rhin	64,1%	64%	63,9%
Alsace	nr	64,7%	64,8%
France	63,4%	64%	64,3%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin /  
Ministère de l'Éducation Nationale / ONZUS

## AUTRES QUARTIERS DU CUCS DE LA CAMSA

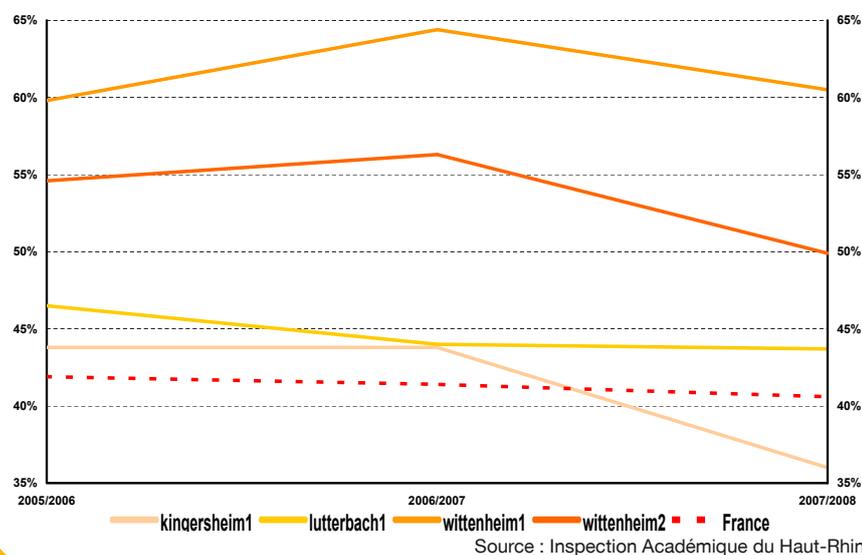
### DES EFFECTIFS STABLES DANS LES COLLÈGES

Evolution comparée des effectifs des collèges publics accueillant des élèves issus des autres quartiers du CUCS de la CAMSA



Depuis 2005, 2 collèges de la CAMSA accueillant des élèves issus des quartiers du CUCS ont connu une baisse sensible de leurs effectifs.

Evolution comparée de la part des élèves issus de CSP défavorisées dans les collèges publics des autres quartiers du CUCS de la CAMSA



Contrairement à l'ensemble des établissements mulhousiens, les collèges publics de la CAMSA connaissent une baisse nette et récente de la proportion d'élèves issus des CSP défavorisées.

Ce phénomène (notamment à Lutterbach) peut là aussi être une conséquence directe de l'assouplissement de la carte scolaire, intervenue en juin 2007 : il est possible qu'une partie des élèves mulhousiens issus des CSP moyennes et favorisées aient migré vers ces établissements, réputés plus calmes, de la première couronne de l'agglomération.

#### Paroles d'experts :

Mme NAZON? Hamadi AJILI?

#### Les catégories socio-professionnelles défavorisées

Les parents ou responsables légaux des élèves sont répartis en 4 postes qui regroupent plusieurs CSP :

- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- favorisée B : professions intermédiaires (surtout instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- favorisée A : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ;

## ZOOM SUR...

LE TAUX DE RETARD EN 6<sup>°</sup>  
LE TAUX D'ACCÈS AU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET  
DANS LES AUTRES COLLÈGES PUBLICS DE LA CAMSA

En France, la part des élèves de sixième ayant un an de retard était de 29% à la rentrée 1999/2000.

On note que l'ensemble des collèges de la CAMSA concernés par le CUCS ont un taux de retard en 6<sup>°</sup> inférieur à la moyenne nationale. Seul le collège de Lutterbach se démarque par une hausse sensible de ce taux entre 2005 et 2007.

En ce qui concerne le taux d'accès au Diplôme National du Brevet, on s'aperçoit que les 4 collèges concernés affichent des résultats bien meilleurs que leurs homologues mulhousiens.

**Définition des indicateurs**

**Taux de retard en 6<sup>°</sup>** : Le retard scolaire s'apprécie par rapport à un cursus normal (c'est-à-dire une scolarité sans interruption, ni redoublement, ni saut de classe). Un élève en retard a au moins un an de plus que l'âge théorique normal à l'entrée en 6<sup>°</sup> (11 ans).

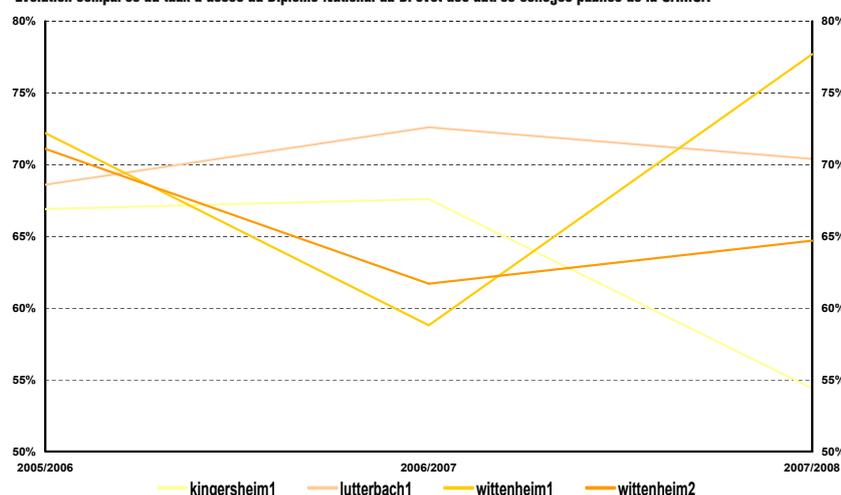
**Taux d'accès au brevet** : Proportion de détenteurs du brevet d'une génération à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le collège, et ceci quel que soit le nombre d'années nécessaire.

Evolution comparée du taux de retard supérieur à 1 an en 6<sup>°</sup> dans les autres collèges publics de la CAMSA

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	Evolution
kingsheim1	21,4%	13,8%	15,3%	-6,1%
lutterbach1	17,6%	14,7%	22,0%	4,4%
wittenheim1	21,8%	15,6%	13,7%	-8,1%
wittenheim2	22,4%	28,8%	23,6%	1,2%

Source : Inspection académique du Haut-Rhin

Evolution comparée du taux d'accès au Diplôme National du Brevet des autres collèges publics de la CAMSA



Source : Inspection académique du Haut-Rhin

## ZOOM SUR...

LES RESULTATS DES ÉVALUATIONS EN FRANÇAIS ET EN MATHS DES ÉLÈVES DE 6<sup>o</sup> DES AUTRES  
COLLÈGES PUBLICS DE LA CAMSA

Depuis 1989, des évaluations en français et en maths sont effectuées à l'entrée en CE2 et en 6<sup>o</sup>. Elles permettent aux enseignants de disposer d'un diagnostic sur le niveau réel des élèves.

En calculant l'écart entre les résultats moyens à l'échelle nationale et les résultats des évaluations en 6<sup>o</sup> dans les collèges publics de Mulhouse, on peut mesurer le niveau des élèves mulhousiens.

Depuis septembre 2005, la totalité des collèges publics de la CAMSA concernés par le CUCS a des résultats aux évaluations en français inférieurs à la moyenne nationale.

La situation est légèrement meilleure au niveau des évaluations en maths puisqu'aucun collège n'affiche un écart conséquent à la moyenne nationale.

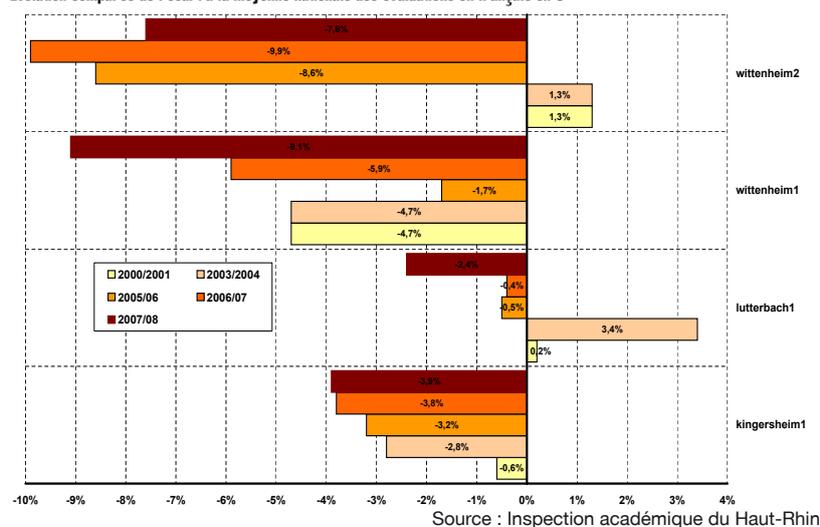
Si là encore il est difficile de raisonner en tendance compte tenu de l'ampleur des variations d'une année à l'autre, on constate que, si l'on cumule les écarts annuels à la moyenne pour les collèges de la CAMSA, l'un des deux collèges de

Wittenheim voit sa situation se dégrader par rapport à la moyenne nationale. Ce constat est d'autant plus grave que cette dernière reste stable d'une année à l'autre.

## Evaluations en français : éléments de comparaison

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Mulhouse	44,8%	43,2%	41,9%
Haut-Rhin	54,7%	54,2%	53,6%
Alsace	nr	55,3%	54,6%
France	58,2%	57,1%	57,5%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin /  
Ministère de l'Éducation Nationale / ONZUS

Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en français en 6<sup>o</sup>

## Evaluations en maths : éléments de comparaison

	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Mulhouse	53,5%	52,5%	52,6%
Haut-Rhin	64,1%	64%	63,9%
Alsace	nr	64,7%	64,8%
France	63,4%	64%	64,3%

Sources : Inspection Académique du Haut-Rhin /  
Ministère de l'Éducation Nationale / ONZUS

Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en maths en 6<sup>o</sup>